

SAMEDI, 30 MAI 1942
150e jour — 5e mois, 31 jours — 22e semaine
Fête de sainte Jeanne d'Arc
SOLEIL lever à 4 h. 17 LUNE lever à 8 h. 02
coucher à 7 h. 35 coucher à 4 h. 57
(Heure solaire)

Bulletin météorologique
Temps probable aujourd'hui
Orages en certains endroits; moins chaud qu'hier
Température à Montréal, hier: Mm. 54; Mx. 82

QUARANTIÈME ANNÉE — No 48

MONTREAL, SAMEDI 30 MAI 1942

PRIX: TROIS SOUS

Les Chinois reprennent l'ensive

Kinoua et Lanchi tiennent encore contre l'ennemi

Etonnante résistance des garnisons chinoises attaquées sans interruption

Raids chinois
L'armée chinoise contre-attaque déjà dans les secteurs d'Ichang et de Fushan

TCHOUNG KING, 30. (P.A.) — Les Chinois résistent désespérément à la fureur des assauts japonais s'acrochant à leurs deux villes, Kinoua et Lanchi, ancrées des défenses du Tchekiang qui tiennent encore.

D'après des rapports officiels ou particuliers, voici qui est à peu près le panorama d'ensemble de la situation militaire en Chine.

(La Chine est en guerre avec le Japon depuis 1937 et même avant. Dès l'entrée des Japonais à Chang Hai, le gouvernement chinois du généralissime Tchiang Kai Chek se repliait à Tchoung King, ville de l'intérieur du pays, où il est encore.

(Après avoir perdu successivement plusieurs provinces du nord-est du pays, les armées chinoises avaient établi un front oblique qui devint peu à peu étalé tandis que leurs guerillilles soulevaient l'arrière dans le dos de l'invasisseur. Dès 1940, les Alliés entreprirent de ravitailler la Chine par la route de Birmanie. En janvier dernier, les Chinois remportèrent la victoire de la province maritime du Tchekiang, l'importante victoire de Chang Cha.

(La conquête de la Birmanie et l'occupation de l'Indo-Chine a permis aux Japonais d'attaquer les Chinois à revers, par le Yunnan, le mois dernier. Arrêtés là par les défenseurs et gênés par la saison des pluies, ils ont tenté, il y a dix jours, de progresser sur leurs vieux fronts du centre en débarquant par le Tchekiang maritime. Ils y sont arrêtés depuis quelques jours par les deux garnisons chinoises de Kinoua et de Lanchi.

Aujourd'hui, une dépêche chinoise affirme qu'à huit heures ce soir, Kinoua et Lanchi sont encore aux mains des Chinois, après une sanglante journée sous la pluie mercredi.

Le haut-commandement chinois annonce la prise de plus de dix points fortifiés ennemis dans la banlieue d'Ichang, garnison japonaise renforcée sur le Yang Tse Kiang au nord de Hankou.

Une colonne japonaise progressant de Lungling dans le Yunnan a été cernée par une embuscade et complètement balayée.

Le front principal demeure le front encore très critique du Tchekiang, mais la poussée chinoise soudaine autour d'Ichang, dans le Houbé, à des centaines de milles du Tchekiang, indique là une contre-offensive chinoise caractérisée destinée sans doute à opérer une puissante diversion pour soulager l'autant le front défensif du Tchekiang comprimé à la limite de ses forces.

Dans le sud du Honan, province voisine du Houbé, on signale une autre contre-offensive chinoise qui se dessine sur Fou Shan, près de la base japonaise de Sinyang. Samedi dernier, les Japonais ont subi de lourdes pertes en cet endroit.

L'aviation chinoise secondée par les volontaires américains poursuivait leurs raids contre les colonies.

Entrée sans passeport de nos soldats aux E.-Unis

PHILADELPHIE, 29. (P.C.) Le service d'immigration des Etats-Unis a révélé ce soir qu'il "la demande du département d'Etat" il a "facilité" le mouvement à travers la frontière internationale canado-américaine, d'unités militaires ou de soldats isolés en voyage d'affaires ou en mission officielle.

Mais on n'a pas levé les restrictions au passage de soldats en voyage pour affaires personnelles.

Des rapports de Fort Erie, Ontario, disent que des membres des forces armées britanniques en congé peuvent, d'après les nouveaux règlements de l'immigration, obtenir leur entrée aux Etats-Unis sans être obligés de se munir de passeports ou d'obtenir un visa.

L'ARMÉE SOVIÉTIQUE ATTAQUE LES LIGNES ALLEMANDES À LENINGRAD

Malgré les violents assauts de l'ennemi, le secteur de Barvenkova reste stable et la rive ouest du Donets n'est pas encore violée au nord du secteur d'Yzium

83 avions nazis abattus

Devant Kharkov, l'armée Timoshenko poursuit plusieurs opérations de détail et l'artillerie soviétique a tiré pour la première fois sur la ville elle-même

MOSCOU, 29. (P.A.) — Les troupes soviétiques défendant le flanc sud de leur front devant Kharkov ont repoussé aujourd'hui dans les secteurs d'Yzium et de Barvenkova où les Allemands contre-attaquent toujours avec obstination, plusieurs charges de chars et de fantassins.

Malgré ces ruées de soldats, il semble que le front général reste pratiquement inchangé.

En deux jours, les avions soviétiques ont abattu 113 avions nazis.

La flotte soviétique dans la mer de Barentz, avoisinant leur grand port de ravitaillement de Mourmansk, a coulé un gros transport ennemi de 12,000 tonnes et un chalutier de 800 tonnes.

Le nombre exact des avions ennemis descendus est de 60 mercredi et 53 jeudi.

Toute l'armée rouge attaque aujourd'hui l'armée allemande, de Leningrad à la mer Noire. Il y a partout de nombreux engagements locaux, mais qui n'atteignent évidemment pas l'ampleur et la violence de la bataille de Kharkov.

Sur le front de Kalinin, les Rouges ont réoccupés plusieurs villages,

Profiteurs de guerre blâmés à Washington

Une enquête de la Chambre des Représentants révèle leurs commissions excessives

WASHINGTON, 29. (P.A.) — Un ancien fonctionnaire, salarié à \$4,600 par année qui devint à la fin de 1940 "agent vendeur général" de contrats et de fournitures de guerre a témoigné aujourd'hui devant le Comité d'enquête naval de la Chambre des Représentants au Congrès, qu'il avait touché des commissions pour \$600,000 dollars en 15 mois.

Ces commissions lui furent versées par des industriels, pour leur avoir obtenu pour 12 millions environ de contrats navals distribués entre plusieurs industries.

Ce placier en contrats est M. Alexander Stone, résidant à Washington; il jouissait d'une entente avec les compagnies travaillant pour la défense nationale, par laquelle il retirait 5 p.c. de tous contrats de travaux de guerre qu'il leur obtenait.

Il n'aurait jusqu'à présent qu'un montant de \$65,000 dollars, car la collection de sa commission est basée sur la livraison du matériel de guerre; quelques-uns des contrats qu'il a obtenus ont d'ailleurs été annulés.

Cet intermédiaire affirme d'ailleurs que cet arrangement est parfaitement légal et qu'en faisant ainsi obtenir des contrats à certaines compagnies, il rend des services professionnels valant bien la rémunération qu'il en reçoit. Il affirme que son rôle utile consiste à déterminer les besoins des chantiers navals et à trouver des industries pour y répondre.

Mais le président du comité d'enquête, le représentant Carl Vinson ne l'entend pas de cette oreille et s'est adressé aujourd'hui en ces termes au président d'une compagnie "cliente" de M. Stone, M. Roger Wolcott Criswell, président de la "Grissold Manufacturing Co.", pour lui demander: "Croyez-vous que vous aviez vraiment besoin d'avoir recours à de tels parasites, gens qui ne font rien de leurs dix doigts, pour faire affaire avec votre propre gouvernement? C'est vous autres qui engraissez ces parasites-là qui vivent à même les impôts des contribuables en ajoutant leurs commissions au prix des travaux de guerre."

Le placier Stone protesta lorsque le président Vinson lui fit remarquer, avec en mains la propre correspondance échangée entre lui et ses compagnies clientes: "Vous avez osé prétendre que vous aviez de l'influence et du "piston" dans les bureaux du département de la Marine."

"Il ne s'agit pas de "piston", protesta encore l'agent Stone; j'ai travaillé et travaillé encore pour décrocher ces contrats, assidûment, jour et nuit. Je n'ai obtenu mes contrats qu'après avoir laissé ma position de fonctionnaire, en un temps où il était très difficile au gouvernement de trouver des manufacturiers consentants à changer leurs industries commerciales en industries de guerre."

Stone a également nié une accusation portée par l'avisé du comité d'enquête, Edmund Toland, à l'effet que ledit Stone aurait introduit quelques-uns de ses clients dans certaines antichambres du département de la Marine, afin de "les impressionner".

Stone réitéra qu'il n'avait démissionné de sa position de fonctionnaire qu'après que l'officier en loi de la Marine eût approuvé son projet de solliciter des contrats de guerre moyennant commission.

M. Alexander Stone a ainsi pour neuf millions de contrats de guerre à la "Lanier Corporation" d'Irvington, New-Jersey; mais trois millions de contrats ont été annulés subseqüemment. Il a aussi obtenu d'autres contrats plus modestes en faveur de la "Lee Tire and Rubber Co." de Conshohocken, et la Unique Arts Manufacturing Co.

Les chars axistes ont été repoussés de Sidi Rezegh

C'est une garnison française libre qui a soutenu le premier choc à Bir Hacheim

El Adem libéré

Le plan adverse visant la prise immédiate de Tobrouk paraît être renversé

LE CAIRE, 29. (P.A.) — Les chars britanniques ont repoussé une formation blindée allemande à 50 milles de la frontière égyptienne.

La bataille de Libye s'étend à une vaste zone au sud de Tobrouk, dans laquelle s'affrontent à plusieurs endroits distincts, des escadrons de chars, des troupes amenées par camions, des batteries de canons, des escadrons axistes et britanniques; les chars d'assaut y jouent le rôle principal. Les défenses britanniques demeurent fermement ancrées à la mer, à Ain el Gazala.

Là où sont dressées des batteries antichars, les formations blindées doivent tourner à gauche ou à droite; sur les routes parallèles, les escadrons plongent et mitraillent à ras terre les convois adverses. On rapporte que l'activité aérienne axiste est considérablement réduite.

Les quartiers-généraux du général britannique Claude Auchinleck s'étendent à Bir Hacheim, à cause de la nature particulière de la bataille, il est possible que la situation se renverse plusieurs fois d'un moment à l'autre, en somme, le risque est gros pour les deux partis en présence.

Le lieutenant-général Neil Ritchie dirige les opérations britanniques de première ligne; il rapporte que les développements de la bataille ne semblent pas correspondre aux prévisions ennemies. Aucune fortification britannique n'a été et l'assillant n'a pas encore atteint Tobrouk, la forteresse indispensable à qui veut menacer l'Egypte.

Le premier assaut des chars axistes a été lancé mercredi sur Bir Hacheim, oasis dont le nom arabe signifie "puits de la Sagesse"; la garnison française libre de ce poste prévint l'avance adverse par une sortie audacieuse du bataillon "du Pacifique", unité française libre recrutée dans les colonies françaises de l'Océanie. Environ 35 chars axistes furent mis hors de combat.

La formation ennemie forte encore de plus de 200 véhicules fit à droite et fila vers le sud, cherchant apparemment à dépasser Tobrouk pour revenir par le nord-est contre la forteresse britannique.

Le déroute d'une colonne axiste à El Adem, déroute confirmée après la première nouvelle d'un succès ennemi sur ce point, paraît avoir troublé le plan des Allemands. Ils ont dû éparpiller leurs chars en tirailleurs, un groupe a atteint Sidi Rezegh, 25 milles au-delà de Tobrouk et à 50 milles de la frontière égyptienne. Des chars britanniques ont repoussé cette audacieuse pointe ennemie.

Le centre de la bataille aujourd'hui paraît être le carrefour du "pont des Cavaliers" (Knights Bridge), important noeud de routes à 15 milles franc sud de Tobrouk qui demeure toujours l'objectif majeur de l'ennemi.

Un photographe britannique, détenu 13 heures par un parti axiste qui a dû déguerpir après un succès local, rapporte de son court séjour chez les Axistes l'impression que le plan adverse a été chambardé par la réaction alliée et qu'il a fallu conséquemment le remanier.

Le lieutenant nazi déclara à son prisonnier temporaire: "Nous serons à Tobrouk ce soir; cette fois, c'est la bonne. On a Churchill par la gorge."

Les 22 prisonniers britanniques furent trimballés sur 40 milles de chemin par leurs maîtres éphémères, mais en rasant de trop près une batterie alliée qui tiraient dans les tas, les Axistes s'enfuirent en oubliant leurs prisonniers.

Le gros problème de l'offensive ennemie est d'opérer ainsi à bout de bras, loin des bases axistes situées en Tripolitaine, et par des voies de communication terrestres extrêmement vulnérables.

Le communiqué britannique signale le justement "des attaques efficaces contre les lignes de ravitaillement ennemies au sud d'El Adem".

Intéressantes causeries sur l'entraînement aérien

Le ministre de la défense nationale pour l'air, l'hon. C. G. Power; le capitaine Harold-H. Balfour, sous-secrétaire d'Etat pour l'air du Royaume-Uni, et le vice-maréchal de l'air William A. Bishop, directeur du recrutement pour le R.A.R.C., adresseront la parole, ce soir de 10 h. 15 à 10 h. 30 sur le réseau national de Radio-Canada. Ils démontreront la nécessité d'un entraînement pour les jeunes qui veulent faire de l'aviation.

L'hon. Edgard Rochette sera à Montréal lundi, mardi et mercredi prochains

QUEBEC, 29. (Du correspondant parlementaire du "Canada"). — L'hon. Edgard Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes, a annoncé aujourd'hui qu'il sera à Montréal lundi, mardi et mercredi prochains.

Il passera toute la journée de mardi à son bureau, au nouveau Palais de Justice.

Jeudi, M. Rochette sera de retour à son bureau au Parlement.

Les aviateurs alliés descendent cinq appareils japonais

Quartier général allié, AUSTRALIE, 30. (P.C.) — Les aviateurs alliés ont descendu cinq avions japonais au-dessus de la Mer de Corail et bombardé les bases japonaises à Timor et aux îles de la Nouvelle-Bretagne. Trois avions japonais ont été avariés et un appareil allié manqué. Le principal port de Timor, Dili, a été particulièrement frappé.

PLUS D'HOMMES RECRUTÉS ICI PAR LE VOLONTARIAT QUE PAR LA CONSCRIPTION AUX ETATS-UNIS

C'est ce que déclare l'honorable J.-T. Thorson, aux Communes, en réponse à M. Hanson qui tente de diminuer l'appréciation de notre effort de guerre à l'étranger

Débat entre M. Thorson et M. Hanson

Le ministre des Services nationaux souligne, d'autre part, malgré les protestations de l'opposition, que le Canada fut le premier pays américain à déclarer la guerre

OTTAWA, 29. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Le ministre des Services nationaux de guerre, l'honorable J.-T. Thorson, a déclaré, aujourd'hui, aux Communes, que le Canada recrute plus d'hommes avec le système du volontariat que les Etats-Unis avec la conscription.

M. Thorson a fait cette déclaration au cours d'un débat prolongé avec le chef de l'Opposition, M. R.-B. Hanson, qui tentait de faire croire que les Etats-Unis apprécieraient véritablement notre effort de guerre le jour où nous aurons la conscription.

"Je me demande, a souligné également le ministre, si cette opinion dont parle M. Hanson n'est pas répandue par certaines personnes au Canada plutôt qu'aux Etats-Unis".

M. Thorson a aussi dit que le propagande isolationniste a tenté de ridiculiser l'effort de guerre de notre pays aux Etats-Unis. "Pour les isolationnistes, a-t-il dit, le fait que le Canada avait de sa propre volonté déclaré la guerre était le plus fort argument contre leur thèse puisque nous sommes tous deux des pays américains."

M. MacNicol. — Mais nous étions un pays britannique.

M. Thorson. — Nous étions tous deux libres de participer à la guerre ou de n'y pas participer. Le Canada fut le premier de tous les pays d'Amérique du nord à voir quel était l'enjeu de ce conflit".

La propagande. Le député de Montréal-St-Georges, M. Brooke Claxton, fait ensuite un exposé sur la nécessité de mieux organiser la propagande du Canada en temps de guerre.

M. THORSON. — "Le chef de l'opposition parle d'une opinion qui serait largement répandue aux Etats-Unis. Je me demande si cette opinion n'est pas répandue beaucoup plus par certaines personnes au Canada plutôt qu'aux Etats-Unis."

"Je suggère au chef de l'opposition d'écrire aux autorités américaines pour leur demander des renseignements sur les résultats de leur système de conscription, suivant le nombre d'hommes qui ont été ajoutés à l'armée depuis la mise en vigueur de ce système."

"Prenez ces chiffres et comparez-les ensuite avec le nombre d'hommes que nous avons ajoutés aux forces armées du Canada. Vous verrez."

M. HANSON. — "Vous évitez la question."

M. THORSON. — "Pas du tout".

M. JACKMAN. — "Donnez des chiffres."

Soulevements nombreux dans l'Europe occupée

On rapporte de nouveaux soulèvements et des répressions en Belgique et en Norvège

LONDRES, 29. (P.C.) — En même temps que les terribles représailles qui frappent la population de la Bohême et de la Moravie, à la suite de l'attentat contre le chef de la Gestapo Reinhard Heydrich, on signale de nouveaux soulèvements en Belgique et en Norvège.

En Belgique, huit petits scouts (éclaireurs) ont été arrêtés par les autorités nazies avec leur armement. Cette nouvelle de source soviétique est confirmée par le gouvernement belge réfugié.

De Stockholm, vient la nouvelle que des patriotes norvégiens dans l'île de Soira, au large de Bergen, ont abattu le chef local de la Gestapo, qui terrorisait tout l'ouest du pays.

A la suite de cet attentat vengeur, toute la population mâle du village a été arrêtée, les familles arrachées et déportées ailleurs, et les maisons incendiées.

L'OPINION BRITANNIQUE

L'opinion du Times de Londres sur la situation internationale, transmise au jour le jour au Canada par service spécial exclusif.

LONDRES, 29. — D'après le correspondant du Times au Caire, les troupes britanniques ont jusqu'à présent repoussé toutes les attaques de l'axe. Il ajoute que de mouvantes batailles de tanks se sont déroulées au sud de Tobrouk sur une vaste étendue du désert.

Les présentes opérations n'ont aucunement l'envergure de la dernière campagne de Libye. Les quelques prochains jours devraient révéler ce que projette le général Nehring, qui commande les forces d'attaque, et ce que le général Ritchie a fait pour leur résister. Seule une petite partie de l'armée ennemie participe actuellement aux opérations.

Les nazis ont envoyé une lourde colonne blindée qui menace le flanc droit des britanniques près de Bir Hacheim et une autre vers des points qui sont à proximité de Ain El Gazala le long de la côte occidentale de Tobrouk. Il est encore impossible de déterminer la tournure que prendront les événements, explique le correspondant militaire du Times; il se peut que Rommel ne conserve pas longtemps l'initiative. On peut cependant prédire, avec assez de sécurité, que les généraux de l'axe veulent capturer la ville de Tobrouk elle-même parce que c'est une dangereuse forteresse de flanc et un port précieux pour les britanniques.

La R.A.F. en Libye. Selon le correspondant aéronautique du Times, la R.A.F. possède la supériorité numérique en Libye mais, comme ses bases aériennes sont plus rapprochées, l'ennemi peut envoyer plus rapidement des renforts et du matériel neufs. On sait maintenant que le récent bombardement de Malte a été une tentative d'empêcher les avions de la R.A.F. de prendre l'air, pendant que des troupes et des munitions voyageaient à travers la Libye. Les appareils lancés contre Malte ont maintenant été déviés pour venir en aide à Rommel; il en est résulté des périodes de calme pour l'île de Malte qui a connu tant de bombardements.

L'armée blindée de l'axe. En éditorial, le Times déclare que les forces de l'axe ont été augmentées. Elles comptent maintenant trois divisions blindées et six autres divisions ou un bon troupeau de l'infanterie et des unités motorisées. C'est à peu près la même force que lors de la dernière campagne. Dans cette sorte de guerre du désert, les tanks peuvent se diriger où ils veulent. Les avions ne peuvent presque rien contre eux. Mais les véhicules de transport qui suivent les tanks sont très vulnérables; sans eux, les tanks deviennent bientôt inutiles.

Les britanniques se sont préparés avec soin et il n'y a pour eux aucun danger de surprise.

Sur le Donetz. Malgré les victoires que les Allemands réclament avec leur exagération habituelle, les Russes résistent violemment à la poussée nazie le long du Donetz. C'est ce que révèle le correspondant du Times à Stockholm. Il n'y a aucun doute que cette résistance ait désorganisé les plans que les Allemands s'étaient fixés pour l'été; elle a également émusé la tête de flèche de la poussée que les Allemands se proposaient de faire en direction du Caucase. Quel que soit le résultat de la bataille de Kharkov, le maréchal Timoshenko a déjà forcé ses ennemis à dépenser d'incalculables forces en hommes et en matériel dans ce qui n'est qu'un avant-goût des opérations réelles de l'offensive générale. Le maréchal a retardé le début de l'offensive allemande jusqu'à juin et, probablement, jusqu'à juillet.

Les nazis tentent toujours de traverser le Donetz; ils "arparent les berges du fleuve comme des lous affamés". C'est ainsi qu'un correspondant de guerre soviétique décrit les opérations. Les Allemands sont en échec sur tous les points, dit le correspondant du Times à Moscou; par ailleurs, les Russes traversent le fleuve pour aller à la rencontre de l'ennemi et briser toutes tentatives de consolidation des positions nazies. Le haut commandement nazi est si désireux d'obtenir un succès quel qu'il soit, qu'il lance son infanterie en vagues d'assauts répétées contre les positions russes. Dans l'espoir de briser le moral des troupes russes, on emploie les moyens les plus fantaisiques. Mais après, ces attaques, les troupes russes dont le moral est excellent reprennent l'offensive.

Combats acharnés. Les journalistes russes décrivent avec réalisme un combat qui s'est déroulé pour la possession d'un gros village dont on tait le nom. Pendant des jours et des nuits, le combat a continué de maison en maison et les Russes ont remporté la victoire après avoir pris possession de vingt maisons situées dans la banlieue, encerclant ainsi l'ennemi. Toutefois, les Allemands contre-attaquent et reprennent de larges portions d'édifices détruits. De nouveau, les troupes soviétiques reviennent à l'attaque et repoussent les nazis. Les Russes amènent avec eux des sapeurs et des ingénieurs qui convertissent les ruines recapturées en une solide forteresse. Les Russes purent alors pillonner les positions nazies et les réduire en pièces grâce à l'artillerie lourde.

A Tchoungking. Le correspondant du Times à Tchoungking rapporte que les Japonais se battent avec acharnement pour la possession de Kinoua dans le Tchekiang; Kinoua est encore entre les mains des Chinois. Les envahisseurs ont en quatorze mille hommes de tués sur ce seul front. Dans leur défense, les Chinois emploient avec succès des mines terrestres et maintiennent magnifiquement leurs positions fortifiées.

Les Japonais ont également entre-

(Suite page cinq)

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Adult Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada.
L'imprimeur, au numéro 33, rue Saint-Jacques, à Montréal

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue)	\$ 4
États-Unis et Empire Britannique	\$ 4
Union Postale	\$ 12

Livraison à domicile

Montréal et banlieue	\$ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

SAVONS LES OTAGES

Dorothy Thompson a raison. Il faut que nous fassions quelque chose pour sauver les otages que les Allemands massacrent quotidiennement dans les pays conquis. Tous les jours, nous lisons des histoires d'épouvante. Hier, c'étaient 400 Lithuaniens massacrés pour la mort de deux soldats allemands. Aujourd'hui, c'est la terreur en Bohême parce que le bourreau Heydrich est assassiné. L'autre jour, c'était en Norvège, ou en Hollande, ou en Belgique, ou en France. Tous les jours, c'est en Pologne.

C'est effrayant ! C'est contre tous les principes de la morale civilisée. On massacre cent innocents parce qu'on ne peut pas saisir un coupable. Le monde n'a jamais rien vu de pareil, pas même aux époques de la barbarie. Dans les temps anciens, on massacrait parfois les populations dans l'acte même de la guerre. C'était dans les moeurs de l'époque. Mais de nos jours, les Allemands ont des raffinements de cruauté. Ils assassinent à froid. Ils usent de la terreur policière. Ils décrètent la mort contre des innocents avec sursis de 24 heures, de cinq jours, de dix jours, de vingt jours en attendant qu'on ait trouvé le vrai coupable. C'est une abomination morale. Seule une âme nazie pouvait trouver cela.

Dorothy Thompson lance un appel ému aux gouvernements des Nations Unies. Nous négligeons trop, dit-elle, le caractère politique et révolutionnaire de la guerre actuelle. Il y a partout dans les pays conquis d'Europe des forces jeunes et explosives. Elles se défont dans le silence ou elles se sacrifient dans la douleur. Nous acceptons leur sacrifice, nous le provoquons même par nos incitations à la radio, mais nous l'acceptons avec une sorte d'égoïsme résigné. Des innocents sont morts ! Nous saluons ! Et c'est tout !

Eh bien, non ! Il faut que cela cesse. Ces peuples conquis sont nos alliés. Ils souffrent l'oppression, la famine, l'esclavage, la torture. C'est la guerre ! Mais lorsqu'on les assassine... Non ! Non ! Non !

N'allons pas croire que nous sommes impuissants devant la barbarie allemande. Dorothy Thompson rappelle que Churchill a fort bien réussi son effet, il y a quelques semaines, lorsqu'il avertit solennellement l'Allemagne que l'emploi des gaz par elle sur le front russe donnerait lieu à des représailles impitoyables de la part de la R.A.F. sur les grandes villes allemandes.

Dorothy Thompson propose qu'on use d'un avertissement aussi solennel pour sauver les otages de la Gestapo. Nous avons une arme contre l'Allemagne, c'est l'arme des représailles. Et grâce à la R.A.F. et à la puissance aérienne grandissante des Américains, nous avons désormais la force.

Il ne s'agit pas d'user de représailles sans avertissement. "Mais le peuple allemand," dit Dorothy Thompson, "au cours d'un ultimatum qui lui serait adressé à lui, non pas à un gouvernement quelconque, devrait recevoir un avertissement ininterrompu de 24 heures par jour, l'exclusion de tout autre programme à la radio, à l'effet que si l'on fusille un autre otage, un petit village allemand sans défense sera bombardé, et que pour chaque nouvel outrage de même nature, un autre village sera bombardé."

Dorothy Thompson dit que l'effet serait électrisant non seulement sur les peuples conquis, mais aussi sur les Allemands. Cette femme a raison. Elle a été longtemps correspondante de grands journaux américains à Berlin. Elle connaît l'âme allemande.

Pour reprendre un mot fort pittoresque de l'hebdomadaire new-yorkais *For the Victory*, organe des Français libres d'Amérique, nous avons trop de "pense petit" aux postes de commande de la politique et de la diplomatie des Nations Unies. Un de nos grands espoirs d'abrégier la guerre, c'est de provoquer une révolution en Allemagne. Pourquoi négligeons-nous cette arme si bon marché et si économique de la vie de nos gens ?

Prêtre décoré

WASHINGTON. — Le premier prêtre américain qui fut décoré pour bravoure dans cette guerre est le Père Joseph Lafleur (d'ascendance française), auparavant curé d'Abbeyville, Louisiane. Il a reçu la décoration en juillet dernier. Il a gagné sa décoration le deuxième jour de l'entrée en guerre des États-Unis, en venant à la rescousse des soldats blessés, continuant de les secourir à la face d'un déluge de bombes et de décharges meurtrières d'une attaque ennemie sur un aéropport philippin.

La session provinciale est prorogée

Les membres de l'Assemblée législative de Québec ont terminé leurs délibérations. Ils ont siégé durant trois mois environ et ils ont enrichi notre législation de plusieurs lois importantes. Il s'est accompli en effet du travail fructueux.

Il n'y a pas lieu de passer en revue tous les projets de loi que le gouvernement a fait adopter par la Chambre. Qu'il suffise de signaler rapidement quelques textes législatifs dont nous devons particulièrement louer nos gouvernants.

Pour aider le pouvoir fédéral à poursuivre la guerre, la Législature a consenti, pour la durée de la guerre, à transférer à Ottawa certaines taxes provinciales, pour lesquelles le gouvernement de Québec recevra une équitable compensation. A ce sujet, l'opposition a voulu soulever tout le problème des relations constitutionnelles et fiscales entre le fédéral et le provincial. Elle a même cru découvrir un attentat à notre autonomie. Les explications précises et opportunes de l'hon. M. Godbout ont suffi à faire comprendre à la population que nous n'abandonnons définitivement aucun droit, que nous faisons simplement notre part pour aider à la victoire.

En ce sens, le Premier Ministre eut l'occasion, au cours de la session, de faire plusieurs interventions qui ont éclairé nos compatriotes sur l'exacte nature de nos devoirs. Une motion adoptée à une forte majorité réaffirma la volonté du Québec de ne pas voir chambardé le système de recrutement actuellement en vigueur.

Le gouvernement a aussi refait une loi des élections plus conforme aux exigences démocratiques, il a fait adopter une loi des pensions plus généreuse pour les fonctionnaires, il a aboli les péages sur tous les ponts de sa juridiction, il a clarifié la loi de l'assurance des maris et des enfants, modification rendue nécessaire à la suite d'un jugement de la Cour d'appel, il a assuré une plus large diffusion aux Caisse populaires, il a accordé un octroi substantiel à l'École du Meuble de Montréal, il a créé un Conservatoire de musique et d'art dramatique.

Nous ne dressons pas ici un palmarès, nous citons simplement de mémoire quelques-unes des lois adoptées au cours de la session qui vient de se terminer. Nos législateurs ont aussi abattu la besogne de routine, indispensable au bon fonctionnement de nos institutions.

Les députés retournent dans leur patelin, mais les ministres demeurent au poste. C'est à eux qu'il appartient d'assurer le travail efficace de l'administration. Sous la direction éclairée de l'hon. M. Godbout, ils sont en mesure de servir avec éclat les meilleurs intérêts de notre province et de notre collectivité.

Vive Anastasie!

Nous aurions vraiment tort de voir jaune toutes les fois qu'un Orangiste dit des bêtises. Avant de nous mettre en colère, rappelons-nous que l'acte d'un sot est plus nuisible à celui qui le commet qu'à celui qui en est victime.

C'est à quoi nous songions en lisant les propos tenus par J. W. Carson, Grand Maître de la Grande Loge orangiste de l'Ouest de l'Ontario, à la réunion annuelle de la Loge à Toronto.

A propos de loges, nos pères avaient une expression bien française et qui est, hélas ! comme beaucoup d'expressions françaises, de moins en moins usitée de nos jours. Une loge, c'est un cabanon de fous furieux, et lorsqu'on voulait marquer sa réprobation devant le geste d'un imbécile, on disait : "On devrait l'envoyer aux loges !"

Il est superflu d'envoyer Carson aux Loges. Il y est déjà.

A propos de Carson et des Orangistes, nous partageons l'avis que donnait jeudi soir le *Soleil* de Québec :

"S'il y avait un moyen de convaincre la presse canadienne-française qu'elle ne doit pas faire le jeu de l'adversaire en réagissant violemment contre la secte orangiste, on la priverait d'un combustible sur lequel elle compte pour alimenter le feu qu'elle vient de rallumer. Est-ce trop demander à la confrérie ?"

Très bien ! Très bien ! Souhaitons que la prière du *Soleil* soit entendue partout, et surtout chez les professionnels du "patriotisme."

Quand comprendrons-nous donc enfin que notre arme la meilleure contre les détracteurs du nom français, ce n'est pas l'invective, mais la raillerie ? A quoi bon se mettre en colère quand on a affaire à des imbéciles ?

Toutes les fois qu'un méchant ou un sot essaie de nous accabler, nous voyons nos professionnels du "patriotisme" faire des bonds affolés comme s'ils avaient été piqués par une guêpe. On a beau les rappeler à la dignité, rien n'y fait. C'est navrant ! Pour en revenir à notre habitant de la Loge, le nommé Carson se plaint amèrement des "empiètements" de la langue française au Canada. Il y aura toujours des plainards ! Eh bien, mon petit, ôte tes grands pieds plats si tu ne veux pas qu'on marche dessus.

Nous avons nos fous. Ils ont les leurs. L'euthanasie, c'est la "suppression" des fous sans douleur. Vive Anastasie !

Choses du temps

Les revendications italiennes contre la France

Les agences de nouvelles nous ont appris que Mussolini a massé 300,000 hommes près de la frontière française pour appuyer ses revendications territoriales contre la France. Certaines gens, toujours sympathiques au Duce, inclinent à penser qu'après tout, il n'a peut-être pas tort, qu'il ne veut que ravoir des territoires qui font partie de l'héritage italien. Voyons les choses d'un peu plus près.

Mussolini réclame présentement la Corse et la Tunisie. Sur quel fondement historique s'appuient ces demandes ? La Corse appartient à la France depuis 1768. Auparavant, elle passa en diverses mains ; pour sa possession se battirent entre eux les Espagnols, les Anglais, les Français et les Génois. Tout compte fait, elle n'a jamais appartenu à l'Italie.

La prétention à Nice est aussi vaine. Cette ville très ancienne appartient aux Phéniciens et aux Massaliotes. Rattachée à la Savoie au XIVe siècle, les Français l'occupèrent en 1691, en 1707 et 1744. Nice devint officiellement française en 1793, mais en 1814, elle est donnée aux États sardes. En 1860, elle fait retour à la France, à la suite de la guerre d'Italie de 1859, et de la libre volonté de ses habitants.

C'est en 1881 que la France décide d'occuper la Tunisie que les beyss sont impuissants à gouverner et d'y établir son protectorat. Les indigènes ont toujours eu à se louer de l'influence française à laquelle ils doivent les progrès accomplis dans le domaine de l'administration, de l'hygiène, de l'instruction. Si l'on s'en tient au facteur numérique, les résidents français sont plus nombreux en Tunisie que les résidents italiens.

Les arguments historiques de Mussolini ne reposent donc sur rien. Il veut tout simplement étouffer la rumeur de mécontentement qui gronde dans son pays en étalant des conquêtes faciles, contre un adversaire déjà blessé.

LA MUSIQUE

Nous avons un conservatoire

Les musiciens ont appris avec joie que le gouvernement de la province venait de fonder un conservatoire. Voici enfin comblé un besoin qui se faisait sentir depuis vingt ans.

Cependant, la tâche n'est pas terminée; elle ne fait même que commencer. Le conservatoire existe sur le papier; il reste à le créer et à le faire fonctionner. Ceux qui auront ce travail à accomplir doivent s'armer de courage. En plus de prévoir un mode d'administration, ils devront voir à déterminer les programmes d'études.

L'article 3 de la loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec dit : "Ce conservatoire a pour but d'assurer la coordination de l'enseignement de la musique et de l'art dramatique, dans cette province, sans toutefois, porter atteinte au développement et à l'autonomie des institutions existantes, et d'aider à la formation professionnelle de compositeurs, de chanteurs, d'instrumentistes et d'acteurs."

Je n'insiste pas sur l'importance des mots coordination et sans porter atteinte, etc : cette importance est évidente. J'attire l'attention des musiciens sur le fait que le conservatoire, dans l'esprit de ses fondateurs, doit viser à former des compositeurs.

Je m'en tiens ici au seul conservatoire de musique. Pour ce qui est de l'art dramatique, je laisse aux spécialistes le soin d'exprimer leur opinion.

A l'article 9 de la même loi, on lit : "Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer, pour le bon fonctionnement du conservatoire, deux comités d'au plus sept membres nommés pour trois ans et désignés respectivement sous le nom de "Comités d'études musicales" et de "Comité d'études dramatiques." Puis, à l'article 10 : "Chaque comité est un corps consultatif qui étudie les questions d'enseignement intéressant le conservatoire."

C'est donc en somme le Comité d'études musicales qui, de concours avec le directeur du conservatoire, aura à établir les programmes d'études.

Les membres de ce comité ne devront pas oublier qu'un des buts du conservatoire est de former des compositeurs. Le programme d'études devra donc comporter toutes les matières qui forment le bagage indispensable du compositeur : harmonie, contrepoint, fugue, composition, orchestration et, au besoin, musicologie et direction d'orchestre.

J'affirme même que le but premier d'un conservatoire est de former des compositeurs. Les chanteurs et les instrumentistes profiteront, nul n'en doute, de la coordination et de l'unification que le conservatoire apportera dans l'enseignement musical. Ils en profiteront même s'ils ne fréquentent pas le conservatoire.

Il faut appeler les choses par leur nom; nous avons trop de bacheliers en musique qui ne sont que bacheliers en piano. Il faudra, à ce point de vue, que le conservatoire, sans détruire les organismes déjà existants mais au contraire en les aidant, veille à la standardisation des diplômes.

Il n'est rien de plus simple que d'être compositeur qui devront pouvoir trouver au conservatoire l'accueil le plus large. C'est dans l'établissement des études théoriques que le Comité d'études musicales aura la tâche la plus difficile. Il ne suffit pas d'instituer des classes d'harmonie, de contrepoint, de fugue, de composition et d'orchestration indépendantes les unes des autres, des classes dans lesquelles chaque titulaire sera roi et maître. Il faut veiller à ce que ces classes soient en somme des vases communicants, que l'enseignement du conservatoire ait de l'unité, que chaque classe soit un organe vivant d'un organisme vivant qui sera le conservatoire. En d'autres termes, il faudra que le conservatoire forme, non seulement des compositeurs qui connaissent leur métier, mais des compositeurs qui auront appris à se faire une personnalité.

Il ne s'agit pas de former des génies; les génies se forment sans les conservatoires et, souvent, malgré les conservatoires. Il s'agit de former des compositeurs qui connaîtront leur métier au point que ce métier sera devenu pour eux une seconde nature. Nous n'avons pas besoin de ces pseudo-musiciens qui ne savent qu'appliquer aveuglément les règles des traités.

A ces messieurs du futur comité d'études musicales, nous disons donc : vos compatriotes vous font confiance en vous désignant à un poste important. L'avenir musical des vôtres dépend en dernier ressort de vous. Allez-y messieurs et faites-nous du bon boulot.

Jean VALLERAND

TRIBUNE LIBRE

JUSTICE POUR LA FRANCE LIBRE!

Au moment où des critiques animées par des desseins obscurs sont portées de divers côtés contre le mouvement du général de Gaulle; au moment où dans la presse des États-Unis de courageux éditeurs comme celui, récent, du New York Herald Tribune : "Justice for the Free French," rappellent de la grandeur symbolique et l'efficacité au combat de la résistance française, groupée sous le drapeau de la Croix de Lorraine, il importe que, de ce côté de la frontière, en pays canadien, et spécialement en pays canadien-français, des voix s'élèvent pour affirmer la fidélité des Alliés et des Nations Unies à la France Libre.

Que reproche-t-on au Mouvement Français Libre du général de Gaulle et de son Comité National ? D'être divisé ? Tous les Français qui ont rallié la Croix de Lorraine sont parfaitement unis autour de buts communs; ils ont sacrifié tout ce dont ils jouissaient en France, pour combattre, pour libérer la France, le territoire métropolitain et l'Empire; pour rendre à la France son indépendance et la libre disposition de son destin. Ceci est net, certain, clair : personne ne le conteste. Que demandent-ils de plus ? Rappelons, après cette constatation, le mot magique du général de Gaulle : "A ceux qui nous reprochent d'avoir dans nos rangs des socialistes, des francs-maçons, des hommes de gauche, et d'extrême-gauche; à ceux qui nous reprochent d'avoir dans nos rangs des royalistes, des catholiques, et des cléricaux, des hommes de droite, et d'extrême-droite, répondons hardiment qu'ils ont tous raison; et que tous ces 'reproches' sont tous fondés !"

Des incidents de personne ? Assurément il y en a eu quelques-uns au sein des Français Libres ! Mais pourquoi tant de sévérité pour les uns et tant de bienveillance indulgente pour les autres ? On refuse de reconnaître le mouvement Français Libre comme un gouvernement à cause de ce conflit de personne, et l'on reconnaît le gouvernement de Vichy qui a consommé neuf ministères en huit mois, et où le maréchal Pétain a fait mettre aux arrêts ou en prison effective trois de ses anciens ministres, Laval, Pomaret et Tizier-Vignancourt. Pourquoi ces deux poids et ces deux mesures dans le jugement des gouvernements ?

On reproche au Comité National du général de Gaulle de ne pouvoir constituer le gouvernement de la France Libre. Mais ce n'est l'ambition ni du général, ni de son comité; puis le général a maintes fois, de la façon la plus catégorique, et la plus solennelle, répété que sa tâche était une tâche de guerre — combattre — et une tâche provisoire d'administration et de gouvernement du patrimoine colonial français resté libre; que, à la paix, il remettrait son épée au service du gouvernement légal et régulier qu'aura constitué la France après sa délivrance. L'attitude est claire, animée par une sincérité totale et un absolu dévouement à la volonté librement exprimée de la Patrie. Le général de Gaulle, et tous les Français Libres, sont d'un désintéressement sans réserve. Ils savent bien que, si grande que soient les services qu'ils auront rendus à la cause de la libération pendant la guerre, le gouvernement de France sera constitué, en France, après la guerre, par des forces de résistance, nées sur le sol de France, qui auront souffert sous l'occupation allemande, et sous l'oppression fasciste; qui se seront organisées sur tout le territoire, et par des hommes nouveaux et jeunes qui se seront révélés forts devant l'épreuve.

Et pendant ce temps, on reconnaît le gouvernement du Maréchal, dont personne ne peut douter que, le jour où la France libre aura retrouvé son visage radieux, Pétain, Darlan, Laval et leurs complices, même reconnus par les Nations Unies, seront balayés dans l'indignation et la volonté justicière du peuple.

Que reproche-t-on encore au Comité National ? De n'être pas suffisamment animé par la passion démocratique ? Cette accusation peut-elle être portée de bonne foi ? Les membres du comité sont de Gaulle à maintes fois affirmé, son accord avec l'idéologie de la Coalition de la Liberté, et sa volonté d'aider, dans toute la mesure des pouvoirs temporaires qu'il exerce, à la reconstruction d'un monde libre et d'une France démocratique et républicaine. De quelle avalanche de critiques et d'outrages ne serait-il pas acablé, s'il avait pris dans un sens ou dans un autre une position de sectarisme politique qui eût écarté les uns ou les autres de cet éminent mouvement de résistance française qui a surgi en France et dans le vaste monde !

Il faut être sérieux. Justice pour la France Libre. Les difficultés rencontrées par le mouvement du général de Gaulle tenaient pour une part aux faits eux-mêmes, aux obstacles immenses que doivent surmonter les Français de France, pour rejoindre le combat; à l'absence d'administration et de services, dans le monde, qu'il a fallu créer de toutes pièces; et à l'hostilité efficace que tout le personnel consulaire, diplomatique, commercial de Vichy, suscitait partout dans le monde aux Français Libres. Les menagements qu'ont eus pour Vichy, les États-Unis, le Canada, et même Londres, ne sont pas plus étrangers aux hésitations du mouvement sur le territoire même des Nations Unies.

Aujourd'hui, ce mouvement a franchi ces difficultés. D'autres naissent sous nos pas. Il en triomphera, car il représente la pensée du vaillant peuple de France, héroïque dans son combat. Les Français qui arrivent de France disent unanimement que toute la résistance de leur patrie est groupée autour du mouvement du général de Gaulle, qui personnifie la fidélité à la parole donnée, la volonté de combat, l'espoir de la libération, la confiance en la reconstruction d'une France démocratique libre. Les Français libres dans le monde libre, et en France asservie, sont les amis du Canada, de l'Amérique, de l'Angleterre, des Nations Unies. Ils sont les soldats de la Coalition sur la terre d'Europe libre. Ils sont nos frères dans le combat mortel où le Canada est engagé. Et les hommes de Vichy sont des fantômes d'un autre âge, naturellement hostiles à toute démocratie, et actuellement entre les mains de nos ennemis.

Justice pour la France ! Le devoir des gouvernants des Nations Unies est clair. Il est impérieux. Consolider l'autorité du général de Gaulle, c'est renforcer la Coalition; diminuer, minimiser le mouvement, c'est affaiblir la Coalition. Aider la France Libre sans réserve est un devoir de combat.

Et le devoir dans l'univers de tous les Français qui veulent la résurrection de leur patrie et l'établissement d'institutions libres en France et dans le Monde, est de se rassembler autour du drapeau. Autour du drapeau à la Croix de Lorraine !

Emile VAILLANCOURT

Il manquent de main-d'oeuvre, hélas!

LONDRES. — Les cercles polonais de Londres ont rapporté que le gouverneur allemand du Waterland, district de Pologne, avait annoncé que le labour polonais "devait être exploité jusqu'à l'ultime limite". Il ajoutait que ceux des paysans de Pologne, dont la "bonne volonté" fournit un travail particulièrement profitable à l'effort de guerre germanique "auront la grande faveur de rester là où ils sont !"

Le Centre d'Information belge à New-York annonce que le journal allemand "Frankfurter Zeitung" avait publié un décret nazi généralisant un système de travaux forcés en Belgique. Suivant ce décret, femmes et vieillards seront mis à l'ouvrage, relayant ainsi les travailleurs belges pour l'effort de guerre germanique.

La radio axiste n'a pas de chance

LONDRES. — Deux postes de radio "clandestins" se livraient, la semaine dernière à une propagande acharnée contre les Nations Unies. L'un se nommait lui-même "Radio-Himalaya" et l'autre "Radio de l'Inde libre". Les deux postes prétendaient être cachés dans l'Inde. Or, la BBC les a démasqués. Le premier fonctionnait à Rome et l'autre à Berlin. Depuis cette révélation, "Radio-Himalaya" et "Radio-Inde libre" ont surtout été remarqués par leur silence dans le domaine des ondes.

La Nuit sur le Monde

J'avais hésité entre deux titres, celui-ci et cet autre tiré d'un roman de Kipling, — "La Lumière qui s'éteint." Mais la lumière est déjà éteinte dans tant de pays... Réellement, c'est la nuit qui plane sur le monde. D'abord en Teutonie, où les forces d'extinction, après le tarissement de la pensée libre, ont par conséquent anéanti avec elle les manifestations de l'Art, des Belles-Lettres et de la Science, considérés, de par leur essence, sous leur aspect bienfaisant. La Germanie victorieuse a éteint, tout autour d'elle, les autres flambeaux. Avant même que les ténébres eussent été établies sur toute l'Europe, des Allemands les premiers avaient poussé le cri d'alarme. Certes, un tel honneur ne revient pas à cet Emile Ludwig, que notre ami, Pierre Courthues s'est complu à si justement tancer pour sa glorification d'une culture, s'éteignant elle-même en étouffant les autres. Nous nous reporterons plutôt à la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, qui, sous la signature de Mithesus, a regretté l'événement de ce que son rédacteur appelle "les Réserves Spirituelles". Il est nécessaire d'enseignement supérieur; car on ne doit pas se borner à la seule technique de l'armement. Telle est la thèse perspicace que soutint valablement en 1939, la gazette germanique. Mais il est trop tard aujourd'hui. L'explosion des bombes n'est pas seulement mortelle pour les corps, l'obsession de leur manufacture empêche à la longue les âmes qui avec un but de conquête se bornent à ce labour meurtrier... Une jeunesse, depuis sa tendre (7) enfance, si j'ose dire, enorgueillie exclusivement par la préparation d'abord, ensuite pour la continuité systématique de la guerre, est destinée à voir se flétrir ses valeurs intellectuelles.

Les persécutions contre les libéraux ont eu pour résultat de dépeupler les universités, où se sont réfugiés des fanatiques, dont le seul mérite comme en Italie réside en la couleur de leur chemise ! La jeunesse militarisée n'a plus qu'un culte, qu'une religion, le culte, la religion de la force brutale, aboutissant à la domination matérielle. Les chefs d'oeuvre de la peinture et de la littérature sont brûlés sur la place publique. Les meilleurs écrivains sont obligés de s'exiler, s'ils ne veulent pas dépérir en les camps de concentration.

Quant au génie d'invention et à la science, il ne sont plus que jamais les serviteurs du meurtre et de la destruction. Le Troisième Reich a décrété sa propre stérilisation.

La jeunesse, pour laquelle les dictatures président travaille d'abord, n'est que leur première victime. On l'a dit avec preuves à l'appui, l'enseignement a rompu avec toute objectivité réelle, comme l'enseignement germanique dans ses grandes lignes, est dépourvu des critères fondamentaux et ne sert plus qu'à propager des réveries nationalistes concoctées par l'Etat... Le subjectivisme d'un Herr Ludwig est monstrueux.

Ernest Erich Noch nous fait savoir que la terreur règne jusque chez les professeurs de grammaire; ils évitent de se servir d'exemples... Citer et surtout commenter des textes d'auteurs, voilà qui peut aisément conduire au crime de haute trahison contre LE Parti, car naturellement, de parti, il n'y en a qu'un.

Les médecins manquent. Les hommes de recherche et de laboratoire aussi, puisque les casernes surpeuplées et les camps de travail forcé ne les fourmillent pas. Nous n'aurions quasiment rien à objecter si ces malheurs avaient été réservés à la seule Germanie. "Charbonnier est maître chez lui," nous assure le proverbe français. Mais ces ambitieux démesurés se sont mis en tête d'imposer au reste du monde les lois exorbitantes et déshonorées, qu'ils avaient premièrement élaborées pour eux-mêmes. Ils répandent les méfaits, comme les plus forts bienfaits. L'Autriche a subi le joug du plus fort. Elle vivait, vivait, grâce musicale et charme — comme disparaît. Ensuite, ce fut le tour du modèle des dictatures, la république tchéco-slovaque. Puis la Pologne fut massacrée, assassinée, exilée. Ensuite la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg furent réduits en esclavage. Lorsque la France tomba et que son armée, reconnue comme la meilleure au monde, succomba par le fait de l'insuffisance de son matériel, de son aviation et de sa motorisation, — alors, avec ce pays, qui est le nôtre, et que l'on a appelé "la patrie du genre humain," véritablement, le cœur et le cerveau de la civilisation européenne s'écrasèrent, et le dernier rempart, capable de résister à l'invasion générale fut emporté par les eaux du déluge... En vain la petite Grèce fut merveilleuse d'héroïsme, le torrent rompit toutes les digues. C'est un grand Allemand, Nietzsche, qui l'a proclamé, "partout où passe la Prusse, le désert spirituel commence et l'empire de la beauté finit."

Que de ruines morales s'élevant sur les ruines physiques ! Spoliation, famine, deuil, désespoir, séparation ! Pour le moment, le doux soleil de Paris subit une éclipse. Le flambeau qui éclairait le monde, on voudrait qu'il chancelât sur sa base à jamais. On parle de "collaboration," mais il faut s'entendre; ce n'est pas en cherchant à éteindre le Phare, que l'Europe pourra profiter de son rayonnement ! Il serait absurde de le penser.

Pour les peuples environnants, plus particulièrement, l'Allemagne et l'Italie, la France fut la source du progrès des moeurs. D'elle l'Italie et l'Allemagne apprirent cette civilisation qui précéda la civilisation latine, et qui nous vient de nos aïeux celtes et gaulois, ces premiers maîtres de la "douceur de vivre," de l'idéalisme, de la spiritualité, de la courtoisie, de la générosité, et d'un courage, si peu courtois au machinisme d'aujourd'hui que Brennus combattait sans son bouclier !

Les tribus germaniques étaient d'esprit moins léger, et déjà si inféodées à la guerre, qu'il ne fut pas aisé de leur apprendre les arts qui rendaient moins barbares la rude vie primitive.

Grâce à nos aïeux, les Celtes, — eux les Teutons par les lois scientifiques de la diffusion et de l'effort, se groupèrent en villages, au lieu de vivre sous des tentes. Ils consentirent à labourer la terre, tandis que leur instinct les poussait à ne voir dans la charrie qu'un fer de lance, détourné de son but. Les premières poésies d'Outre-Rhin furent inspirées par l'Ordre des Bardes. Don plus précieux encore ! La Gaulle transmit aux hordes teutoniques, le Christ et son évangile. Il en résulta une existence plus polie et, par nos moines, l'initiation à l'artisanat en mieux temps qu'aux envolées théologiques.

En dépit des rodomontades du Dr Goebbels, c'est bien la France du XIIe siècle qui enseigna à ce peuple le vocabulaire gracieux de l'amour. Et avec l'Amour, cet autre bien céleste, la gaieté. Accoutumés aux cris rauques et sauvages, le Germain commença à rire... Bien mieux, il s'essaya à devenir "courtois." Ainsi la France travailla à la libération de l'Allemagne. Au Moyen Âge, l'Allemagne était viciée à une sorte de magie nordique, ou bien comme les Walkyries, elle exhortait les guerriers au combat, et s'y mêlant elle-même, ou elle se limitait à un foyer, silencieux et asservie. Mais, sous notre douce influence, elle commença à goûter ce respect dû à son sexe, sous le nom de "Frauenverehrung." Ses premières libertés communales d'outre-Rhin eurent chez nous leur origine.

Sous Louis XIV tout était français à-bas. N'importe quel barbillon parisien recevait en Allemagne le titre de marquis. Tandis que le Herr Doctor était relégué à l'office, le marquis dans un normand était appelé à la Cour et frayait avec les grands seigneurs. On a vu que Goethe se plaisait à reconnaître sa dette intellectuelle à la France. Schiller s'était formé à l'école de notre Révolution de 1789. Kant et Leibnitz furent les continuateurs de Descartes.

Les Nazis veulent occuper tout ou partie du territoire français. Ils ne nous apprendront rien, car nous leur avons appris, tout ce qui a quelque importance. La lumière renaitra chez nous, bientôt, avant sans doute qu'elle ne commence à apparaître chez eux.

H. A. JULES-BOIS

(Le Messenger, de New-York)

Croix de fer, puis croix de bois!

STAMBOUL, TURQUIE. — Un corps franc de Russes a interrompu cette semaine dans la région de Starala-Rouss, une cérémonie au cours de laquelle quarante soldats nazis devaient être décorés de la Croix de fer. Alors que la présentation était en cours, la salle entière sauta, trébuchant sur le point de se faire, la salle entière sauta, trébuchant sur les décorés, ainsi d'ailleurs que les décorateurs.

Le journal du matin est le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur l'actualité mondiale

Que se passe-t-il?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

CHRONIQUE MILITAIRE

Les unités du C.E.O.C. vont à l'entraînement

Les étudiants de McGill
et du Sir George Williams
College partiront
demain matin

Plusieurs centaines de jeunes gens
du C.E.O.C. de l'université McGill et
de Sir George Williams College, se
rendront au camp d'été de Farnham
demain.

Les deux unités partiront de l'arsenal
Sir Arthur Currie, ouest, avenue
des Pins, à 9 h. demain matin pour
défiler jusqu'à la gare Windsor d'où
un train spécial les amènera à Farnham.

Le major O.B. Rexford aura charge
du défilé et le sous-lieutenant W.
M. Ford aura charge du détachement
du Sir George Williams College.

Les troupes défilèrent sur l'avenue
des Pins vers l'ouest jusqu'à la rue
Université; au sud sur Université
jusqu'à Sherbrooke; à l'ouest sur
Sherbrooke jusqu'à Peel; et au sud
sur Peel jusqu'à la gare Windsor.

Ces deux unités feront leur entraînement
et vivront sous les tentes
pendant 15 jours.

Canadien français à l'honneur dans le corps d'aviation

L'aviateur-chef J.-Jacques
Thibault d'Ottawa arrive
premier de sa classe

Le vice-maréchal de l'air William
Bishop, V.C., directeur du recrutement
de l'aviation, épinglea les ailes
de pilote sur la poitrine de l'aviateur-
chef Philias-Jacques Thibault, d'Ottawa,
lors d'une cérémonie à St-Hubert,
le 4 juin. Ce jeune homme s'est
classé le premier de son groupe à une
école d'entraînement aérien au Canada.
Il est probablement le premier
Canadien français à obtenir un tel
succès dans l'aviation.

La classe finissante comprend plusieurs
Canadiens français de Lachine,
Waterloo, Montréal, Trois-Rivières
et Ottawa; et il y en a même qui
viennent de l'Alberta.

Le jeune Thibault devrait recevoir
sa commission d'officier comme résultat
de son excellent travail. Il est
le fils de M. Philias Thibault, fonctionnaire
du secrétariat d'Etat, à
Ottawa.

Défilé du C.A.R.C. à Victoriaville

La "Silver Band" d'Ottawa
se fera entendre pour la
première fois dans
cette ville

Les membres du Corps d'aviation
royal canadien défilèrent pour la
première fois dans les rues de Victoriaville,
demain. Ce sera aussi la
première fois que la "Silver Band"
d'Ottawa se fera entendre dans cette
ville. Elle accompagnera la parade
composée des officiers, sous-officiers
et étudiants de l'école d'entraînement
aérien élémentaire no 3, située à
Victoriaville. Le chef d'escadron
Denton Massey commandera le défilé.

Dans la soirée, à 8 heures, la "Silver
Band" donnera un concert au
cours duquel une escouade de précision
y eût l'effectif de Lachine
donnera une démonstration. Un
groupe d'aspirants-pilotes et d'aspirants-
navigateurs de l'école de Victoriaville
participera aussi à la démonstration.

Transfert à Lachine d'une école d'officiers

On annonce que l'école d'entraînement
des officiers du C.A.R.C. qui
était située à Toronto, a été transférée
à Lachine, où le Corps d'aviation
a d'importants effectifs. L'école
ouvrira ses portes lundi et déjà les
candidats ont commencé à arriver de
toutes les parties du Dominion.

Le chef d'escadron Frank Belway,
qui dirigeait l'école d'entraînement
de Toronto, reste en charge de celle
de Lachine. Il a sous ses ordres les
officiers d'aviation Lockhart et Palmer
et les sergents Krane et Gilmour.

Vouloir mettre vos économies
en sécurité, c'est vouloir du
même fait la sécurité du pays.

600 jeunes militaires arriveront à Farnham, dimanche

Six cents jeunes gens du C.O.T.C. de McGill et du Sir George Williams College arriveront au camp d'été de Farnham, dimanche midi, pour commencer leur entraînement annuel. L'avant-garde, conduite par le commandant du major C. F. Savage et du Lt. F. Diplock, du McGill, et du Lt. M. Ford, du Sir George Williams College. (Photo de l'armée canadienne)

Montréalais qui se fait valoir outre-mer



Le lieutenant de section Ian Ormston de Montréal qui vient d'être décoré de la Distinguished Flying Cross pour son "ardeur exceptionnelle à attaquer l'ennemi." Officiellement, il a détruit trois avions nazis, en a probablement détruit un autre et a participé à la destruction d'un cinquième. (Photo du Corps d'aviation royal canadien)

Volontaires canadiens

Tous les jours de nombreux Canadiens
viennent grossir les rangs de
notre Armée. Recrues du service obligatoire
et simples civils, ils ont compris
que l'heure était à l'action et que
tous devaient se donner la main pour
hâter la victoire. De tout cœur, nous
félicitons ces braves de leur beau geste
et nous publions dans cette colonne
une liste de ceux qui sont passés à
l'active dernièrement.

Au centre de recrutement
de l'armée canadienne à 1121
rue Saint-Jacques ouest, Montréal

Grant, W. A., Montréal;
Chown, D. R., Montréal;
Gagnier, J.-A., Montréal;
Shoffrey, H., Montréal;
Montambault, J.-A., Montréal;
Larose, C.-J., Montréal;
McManus, M. J., Lachine;
Cartwright, P. E., Montréal;
Harper, W. A., Montréal;
Lalonde, J.-P., Montréal;
Churchill, J. B., Montréal;
Green, E., Ville LaSalle;
Richard, N., Montréal;
Plante, H., Montréal;
Dufresne, R., Montréal;
Boudreau, J.-W., St-Vincent-de-Paul;
Leatherbarrow, T., Verdun;
Labrie, J.-P., Montréal;
Turcotte, C.-E., Montréal;
Pinard, J.-R., Montréal;
Coutu, G., Montréal;
Bonneville, F., Montréal;
Caron, G., Montréal;
Heppburn, W. M., Montréal;
Deeb, K. R., Montréal;
Racicot, J.-E., Verdun;
Wilson, G., Montréal;
Heuback, F. A., Montréal;
Gauthier, F.-J., Montréal;
Sautchock, G., Montréal;
Caskin, D., Montréal;
McGrindle, J. A., Montréal;
Rae, E., Verdun;
Tindal, J.-W., Montréal;
Black, C., Verdun;

Hopewell, C. E., Rosemont;
Wright, E. G., Lachine;
Roberts, L.-P., Montréal;
Mason, J.-A., Montréal;
Campbell, R., Montréal;
Pellerin, J., Montréal;
Guérard, J.-B., Montréal;
McNeil, N. B., Montréal;
Okulowsky, J., Montréal;
Bouziane, A. L., Longueuil;
Jenner, L., Verdun;
Repas, A.-S., Montréal;
Dixon, F., Verdun;
Law, J., Montréal;
Dance, F., Montréal;
et Turgeon, A.-J., Montréal.

Promotion du major Ernest Côté de Winnipeg

Après avoir servi avec une brigade
outre-mer, le major Ernest Côté,
d'Edmonton, du Royal 22e Régiment
est revenu au pays. Il est maintenant
sous-adjutant général adjoint. Son
prédécesseur, le major John Mc-
Queen, de Calgary a été nommé commandant
en second du Calgary Highlanders,
son propre régiment.

Le collège Laval à l'oratoire St-Joseph

Demain aura lieu le 30e pèlerinage
annuel du collège Laval à l'oratoire
St-Joseph. Parents, et anciens
élèves sont cordialement invités.

L'A.C.J.C. est-elle une organisation catholique?

Selon le Canadian Register, cette association s'intéresse
plus aux choses raciales et politiques qu'à l'action
catholique — Une allusion aux cérémonies
en l'honneur de Dollard des Ormeaux

"L'Association catholique de la
jeunesse canadienne française", n'est
pas un mouvement catholique", souligne
le "Canadian Register" dans
son édition de cette semaine. Cette
publication, dont l'édition de Québec
était autrefois le "Montreal Beacon",
est l'organe officiel des provinces catho-
liques de Toronto et de Kingston,
du diocèse de Pembroke et des catho-
liques de langue anglaise de Montréal.

L'éditorial du "Canadian Register",
faisant allusion à l'incident survenu
au cours des cérémonies en l'honneur
de Dollard des Ormeaux, précise que
l'A.C.J.C. était auparavant le corps
supérieur de quatre groupes d'action
catholique. "Depuis, toutefois, l'A.C.J.C.
s'intéresse plus aux choses raciales
et politiques qu'à l'action catholique;
elle a été récemment relevée de ses
responsabilités spirituelles..."

En soulignant les cérémonies qui
eurent lieu au parc La Fontaine, en
l'honneur de Dollard, le "Canadian Register"
rappelle que l'A.C.J.C. fut
invitée par le brigadier-général E. de
B. Baret à participer à la célébration.
L'Association refusa l'invitation en
préférant commémorer ce jour glorieux
comme elle l'avait fait dans le passé.
"Un groupe de jeunes gens tenta,
durant les cérémonies, de causer du
désordre, mais il ne semble pas qu'ils
fussent des membres de l'A.C.J.C. Ils
portaient, cependant, des panneaux-
réclames sur lesquels

on lisait: "La seule leçon de Dollard:
"Pas de conscription", et "Bravo,
A.C.J.C."

"L'incident est malheureux, car il
tend à jeter l'Église dans une contro-
verse politique", dit le "Canadian Register",
en ajoutant que l'on peut
avoir cette impression même si, en
dépit de son nom, l'A.C.J.C. n'est
pas une organisation catholique. Au-
trefois, elle était le corps supérieur
de quatre groupes admirables d'action
catholique: la J.O.C., la J.A.C., la
J.I.C. et la J.E.C. Mais, depuis,
elle s'intéresse plus aux choses raciales
et politiques, ayant été relevée de
ses responsabilités spirituelles.

"Nous vivons dans un pays libre
et nous ne désirons pas critiquer les
groupes qui poursuivent des fins poli-
tiques. Mais il fait pitoyable de voir
qu'un tel groupe garde le nom de
"catholique". Les membres de l'A.C.
J.C. sont sans aucun doute catho-
liques, mais ils poursuivent leurs ac-
tivités non à titre de catholiques, mais
à titre de Canadiens de langue fran-
çaise. L'adjectif catholique est em-
ployé d'une façon qui ne rend pas
service à la cause de la religion. Les
Canadiens catholiques ne sont pas
tous des Canadiens français et les
catholiques de langue française ne
partagent pas tous les vues de l'A.C.
J.C. L'Église est universelle; elle ne
s'intéresse pas à des activités parti-
culières. L'Église est spirituelle; elle
ne s'intéresse pas à la partisanerie
politique."

Joey Jacobson rend hommage à Roger Rousseau

Le sergent Rousseau a fait
en sorte que les nôtres
soient mieux compris

Dans la dernière lettre qu'il a écrite
avant de mourir, le sergent de section
Joey Jacobson, de Montréal, rend
hommage au sergent de section
Roger Rousseau, aussi de Montréal,
pour avoir contribué à une meilleure
entente entre les Canadiens français
et les Anglais de l'Empire britannique.

Le sergent Jacobson a adressé sa
lettre à M. Réal Rousseau, frère du
sergent Rousseau qui venait d'être
porté disparu. Le sergent Rousseau,
a-t-on ensuite appris, est sain et sauf,
mais il est prisonnier de guerre. Le
sergent Jacobson a perdu la vie au-
dessus du Reich quelques heures
après avoir envoyé la lettre adressée
à M. Réal Rousseau.

"Comme Montréalais qui connaît
les Canadiens français, je puis dire,
en toute honnêteté, que Roger, du-
rant ses dix-huit mois dans l'Aviation
canadienne, a fait beaucoup
pour que les Canadiens français et
les autres citoyens de langue an-
glaise s'entendent et se comprennent
mieux", dit le sergent Jacobson.

L'enrôlement des Canadiens habitant aux Etats-Unis

On ouvrira incessamment
six centres d'enrôlement
dans les principales
villes américaines

OTTAWA, 29. (P.C.) — Le quar-
tier général de la défense nationale
annonce ce soir qu'on ouvrira des
centres d'enrôlement, le 1er juin,
dans six des principales villes des
Etats-Unis pour permettre aux Cana-
diens demeurant dans ce pays et qui
ont été appelés pour servir dans les
forces armées américaines de permu-
ter à l'Armée du Canada.

Cette mesure fait suite à une en-
tente conclue au mois de mars entre
le gouvernement du Canada et celui
des Etats-Unis.

Ces centres d'enrôlement seront
situés à Seattle, St-Paul, Minnesota;
Detroit, Buffalo, Boston et Bangor,
Me.

Le collège Laval à l'oratoire St-Joseph

Demain aura lieu le 30e pèlerinage
annuel du collège Laval à l'oratoire
St-Joseph. Parents, et anciens
élèves sont cordialement invités.

L'A.C.J.C. est-elle une organisation catholique?

Selon le Canadian Register, cette association s'intéresse
plus aux choses raciales et politiques qu'à l'action
catholique — Une allusion aux cérémonies
en l'honneur de Dollard des Ormeaux

"L'Association catholique de la
jeunesse canadienne française", n'est
pas un mouvement catholique", souligne
le "Canadian Register" dans
son édition de cette semaine. Cette
publication, dont l'édition de Québec
était autrefois le "Montreal Beacon",
est l'organe officiel des provinces catho-
liques de Toronto et de Kingston,
du diocèse de Pembroke et des catho-
liques de langue anglaise de Montréal.

L'éditorial du "Canadian Register",
faisant allusion à l'incident survenu
au cours des cérémonies en l'honneur
de Dollard des Ormeaux, précise que
l'A.C.J.C. était auparavant le corps
supérieur de quatre groupes d'action
catholique. "Depuis, toutefois, l'A.C.J.C.
s'intéresse plus aux choses raciales
et politiques qu'à l'action catholique;
elle a été récemment relevée de ses
responsabilités spirituelles..."

En soulignant les cérémonies qui
eurent lieu au parc La Fontaine, en
l'honneur de Dollard, le "Canadian Register"
rappelle que l'A.C.J.C. fut
invitée par le brigadier-général E. de
B. Baret à participer à la célébration.
L'Association refusa l'invitation en
préférant commémorer ce jour glorieux
comme elle l'avait fait dans le passé.
"Un groupe de jeunes gens tenta,
durant les cérémonies, de causer du
désordre, mais il ne semble pas qu'ils
fussent des membres de l'A.C.J.C. Ils
portaient, cependant, des panneaux-
réclames sur lesquels

on lisait: "La seule leçon de Dollard:
"Pas de conscription", et "Bravo,
A.C.J.C."

"L'incident est malheureux, car il
tend à jeter l'Église dans une contro-
verse politique", dit le "Canadian Register",
en ajoutant que l'on peut
avoir cette impression même si, en
dépit de son nom, l'A.C.J.C. n'est
pas une organisation catholique. Au-
trefois, elle était le corps supérieur
de quatre groupes admirables d'action
catholique: la J.O.C., la J.A.C., la
J.I.C. et la J.E.C. Mais, depuis,
elle s'intéresse plus aux choses raciales
et politiques, ayant été relevée de
ses responsabilités spirituelles.

"Nous vivons dans un pays libre
et nous ne désirons pas critiquer les
groupes qui poursuivent des fins poli-
tiques. Mais il fait pitoyable de voir
qu'un tel groupe garde le nom de
"catholique". Les membres de l'A.C.
J.C. sont sans aucun doute catho-
liques, mais ils poursuivent leurs ac-
tivités non à titre de catholiques, mais
à titre de Canadiens de langue fran-
çaise. L'adjectif catholique est em-
ployé d'une façon qui ne rend pas
service à la cause de la religion. Les
Canadiens catholiques ne sont pas
tous des Canadiens français et les
catholiques de langue française ne
partagent pas tous les vues de l'A.C.
J.C. L'Église est universelle; elle ne
s'intéresse pas à des activités parti-
culières. L'Église est spirituelle; elle
ne s'intéresse pas à la partisanerie
politique."

Il faut au pays une unité nationale plus accentuée

Mme Pierre-F. Casgrain explique aux déléguées du
National Council of Women of Canada que ce
n'est pas en se disant des paroles blessantes
que nous obtiendrons l'unité si nécessaire

Invitée à porter la parole devant
les déléguées au congrès annuel du
National Council of Women of Canada,
à l'hôtel Windsor, hier, Mme
Pierre-F. Casgrain a particulièrement
insisté sur la nécessité d'ac-
centuer l'unité nationale au Canada.

"Il faut que l'unité nationale
existe au pays si nous voulons obte-
nir un effort de guerre total et si
nous voulons que la guerre se pours-
uive avec enthousiasme, a dit Mme
Casgrain. Ce n'est pas en perdant
notre temps à nous dire mutuelle-
ment des paroles de haine et en pro-
férant des paroles blessantes les uns
envers les autres que nous obtien-
drons cette unité si nécessaire. En
procédant ainsi, nous suscitons la
dissension et la désunion tant sou-
haitées par Hitler. Nous avons certes
des extrémistes parmi les Canadiens
français. Mais peut-on nier qu'il n'y
en a pas parmi les autres groupes
ethniques du Canada. On ne peut
ouvrir les journaux de langue an-
glaise sans être froissés par les pro-
pos qu'on y tient. De part et d'au-
tre, il faut que l'on tente davantage
à se comprendre. C'est à ce prix
que nous en viendrons à un effort
de guerre total. C'est à ce prix que

Les néo-canadiens honorent la mémoire de nos fondateurs

Ils prendront part
demain à des fêtes
religieuses et civiles

Les 15 paroisses néo-canadiennes
catholiques de Montréal vont célé-
brer demain le IIIe centenaire de
notre ville.

Les manifestations, auxquelles
sont particulièrement invités les
montréalais français ou anglais, dé-
buteront par une messe basse qui
sera dite au parc Jeanne-Mance, à
10 heures 30, par S. Exc. Mgr Prud'-
homme, évêque titulaire de Salde,
qui sera escorté par les chevaliers
du Saint Sépulcre.

A 11 heures, Mgr Chataoui, re-
présentant de Sa Béatitude le pa-
triarque catholique d'Orient au Ca-
nada, célébrera la grand'messe dans
le rite grec.

Le chant est confié à la chorale
ukrainienne, qui chantera la messe
palo-slave. C'est la première fois
qu'un lieu au Canada une cérémonie
de ce genre.

Le corps de cadets de l'école Su-
périeure St-Stanislas, montera la
garde d'honneur et sonnera le clair-
on à l'élévation.

Le sermon sera donné dans les
deux langues par le R. P. W. X.
Bryan, S.J.

L'autel sera décoré par la maison
Le mat, avec la collaboration du
Jardin botanique, et de la division
des parcs de la ville.

Dans l'après-midi, les fêtes pre-
nent un caractère familial; Les néo-
Canadiens se réuniront au parc
Jeanne-Mance, pour un grand pique-
nique.

On a organisé pour la circon-
stance des courses pour les garçons
et les fillettes et un concert musical,
auquel prendront part des représen-
tants de la plupart des groupes néo-
Canadiens de Montréal.

A 7 heures 45 le soir, il y aura
récitation u chapelet et Bénédiction
du T. St-Sacrement.

La population de Montréal se doit
de s'unir aux familles néo-canadiennes
pour rendre hommage à nos fon-
dateurs. En plus d'honorer la mé-
moire de nos ancêtres, nous aurons
ainsi l'occasion d'assister à des ma-
nifestations pittoresques et édi-
fiantes.

Le "D'Entre-Casteaux" détruit à Madagascar



La canonnière française "D'Entre-Casteaux", que l'on vit plusieurs fois durant les années de paix dans le port de Montréal, a été détruite lors de l'occupation de l'Ile de Madagascar par les Britanniques. Deux autres croiseurs de Vichy qui étaient à Madagascar et dont on est sans nouvelles peuvent actuellement servir avec la France libre.

"La conscription des richesses est chose nécessaire"

"Elle est la base d'une
production maximum",
déclare le professeur Scott

"La conscription de la richesse est
le seul moyen d'obtenir le maximum
de production pour l'effort de guerre
et l'égalité de sacrifice dans la guerre",
déclarait hier soir, M. Frank R.
Scott, professeur de droit constitu-
tionnel à l'université McGill, à une
réunion organisée par la conférence
C.C.F. du travail, division Quartier,
au Workmen's Circle Hall.

Lorsque la guerre a commencé, dé-
clare M. Scott, notre production était
loin de ce qu'elle aurait dû être. Nous
sommes arrivés à un certain rythme
parce que nous nous sommes débarrassés
de plusieurs méthodes suran-
nées. Cependant nous marchons en-
core sur le système des contrats; ce
qui implique le coût du manufactu-
rier plus 10 pour cent.

N'oublions pas, continue le profes-
seur Scott, que les compagnies pen-
sent à leur avenir. Elles doivent ser-
vir deux choses: l'effort de guerre
national et leur propre industrie et
leurs actionnaires. Elles ne se don-
nent pas entièrement à un seul tra-
vail, l'effort de guerre.

Pour obtenir le maximum de pro-
duction, la C.C.F. propose de chaque
usine de guerre devienne une unité
dans un plan général dirigé par le
gouvernement.

D'autre part, continue M. Scott,
nous ne devrions pas avoir de ces
hommes payés un dollar par année
dans les commissions. Quoi qu'ils
semblent indépendants, ils ne peuvent
servir uniquement le gouvernement.

Ils ne servent pas exclusivement les
serviteurs de l'Etat, dit le conférencier;
de qui sont-ils les serviteurs? Nous
ne devons avoir que des employés ré-
guliers et payés, qui ne servent qu'un
maître: l'Etat.

Et une troisième mesure qu'il faut
prendre pour obtenir un effort de
guerre total, c'est l'étatisation des
banques et des institutions de finance,
de sorte que l'argent du peuple puisse
revenir au peuple, par le gouverne-
ment, au lieu d'aller dans les mains
de quelques individus, en passant par
les banques. Et, grâce à la banque
nationale, continue le conférencier, le
gouvernement pourra financer la
guerre et payer la dette du pays.

Ces trois moyens sont essentiels du
point de vue technique pour obtenir
un effort de guerre maximum et ils
découlent directement de la conscrip-
tion du capital qui amènera l'égalité
de sacrifice. Nous ne pouvons pen-
ser, déclare M. Scott, à imposer la
conscription des hommes pour outre-
mer, avant d'avoir la conscription de
la richesse.

Un sergent s'avoue coupable de vol

Il recevra sa sentence
le 5 juin, à St-Jean.
Jeune homme condamné
à six mois

ST-JEAN, 29. (Du correspondant
du Canada) — Clément Dussault, 17
ans, de St-Jean, s'est avoué coupable,
aujourd'hui, devant le magistrat
Donat Lalonde, d'avoir volé une
somme de \$115 à M. John Power, il a
été condamné à six mois. Paul-
André Boivin, accusé de recel d'ob-
ligations de la victoire d'une valeur
de \$1,050 et d'achat de pneus sous
fausses représentations, a été con-
damné à trois mois.

Le sergent F. Dunham, du camp
de St-Paul de l'Île-aux-Noix, accusé
d'avoir volé au gouvernement des
marchandises d'une valeur de \$1,555,
s'est avoué coupable; il recevra sa
sentence le 5 juin.

Un appareil breveté épargne l'essence
de façon extraordinaire. Améliore le
rendement. Démonstration en 30 minu-
tes sur n'importe quel auto, camion ou
tracteur. Garantit inoffensif. Attraction
supérieure d'agence. Victory Mfg.
Company, Cornwall, Ont.

Avant de
dire SCOTCH
Dites "DEWAR'S"
DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ EN ÉCOSSE

M. St-Laurent n'a pas parlé au nom du gouvernement

Sa lettre au secrétaire du
club libéral de
Québec-Est exprimait
son opinion personnelle

OTTAWA, ONT., 29. (Du corres-
pondant parlementaire du Canada)
— "Il n'est aucunement question,
pour le moment, d'imposer la conscrip-
tion pour service outre-mer".
Cette déclaration de l'hon. Louis St-
Laurent, dans une lettre à un club de
Québec-Est a soulevé la curiosité du
leader conservateur, hier aux Com-
munes.

M. Hanson a demandé au ministre
de la Justice si l'exposait par la
politique du gouvernement.

"J'ai fait connaître au secrétaire
de ce club mon opinion sur la si-
tuation et sur le but du bill sou-
mis à cette Chambre", a répondu M.
St-Laurent.

Voici une traduction de ces décla-
rations:

L'HON. R. B. HANSON (leader de
l'opposition) — "J'aimerais à deman-
der au ministre de la Justice si la let-
tre qui est publiée aujourd'hui dans
les journaux, comme ayant été écrite
par le ministre à M. Harvey, secrétaire
de l'Association libérale de Qué-
bec-Est, a été réellement écrite par
lui. Si tel est le cas, expose-t-il la po-
litique du gouvernement, lorsqu'il
dit: "Il n'est nullement question,
pour le moment, d'imposer la conscrip-
tion pour service outre-mer". Je
lui demanderais aussi d'expliquer ce
qu'il a voulu dire par ces mots: "Je
serai fidèle à M. King aussi long-
temps qu'il sera fidèle à lui-même et
à son passé".

L'HON. L. SAINT-LAURENT (mi-
nistre de la Justice) — "Je n'ai pas
écrit à M. Harvey, mais M. Howdie,
secrétaire du club libéral de la cir-
conscription de Québec-Est. Je n'ai
pas vu la lettre dans les journaux.
L'opposition a une fois de plus pro-
bablement une juste traduction de ce
que j'ai écrit. J'ai exposé au secré-
taire de ce club mon opinion person-
nelle sur la situation".

M. HANSON — "Ce n'est pas une
réponse à ma question. J'ai demandé
d'abord si c'était un exposé de la po-
litique du gouvernement, puis ce que
voulait dire la seconde citation".

M. SAINT-LAURENT — "J'ai fait
connaître au secrétaire de ce club
mon opinion sur la situation et sur
le but du bill soumis à cette Chambre.

Faites-vous aimer par vos enfants

Madame Eleanor-E. Glueck, crimi-
nologue bien connue, affirme que
ce n'est pas assez pour une mère de
veiller à ce que ses enfants aient
des vitamines, qu'ils soient habillés
et soignés; elle dit que les parents
doivent faire participer leurs enfants
à la vie de famille en leur deman-
dant leur opinion ou même leur con-
seil.

Mme Glueck s'est intéressée aux
jeunes délinquants pendant 15 ans
et a découvert que l'individu de-
vient criminel dans son enfance.
Mme Glueck dit que la plupart des
criminels se recrutent parmi les jeu-
nes gens qui, dans leur enfance,
manquaient l'école, avaient de mau-
vaises habitudes, étaient issus de
ménages malheureux. Dans beau-
coup de cas la source des fautes des
enfants est de la négligence de la
part des parents.

Cherchez à vivre le plus possible
avec vos enfants, à leur faire sen-
tir leur poids et leur responsabilité
dans la famille. Même lorsqu'ils sont
petits donnez-leur l'impression qu'ils
sont des adultes et cherchez à avoir
souvent des réunions de famille aux-
quelles vos enfants participent.

PUNAISES

Conquerelles et les autres etc.
EXTERMINATION
Garantie en quelques heures
Meubles, etc., désinfectés dans nos
voitures
CORPORATION PARA LTB
357 Place Royale
F. CHARBONNIER, directeur-gérant
MA. 6123-8 Le soir: DO. 1019

Le conseil lève séance sans adopter le budget

(Suite de la page 20)

famille dans des magasins, des hangars ou des garages. Constant que la ville est actuellement propriétaire de terrains vagues qui ne lui rapportent rien, M. Rubenstein propose qu'on amende le budget 1942-1943 de telle façon que l'on pourra utiliser au moins un million de surplus de deux ou trois millions, prévus pour l'exercice fiscal 1941-1942, à construire des habitations sur les terrains vagues.

De lait pour les écoliers

Le conseiller Albert Eaton dit qu'à la suite d'une enquête minutieuse on a pu constater que des milliers d'écoliers, fréquentant les écoles de Montréal, souffrent de débilité parce qu'ils ne boivent pas assez de lait. Il déclare qu'il est du devoir de la municipalité de fournir aux enfants indigents le lait dont ils ont besoin. Ayant constaté à la lecture du budget que la ville entend consacrer cette année plus de \$50,000 à l'achat de camions, il propose que l'on se passe de camions et que l'on emploie la somme que l'on économiserait ainsi à acheter du lait que l'on servirait dans les écoles aux enfants sous-alimentés.

M. Victor Lévesque

M. Victor Lévesque qui s'est récemment rendu à Québec avec le comité exécutif pour y participer, en sa qualité de représentant du conseil, à l'étude du bill de Montréal tient d'abord à remercier les députés de Montréal de l'accueil chaleureux qu'ils ont ménagé aux conseillers dans la vieille capitale. Il est loin d'être satisfait cependant de la décision que le Conseil législatif a prise de diminuer de \$1,000 à \$800 la rémunération que recevront désormais les membres du conseil qui, en arrivant à l'hôtel de ville il y a près de deux ans, avaient tous accepté de servir gratuitement les intérêts de leurs concitoyens. Disant que le Conseil législatif a voulu humilier et même insulter les conseillers de Montréal, M. Lévesque déclare: "S'il n'était pas trop tard je proposerais que l'on nous renoncions à cette somme que l'on nous donnera". Comme il est trop tard pour poser ce beau geste de désintéressement M. Lévesque et ses collègues, même ceux qui l'ont applaudi, toucheront leur \$800.

Le débat s'éternisant, de l'avis de M. Hugh Corrigan, ce dernier suggère au conseil d'adopter immédiatement le budget sans chercher à le modifier. Sa suggestion se perd dans la discussion qui se poursuit inlassablement.

Bien-être social

M. Arthur Gaudin qui avait précédé M. J.-R. Beaudet, directeur du service du bien-être social, de venir devant le conseil l'invite à dire quel montant le conseil avait voté à ce service l'an dernier et quel montant il a dépensé. M. Beaudet déclare qu'il avait \$4,800,000 à sa disposition et qu'il n'a utilisé que \$3,640,000. M. Gaudin et M. J.-H. Déjalle qui ont été à même de constater qu'il y a encore beaucoup de misère à Montréal, de misère que le service du bien-être social avait pu soulager et qu'à leur dire il n'a pas soulagé, même quand on lui a demandé d'intervenir, protestent vigoureusement contre le fait que le service du bien-être social puisse accuser un surplus à la fin de l'année 1941-1942. Ils demandent avec énergie qu'à l'avenir le directeur du service du bien-être social s'occupe moins d'exiger une application rigoureuse des règlements qu'il doit faire observer que de voir à ce que ses employés fassent preuve d'un peu plus de sympathie agissante pour les miséreux.

M. J.-H. Brien prend la défense du service du bien-être social qui, dit-il, a aidé des milliers de personnes et auquel il ne convient pas de reprocher publiquement quelques ombes indolentes.

M. Brien dit encore que, dans le nord du quartier de Rosemont, il est des rues de chaque côté desquels de petits propriétaires ont construit, qui ne sont pas pavées et qui sont tout à fait impropres parce qu'on ne les entretient même pas. Il ne demande pas à l'administration de les pavées mais simplement de les améliorer pour qu'elles puissent au moins se comparer aux routes de terre de nos campagnes. Les mêmes rues ne sont pas éclairées. M. Brien prie donc l'administration de prévoir que le revenu des taxes d'eau et d'affaires qui s'est sensiblement accru l'an dernier et qui augmentera encore certainement cette année, sera plus élevé de \$100,000 qu'on a prévu dans le budget qu'il le sera. Il suggère ensuite que l'on utilise \$75,000 de cette somme à entretenir les rues dont il ne s'agit et \$25,000 à les éclairer.

Le conseil ajourne ensuite ses délibérations à 8 heures 45 dans la soirée.

La séance du soir
Le conseil siégeant en comité général, dès le début de la séance, à 8 heures 45, Me George C. Marler, vice-président du comité exécutif, rappelle

Des bandits prennent la fuite après avoir tiré sur la police

Près de la frontière internationale qui sépare le Maine au Nouveau-Brunswick, on pourchasse dans les bois ces dangereux apaches, qui semblent décidés à tout

FREDERICTON, 29. (P.C.) — On a reçu, ce soir, au quartier général de la Gendarmerie royale du Canada, de cette ville, des rapports à l'effet que trois dangereux malfaiteurs avaient tiré des coups de feu sur la police et qu'on les pourchassait dans les bois le long de la frontière internationale qui sépare l'Etat du Maine de la province du Nouveau-Brunswick dans le voisinage du Fort Fairfield, (Maine), et de Andover, (Nouveau-Brunswick). Personne ne fut toutefois blessé.

De nombreux officiers et agents de différents services de police de cette région, collaborent au travail des agents de la police fédérale.

On a exprimé l'opinion que les fugitifs faisaient partie de la même bande qui a fait des descentes dans des magasins de campagne ainsi que dans des postes d'approvisionnement d'essence situés sur le chemin qui longe la rive de la rivière St-Jean, au cours des trois dernières nuits. Un autre crime fut perpétré aux petites heures, aujourd'hui, dans la ville de Sussex, (Nouveau-Brunswick), où les apaches volèrent cinq carabines dans un magasin de quincaillerie. Plusieurs voitures furent aussi volées par ces dangereux malfaiteurs.

Après une chasse à l'homme mouvementée, cet après-midi, à Tinker, (Nouveau-Brunswick), à quelque six milles du Fort Fairfield, trois hommes lancèrent leur voiture dans les eaux de la rivière St-Jean, réussissant à disparaître dans les bois après avoir tiré plusieurs coups de feu sur les policiers qui étaient à leurs trousses. On retrouva plus tard des armes à feu et des munitions dans la voiture que les bandits avaient lancée dans la rivière.

L'armée soviétique attaque les lignes allemandes à Leningrad

(Suite de la page 1)

truit cinq chars et une auto-blindée. Des centaines de morts ont été laissés par l'ennemi sur le terrain.

Devant Leningrad, les Rouges se sont appliqués par des sorties locales rapides et efficaces, à miner les positions des assiégés (les Allemands dans ce secteur) en détruisant un par un leurs emplacements de canons, leurs batteries de mortiers et leurs autres points renforcés.

Le correspondant diplomatique du Times dit que Laval n'ose rien donner à Mussolini et que Mussolini n'ose rien prendre sans la permission de Hitler. Actuellement, il semble que Hitler ne soit pas pressé d'agir.

Au sujet des rumeurs qui veulent que Laval tombe parce qu'il n'a fait aucune des concessions que les Allemands attendaient, le correspondant du Times dit que si Laval disparaît il n'y aura personne pour le remplacer si ce n'est des hommes qui seraient pires que Quisling, Deat ou Doriot. Il ne reste aux Allemands que l'alternative d'occuper militairement tout le territoire français, ce qui pourrait avoir actuellement des conséquences tragiques évidentes.

Plus d'hommes recrutés ici par le volontariat que par la conscription...

(Suite de la page 1)

qu'il y ait beaucoup de gens en notre pays qui soient prêts à mépriser notre système du volontariat.

"Je crois qu'un plaidoyer solide (a strong case) peut être élaboré pour le maintien du système actuel, en tenant compte de l'efficacité de l'effort de guerre dans notre pays.

"Après tout, plusieurs d'entre nous n'ont qu'un objectif en vue, c'est l'aid maximum total que le Canada peut donner à la cause de l'humanité. Plus que tout autre chose, cet effort nous intéresse.

"Je crois que nous voudrions employer la méthode qui apportera la plus grande contribution à l'efficacité de l'effort de guerre, en se basant sur un point de vue réaliste et non sur une simple théorie."

Venir aux réalités
M. THORSON dit qu'au début de la guerre la propagande isolationniste a tenté de ridiculiser l'effort de guerre du Canada aux Etats-Unis.

"Pour les isolationnistes, dit le ministre, le fait que le Canada avait, de sa propre volonté, déclaré la guerre, était le plus fort argument contre leur thèse, puisque nous sommes tous deux des pays américains.

M. MacNICOL: "Mais nous étions un pays britannique."

M. THORSON: "Nous étions tous deux libres de participer à la guerre ou de ne pas y participer. Le Canada fut le premier de tous les pays d'Amérique du Nord à voir quel était l'enjeu de ce conflit."

M. HANSON: "Mettez cette lubie de côté. Ne sommes-nous pas entrés dans cette guerre parce que nous sommes un pays britannique et non parce que nous sommes un pays d'Amérique du Nord?"

M. THORSON: "Nous sommes entrés dans cette guerre pour un principe et pour notre propre compte."

M. HANSON: "Oui, et parce que nous avions peur que si la marine britannique était battue l'ennemi camperait sur le St-Laurent. Sans doute nous sommes en guerre."

Le débat s'est ensuite terminé sur la discussion de détails.

L'OPINION BRITANNIQUE

(Suite de la page 1)

pris des opérations dans la province d'Anhui et des navires japonais ont bombardé la pointe nord de Fuchow. Ils ont cependant abandonné la partie quand les batteries terrestres leur ont répondu.

En plus de repousser l'ennemi de la ligne de la rivière Salween, les Chinois attaquent le long de la route de Birmanie, dans la province du Yunnan où, selon toutes apparences, les troupes d'invasion sont isolées. Les Japonais envoient des troupes vers la route de Birmanie dans un effort gigantesque pour aider les garnisons assiégées.

L'Italie et Vichy
Les exhibitions auxquelles se sont adonnés les Italiens dans le but évident d'intimider le gouvernement de Vichy et de le forcer à céder une partie du territoire français, n'ont pas beaucoup d'effet.

Le correspondant diplomatique du Times dit que Laval n'ose rien donner à Mussolini et que Mussolini n'ose rien prendre sans la permission de Hitler. Actuellement, il semble que Hitler ne soit pas pressé d'agir.

Au sujet de la agitation causée dans les milieux enseignants par la nouvelle formule de réaménagement des professeurs ne garantissant ni les fonctions, ni la rétribution, le président a tenu à dire que "s'il y a des gens qui ont intérêt à protéger les professeurs, ce sont les commissaires."

Les prix du bœuf sont fixés

On désire ainsi éviter une autre disette. 15 régions dans le pays

OTTAWA, 29. (P.C.) — Un porte-parole de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé, aujourd'hui, que l'on vient de prendre une importante décision afin d'éviter qu'une autre disette de bœuf se produise au Canada.

On a décidé que les expéditeurs et les marchands en gros devront à l'avenir exiger les prix maxima fixés selon les quinze différentes régions du Canada. Les marchands détaillants devront baser leurs prix sur les prix maxima demandés par les expéditeurs et les marchands en gros.

On a fait une enquête sur les prix demandés par les marchands en gros du 15 septembre au 11 octobre, alors que l'on a décidé de recourir au plafonnement des prix. Les nouveaux règlements tiennent compte des facteurs qui éprouvent la distribution et la vente du bœuf dans les différentes régions à certaines périodes de l'année. Les nouvelles mesures sont déjà en vigueur.

La Province vient en aide à la Commission scolaire

Grâce à un généreux octroi du gouvernement provincial, la Commission des écoles catholiques de Montréal pourra résoudre son problème financier et payer les professeurs

M. Alfred-F. Larose, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a annoncé hier que le gouvernement provincial aiderait la Commission à faire face à ses difficultés financières.

M. Larose est revenu jeudi soir d'un voyage à Québec où il était allé consulter les autorités provinciales.

Le gouvernement provincial versera à la Commission une très forte somme grâce à laquelle les écoles de la Commission seront libérées de toutes leurs inquiétudes financières.

"Notre situation financière ne nous permettait pas de payer le salaire des professeurs d'ici la fin de l'année, mais maintenant, nous sommes assurés de pouvoir leur verser leur salaire au 15 et au 30 juin."

Au sujet de la agitation causée dans les milieux enseignants par la nouvelle formule de réaménagement des professeurs ne garantissant ni les fonctions, ni la rétribution, le président a tenu à dire que "s'il y a des gens qui ont intérêt à protéger les professeurs, ce sont les commissaires."

"Il est bien entendu que l'échelle des traitements ne sera pas changée", a-t-il continué; "quant aux postes, on prévoit que dans les classes supérieures, les élèves seront moins nombreux cette année que durant les années passées. Or, les professeurs des classes primaires supérieures reçoivent un supplément. En remaniant notre personnel, nous ne voulons donc pas nous exposer à payer un salaire de professeur de classe supérieure à un professeur de classe primaire. Nous tenons à protéger les professeurs et à protéger la commission en même temps."

Nécrologie

De BELLEFEUILLE — Au Toronto General Hospital, mardi le 28 mai 1942, Valentine Archambault, âgée de 86 ans. Exposée chez J. W. Macdillivray, 2067 rue Wellington. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame de la Paix à 8 h. 30.

DESFORGES — Le 27 mai 1942, à sa demeure, 1491 Chemin de la Côte St-Louis, N.-D.-G., est décédé Joseph Desforges, forgeron, époux bien-aimé de Clara Oulmette, à l'âge de 82 ans. Funérailles ce matin à l'église St-Antoine à 8 h. 30.

GAUTHIER — A Montréal, le 28 mai 1942, à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Gauthier, ex-assistant surintendant de la Montreal Light, Heat & Power, époux en premières noces de feu Marie Pagé, et en deuxième noces de feu Diana Lemay. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre Claver à 10 h.

HAMELIN — A Montréal, le 7 mai 1942, à l'âge de 76 ans, est décédé Mme Olive Hamelin, épouse de François-Xavier Hamelin. Funérailles ce matin à l'église St-Armand à 9 h. 30.

HARBER — A Montréal, le 28 mai 1942, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Henri Harber, née Irène Denis, épouse au salon Bonnier, Ducloux, Bonnier, 3503 Papineau. Avis des funérailles plus tard.

JETTE-RAYMOND — A Montréal, le 27 mai 1942, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Jette Raymond, épouse de M. J. Raymond, directeur du service de charité chez Dupuis Frères. Funérailles lundi le 29 mai à l'église St-Pierre Claver à 8 h. 30.

LAROCHE — A Montréal, le 28 mai 1942, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Henri Félix Larocq, époux de Mlle Marie-Françoise Larocq. Avis des funérailles plus tard.

DECES

BEAUREGARD — A Outremont, le 29 mai 1942, est décédée, à sa résidence, 4708 G.-J. Beauregard, époux de Léontine Brien. Les funérailles auront lieu mardi le 2 juin 1942.

Un convoi funéraire partira de sa demeure No 795 avenue Wilder à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Lin des Lauzentes, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Des LAURIERES — A Montréal, le 29 mai 1942, est décédée Mme veuve Arthur Des Laurières (née Rosalie Robarge). Les funérailles auront lieu lundi, le 29 mai.

Un convoi funéraire partira des salons mortuaires Lorenzo Lebeau, No 478 rue Crémartin, est, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 heures a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE — A Montréal, le 28 mai 1942 à l'âge de 65 ans est décédé J. Adrien Larose, marchand, de Verchères, époux de Emilia Lussier. Les funérailles auront lieu lundi le premier juin.

Un convoi funéraire partira de sa demeure à Verchères à 10 heures, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures a.m., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER — A Lachine, le 28 mai 1942, à l'âge de 66 ans est décédé Raphaël Tessier, époux de Sophie Tessier. Les funérailles auront lieu lundi le 29 juin 1942.

Un convoi funéraire partira de sa demeure, No 442 rue St-Joseph, Lachine à 8 h. 30, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 h. 30 a.m., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CITÉ DE WESTMOUNT

Avis public est par les présentes donné que la propriété foncière située dans la cité de Westmount et ci-dessous décrite sera vendue aux enchères dans le bureau du secrétaire-trésorier, l'hôtel de ville de Westmount, le vingt-cinquième jour de juin, 1942, à 10:30 a.m., à moins que les montants des pour taxes et intérêts tels qu'indiqués ci-dessous, de même qu'un intérêt additionnel s'accroissant et les frais de vente soient payés avant l'heure de la dite vente.

Propriétaire	Localité	Lot	Subdiv.	Somme
Whitall	Ave. 282	179-1		\$1,211.36
Frederick	Belle-	180-1		180-1
Richard	vus	181-1		181-1
		202-1-1		202-1-1
		202-2-1		202-2-1
		221-1		221-1

Le lot et les subdivisions, ci-haut mentionnés, sont inscrits au plan officiel et au livre de référence de la paroisse de Westmount.

C. W. HURSTON, Secrétaire-trésorier. Donné à Westmount, le 25ième jour de mai, 1942.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Établie en 1867
LE TRÈS HON. SIR THOMAS WHITE, G.C.M.G., Président du Conseil
S. H. LOGAN, Président
A. E. ARSCOTT, Vice-président et Gérant Général

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLÉ

QUESTIONS

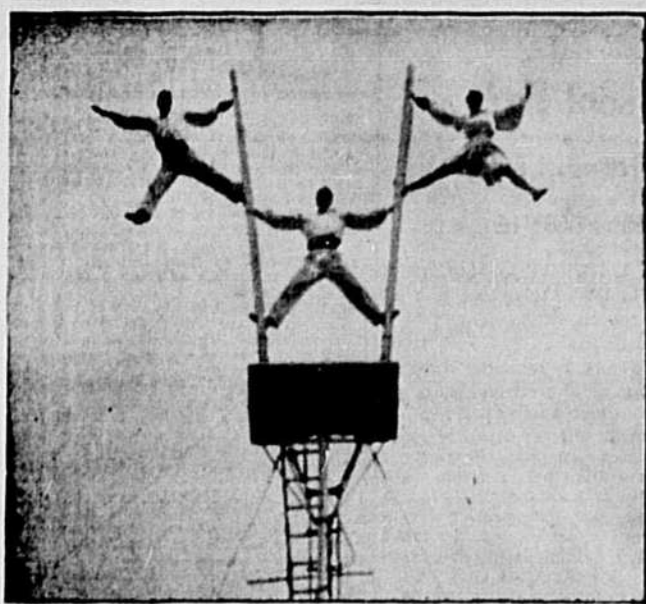
1—Cette rubrique vise à entretenir en chacun de nous et en son auteur lui-même l'esprit de réflexion et la mémoire; mais elle ne doit pas négliger l'esprit d'observation ni mépriser aucun sujet d'examen. Nous allons donc choisir trois objets ou trois phénomènes qui se reproduisent tous les jours et que chacun peut observer à son aise. Vous voyez tout les jours des policiers et des facteurs. De quel côté de droite ou à gauche son sac, vous en souvenez-vous? et le policier, est-ce à droite ou à gauche son tunique qu'il pose son insigne? Vous portez vous-même un chapeau, au moins pendant la froide saison. De quel côté se trouve la boucle? peau, au moins pendant la froide saison. De quel côté se trouvent les boutons?

2—Plusieurs personnes s'inquiètent déjà de l'heure à venir à cette mesure, chez nous l'obscurité des villes le soir, et faut en venir à cette mesure, tout, disent-elles, il faudrait savoir se guider soi-même et ne nous heurter tout, au moins à nos voisins. Nous aimerions donc connaître un moyen sûr, clair et simple, qui serait d'ailleurs utile même sans l'obscurité. d'y voir clair quand même, qui serait un exercice approprié de notre oeil; mais ce moyen serait par exemple un exercice approprié de notre oeil; mais ce moyen lequel nous conseillez-vous? En connaissez-vous plus d'un?

3—Tout à l'heure nous nous sommes adressés à votre esprit d'observation, au sujet de ce facteur, du policier et de vous-même. Nous y revenons encore mais cette fois afin de savoir si vous savez faire une observation complète de tous les détails des choses que vous employez couramment. Vous possédez encore au moins un billet de banque...? Non, ne le regardez pas, mais dites-nous, après cinq secondes de réflexion, quels sont les couleurs qu'ont employées les graveurs à l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa. Attention de n'en pas oublier, car trois couleurs différentes au moins sont nécessaires sur le même billet. Pendant que nous y sommes, dites-nous à un quart de pouce près la longueur de ce même billet de banque...

(Voir réponses en page 19)

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre



AU PARC BELMONT — Les membres du trio Paroff, célèbres acrobates, surmontés les cases-cou du ciel, présentent le spectacle gratuit au parc Belmont cette semaine.



AU SAINT-DENIS — Un nouvel aspect du grand artiste Harry Baur, dans une scène du film "Un Carnet de Bal", à l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.



AU PRINCESS — Scène du film "Wild Bill Hickok Rides", à l'affiche du Princess.

AU PALACE — La danseuse Eros Volusia que l'on peut voir dans le film "Rio Rita" à l'affiche du Palace.

L'horaire des spectacles

LOEWS
"Tortilla Flat"
10 h. 20, 2 h. 44, 4 h. 56, 6 h. 45, 8 h. 44.

PALACE
"Rio Rita"
11 h. 20, 2 h. 44, 4 h. 46, 7 h. 30, 10 h.

CAPITOL
"Turtles of Tahiti"
12 h. 05, 2 h. 20, 4 h. 40, 10 h.
"Mayor of 44th Street"
12 h. 25, 1 h. 40, 3 h. 5, 8 h. 20.

PRINCESS
"Wild Bill Hickok Rides"
12 h. 20, 2 h. 35, 4 h. 55, 10 h. 10.
"Always in my Heart"
10 h. 25, 1 h. 40, 3 h. 5, 8 h. 15.

ST-DENIS
"Un Carnet de Bal"
2 h. 30, 5 h. 55, 9 h. 45.
"A Nous Deux Madame La Vie"
1 h. 4, 4 h. 45, 8 h. 30.

Finale du concours de chant grégorien

Il a lieu demain après-midi à la Cathédrale de Sherbrooke

Les concours diocésains de chant grégorien qui ont eu lieu récemment dans les cinq diocèses de Montréal, Québec, Sherbrooke et Nicolet ont permis de choisir les choeurs qui concourront pour les deux grands prix annuels de \$100 et de \$50.

Vu le grand nombre de concurrents qui se sont présentés à Sherbrooke, c'est là que doit se tenir le concours final, demain, le 31 mai, à 3 heures, dans la cathédrale. Les choeurs qui représenteront leurs diocèses sont Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Thérèse, pour Sherbrooke, la Cathédrale de Nicolet, St-Joseph-sur-Yamaska, pour St-Hyacinthe, et St-Pascal-Baylon, pour Montréal.

Les juges de ce concours seront les RR. PP. Ange-Marie Portelance, c.f.m., conseiller musical de la maison McLaughlin & Reilly de Boston, et Jules Martel, o.m.i., directeur de l'Ecole de musique de l'Université d'Ottawa.

A l'occasion de ce concours il y aura une émission radiophonique d'une demi-heure de chant grégorien, sur le réseau français de Radio-Canada, de 4 h. 30 à 5 h. demain. On y annoncera les résultats du concours et on y fera entendre les deux choeurs gagnants, ainsi que l'Orphéon du Séminaire St-Charles Boromée.

Au Princess

Constance Bennett, vedette féminine du film "Wild Bill Hickok Rides" à l'affiche du Princess, possède une vaste expérience du cinéma. Elle a tenu des rôles mémorables dans une quantité de films à succès. Dans "Wild Bill Hickok Rides" elle interprète le rôle d'une tenancière de cabaret. Elle manie le revolver avec la maîtrise d'un vieux bandit de l'Ouest. Elle est entourée d'une excellente distribution, où ses premiers rôles masculins sont tenus par Bruce Cabot, et Warren Williams.

Ce film raconte quelques unes des aventures du célèbre Bill Hickok, un des figures les plus attachantes parmi les hors-la-loi américains qui contribuèrent à leur façon à donner aux Etats-Unis l'immense empire des plaines de l'ouest.

A l'Impérial

A partir de lundi prochain, et pour quatre jours seulement, le principal film à l'affiche de l'Impérial sera "To Be or Not To Be", avec Carole Lombard et Jack Benny. "Blue, White and Perfect" passera en second.

"To Be or Not To Be" est le dernier film tourné par Carole Lombard. L'action se passe en Pologne occupée et montre comment une troupe de comédiens parvient à déjouer la Gestapo et à travailler pour la liberté polonaise.

En plus des vedettes la distribution groupe Lionel Atwill, Felix Bressart, Tom Dugan, Charles Halton et George Lynn.

Les vedettes de "Blue, White and Perfect" sont Lloyd Nolan, Mary Beth Hughes et Helen Reynolds.



AU CAPITOL — Charles Laughton, Jon Hall et Peggy Drake, vedettes du film "The Turtles of Tahiti" à l'affiche du Capitol.



A L'ARCADE — Mlle Germaine Giroux qui fait sa rentrée à l'Arcade, cette semaine, dans "La Sonate à Kreutzer", d'après Tolstoï.



AU EL MOROCCO — Le trio de comédiens "The Three Gentle Maniacs" en vedette au spectacle de cabaret El Morocco. Au même programme: les danseurs Ruth et Billy Ambrose et Del Ohrei qui présenteront un numéro tout-à-fait inédit.

Pièce de Tolstoï au théâtre Arcade

Aujourd'hui le rideau de l'Arcade se lève sur l'oeuvre psychologique et dramatique la plus importante de l'auteur russe Léon Tolstoï, "La Sonate à Kreutzer". La direction de l'Arcade en mettant cette oeuvre à l'affiche pour une semaine — avec représentations dimanche 31 mai — répond à de nombreuses demandes.

Un trio d'artistes de valeur: MM. Jacques Catelein, Paul de Vassal et Mlle Germaine Giroux défendent cette oeuvre importante avec le maximum de compréhension. A leurs côtés, on retrouvera Mlle Janine Sulto et MM. Marc Forrez, François

d'Allaires, Emile Bouffard. On peut faire confiance à ces artistes, qui viennent de remporter un si vif succès dans "La Vie de Bohème".

Puis on reverra Mme Jeanne Demons qui fut si pathétique dans "L'Autre fils". Un seul décor, mais brossé avec le talent exceptionnel que l'on reconnaît à M. Marcel Sallette.

Les billets déjà retenus à une date ultérieure seront acceptés et il est bon de noter que le spectacle se poursuivra toute la semaine y compris demain en matinée et soirée.

Vois fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Acteurs canadiens en vedette à New-York

New-York, 30. (P.C.) — Deux jeunes acteurs canadiens ont tenu des rôles importants dans des oeuvres dramatiques nouvelles qui viennent d'être créées cette semaine. Dans le village de Greenwich, au studio théâtral du New School for Social De-search, Paul Man de Toronto a joué dans une dramatisation du roman de Tolstoï, "Guerre et Paix".

Richard Stevens, anciennement de Montréal où il était connu dans les milieux du théâtre sous le nom de Irving Seltner, a tenu un rôle dans une reprise de "All the Comforts of Home", farce de William Gillette.

Spencer TRACY
Hedy LAMARR
John GARFIELD
"TORTILLA FLAT"
FRANK MORGAN
"RIO RITA"
2^e SEMAINE
Loew's

WORLD'S FUNNIEST TWOSOME!
ABBOTT AND COSTELLO
MARY COSTELLO
Les quintuplettes **DIONNE**
"Land of the Quintuplets"
A l'affiche **PALACE**

GARIE LAUGHTON
THE TUTTLES OF TAHITI
with **JON HALL**
MAYOR OF 44th ST.
CAPITOL A l'affiche

WILD!
That's how he lived!
That's how he loved!
WILD BILL HICKOK RIDES
CONSTANCE BENNETT
BRUCE CABOT
WARREN WILLIAM
ALWAYS IN MY HEART
FRANCIS FLYNN
WALTER BRIDGE
GLORIA WARREN
PRINCESS A l'affiche

LES COMEDIENS DE **L'ARCADE**
JACQUES CATELAIN
PAUL DE VASSAL
Mlle GERMAINE GIROUX
LA SONATE A KREUTZER
JEANNI DE MONS JEANNE SUTTO
MARL FORREZ FRANCIS ALLAIRE

ST-DENIS
HARRY BAUR **PIERRE BLANCHAR**
FERDINAND PIERRE RICHARD WILLIAMS
UN NOUVEAU MARIE BLU
JEAN-LOUIS BARRAULT
ANDRÉ LUQUET
SIMONE BERRIAU
A NOUS DEUX
MADAME LA VIE

IMPERIAL
Aujourd'hui - Demain
Spencer Tracy
Katherine Hepburn
"Woman of the Year"
— 2^e grand film —
"Blondie in Society"
— Commencant lundi —
"To Be or Not To Be"
2^e grand film
Blue, White & Perfect
MORNING AFTERNOON EVENING
PRICES: 25¢ 30¢ 30/40

SAMEDI 30 MAI l'horaire d'aujourd'hui à la radio

CBF 7.29—Ouverture 7.30—NOUVELLES 8.00—NOUVELLES 8.15—Élévation matit. 8.30—Programme mus. 8.55—NOUVELLES 9.00—Piano 9.30—Chansons que...	9.57—NOUVELLES 10.00—Heure symph. 11.00—Orch. Maupin 11.30—Mélodie de la mus. 12.00—Musique militaire 12.15—Chansonnets 12.30—NOUVELLES 12.45—Réveil rural 12.55—Signal horaire 1.00—Chansonnets 1.15—NOUVELLES	2.00—Heure symph. 3.00—Musique mil. 3.30—Campus Capers 3.45—Le turf 4.00—NOUVELLES 4.15—C.B.M. ce soir 4.30—Winnipeg 4.45—Lettres d'Angleterre	5.00—Orch. Spivak 5.30—Orch. Hawkins 6.00—Orgue 6.15—NOUVELLES 6.30—Chron. de sport 6.45—Chansonnets 7.00—Programme mus. 7.15—Piano 7.30—NOUVELLES 7.45—M. Letellier de St-J.	8.00—Concert 8.30—La mise d'or 9.00—Orch. symph. 9.45—Orch. Lasalle 10.00—NOUVELLES 10.15—Orch. Remondelli 10.30—Orch. Turner 11.00—Orch. Cavallero 11.15—Mus. de danse 11.30—Musique symph. 12.00—Fin des émissions
CBM 7.29—Ouverture 7.30—NOUVELLES 8.00—NOUVELLES 8.15—Prières 8.30—Programme mus. 8.55—NOUVELLES 9.00—Concert 9.15—Deer River	9.30—Daily Dosis! 10.00—Encores 10.30—Over to You 11.00—Mus. symph. 12.00—NOUVELLES, BBO 12.15—Chant 12.30—Children's scrap 12.45—Musique mil. 1.00—NOUVELLES 1.15—Khaki scrapbooks 1.45—Interview	2.00—Heure symph. 3.00—Musique mil. 3.30—Campus Capers 3.45—Le turf 4.00—NOUVELLES 4.15—C.B.M. ce soir 4.30—Winnipeg 4.45—Lettres d'Angleterre	5.00—Orch. Spivak 5.30—Orch. Hawkins 6.00—Orgue 6.15—NOUVELLES 6.30—Chron. de sport 6.45—Chansonnets 7.00—Programme mus. 7.15—Piano 7.30—NOUVELLES 7.45—M. Letellier de St-J.	8.00—Concert 8.30—La mise d'or 9.00—Orch. symph. 9.45—Orch. Lasalle 10.00—NOUVELLES 10.15—Orch. Remondelli 10.30—Orch. Turner 11.00—Orch. Cavallero 11.15—Mus. de danse 11.30—Musique symph. 12.00—Fin des émissions
CKAC 7.00—Ouverture 7.30—NOUVELLES 7.45—Quart-d'heure... 7.55—NOUVELLES 8.00—Musique pour tous 8.05—NOUVELLES sport. 8.30—Dancing Strings 8.45—Morning Rhythm	9.00—NOUVELLES 9.15—Orch. Deutsch 9.30—Valse 10.00—Orgue 10.15—Heure récréative 10.30—Hilbilly champs 11.00—Club juvénile 11.45—L'heure ensoleillée 12.00—Musique mil. 12.15—Mus. en dinant 1.00—NOUVELLES 1.15—Mélodie chancelouse	1.10—Mlle Betty 1.25—Bourse 1.30—Sur fight 1.45—Quatuor 2.00—Oeuvres de charité 2.15—Un peu de tout 2.30—Brush creek 2.45—Drama des fermiers 3.15—Sérénade 3.30—F.O.B. Detroit 4.00—Événements sociaux 4.15—NOUVELLES	4.35—Mus. de danse 4.45—Événements sociaux 5.00—Orch. symph. 5.30—Mélodies 6.00—Intermède 6.40—La pièce du jour 7.00—NOUVELLES 7.15—Opérette 7.30—Petit monde 8.00—Orch. Lombardo 8.30—Vallée du samedi 9.00—NOUVELLES	9.05—Les diables rouges 9.30—Sérénade 10.00—Mus. tzigane 10.30—Voices in the night 10.45—NOUVELLES 11.00—Nouvelles sport. 11.15—Orch. de danse 12.00—NOUVELLES 12.05—Orch. de danse 12.55—NOUVELLES 1.00—Fin des émissions
CFCF 7.30—Réveille 8.00—NOUVELLES 8.15—Musique 8.30—Tous les Jim 8.45—Fanfare 8.55—NOUVELLES 9.00—Breakfast Club 9.10—Emprunt de guerre 9.15—Breakfast Club 9.30—H'makers review	9.45—Mus. de danse 10.00—NOUVELLES 10.30—Mus. headlines 10.45—For ladies only 10.50—Trio 10.55—Fanfare boys 11.00—Fanfare 11.30—For ladies only 11.45—Orgue 11.50—NOUVELLES 12.00—Melody Time 12.15—Orch. Miller 12.30—Riding the range 12.45—Music by Black	1.00—NOUVELLES 1.05—S.P.C.A. 1.30—Al et Lee Reiser 1.45—Hi-ho Jack 2.00—Musique 2.15—Mélodies 2.30—Piano 2.35—Elwood 2.45—Here's to you 3.00—Fanfare R.C.A.F. 3.30—Drama des fermiers 3.45—Mus. de concert 4.00—NOUVELLES 4.30—Chansonnets	4.30—Memorial day 4.45—Musical 5.00—Orch. de danse 5.45—Orch. Hampton 6.00—Mus. de concert 6.15—NOUVELLES 6.25—What's happening 6.30—Lucky melodies 6.45—Orch. Barnet 6.55—Mus. de danse 7.00—Message of Israel 7.30—Orch. Dorsey 7.45—Nouvelles sport.	8.05—Cher Imprimement 8.15—Mélodies 8.30—Swop night 9.00—Orch. symph. 9.45—Quatuor 10.00—Believe it or not 10.30—NOUVELLES 10.45—Star Party 11.00—Orch. de danse 12.00—Interlude 12.05—Orch. de danse 12.55—NOUVELLES 1.00—Fin des émissions

DIMANCHE 31 MAI l'horaire de dimanche à la radio

CBF 8.00—Intermède 8.05—Orgue 8.30—Aubade 8.55—NOUVELLES 9.00—Chansonnets 9.15—Variétés	9.30—Concert dominical 10.00—Concerto 11.00—Intermède 11.05—Rapsodies 11.30—Revue miniature 12.00—Services de l'armée 12.15—NOUVELLES 12.30—Radio City 12.59—Signal horaire	1.00—Radio City 1.30—Les hebdomadaires 1.45—Programme mus. 2.00—Orch. Kaye 2.30—Music-hall 3.00—Orchestre 3.15—Chéfé d'oeuvre 4.30—Opéra 5.00—Intermède	5.03—Orgue 5.35—Beaux disques 6.00—Sweet and Low 6.30—NOUVELLES 6.45—Chansonnets 7.00—Programme mus. 7.30—NOUVELLES 8.00—Orch. Dorsey	8.30—Mélodies oubliées 9.00—Beaux disques 9.30—Album de mus. 10.00—NOUVELLES 10.15—Heure des variétés 11.00—Piano 11.15—Musique variée 11.30—Poèmes symph. 11.55—NOUVELLES 12.00—Fin des émissions
CBM 8.00—NOUVELLES 8.05—Orgue 8.30—Quatuor à cordes 9.00—Concert dom. 9.15—Quatuor 9.30—Words of Music	10.00—NOUVELLES 10.05—Programme mus. 10.30—Causerie 10.45—Orgue 11.00—Service religieux 11.30—Orch. Miller 11.45—R. B. Farrell 12.30—Heaver Club 12.59—Signal horaire	1.15—Just Mary... 1.30—Modern music 2.00—NOUVELLES 2.03—Causerie 2.15—Coursier des... 2.30—Théâtre 3.00—Mus. for Neighbors 3.15—Programme mus. 4.00—Beaux disques 4.30—Church of the Air	5.00—NOUVELLES 5.03—Orgue 5.30—Causerie 5.45—Programme mus. 6.00—Orch. Kenney 6.30—Commentaires 6.40—Australie 6.45—NOUVELLES 7.00—Jack Benny 7.30—Service religieux	8.00—Bergen-McCarthy 8.30—British Empire 9.00—Sir Norman Birkett 9.30—Album de mus. 10.00—NOUVELLES 10.15—Heure des variétés 11.00—Piano 11.15—Britain speaks 11.30—NOUVELLES, BBO 12.00—Fin des émissions
CKAC 8.00—Ouverture 8.30—Art vocal 9.00—Quart-d'heure de... 9.45—Gypsy caravan 10.00—Gospel service	10.30—Musical 11.00—Intermède 11.05—Piano 11.30—NOUVELLES 11.45—Mél. capitaines 12.00—L'heure de la mél. 12.15—Mode et musique 12.30—Orch. Soble 1.00—Bon parier franc.	1.15—Radio-Concert 2.00—Spirit of 42 2.30—Honored Music 3.00—Orch. Columbia 3.30—Golf 4.30—The Pains that 5.00—Family Hour 5.45—An orchid to you 6.00—A l'opéra	6.45—NOUVELLES 7.00—Vagabond qui chante 7.15—Sacr. du peuple 7.30—Joseon et Josette 7.45—Sur la ligne de feu 8.00—Commentaires 8.15—Roland Bédard 8.25—NOUVELLES 8.30—Claire Gagnier	9.00—Star Theatre 9.00—Images de guerre 10.15—Piano 10.30—Présent Columbia 10.45—NOUVELLES 11.00—Nouvelles sport. 11.15—Orch. de danse 12.00—NOUVELLES 12.05—Fin des émissions
CFCF 8.00—NOUVELLES 8.45—Ministre 9.30—Woodchoppers 9.00—NOUVELLES 9.15—Coast to coast 10.00—Church in the... 10.15—Vieilles chansons	10.30—Southernaires 11.00—NOUVELLES 11.05—Piano 11.30—Rio de Janeiro 11.45—Miniature 12.00—Nova time 12.05—Cristella Parrage 12.15—Sparkling Mel. 12.30—Ken Soble 1.00—NOUVELLES	1.15—Aloha Land 1.30—African Trek 1.45—Orgue 2.00—Théâtre 2.30—Show of today 3.00—Paul Frederick 3.15—Mus. de concert 3.30—John Freedom 4.00—National Vespers 4.30—The Truth 5.00—Howard music	5.30—Easy Contest 6.00—Sweet and Mellow 6.15—Rev. E. J. Springett 6.30—NOUVELLES 6.40—The Jesters 6.45—Ink Spots 7.00—Concert Hall 7.15—John Freedom 8.00—Orch. Dorsey 8.30—Inner Sanctum 9.00—Music for madame	9.30—Mus. de danse 9.45—Hollywood letter 10.00—A announcer 10.25—The Pioneers 10.30—NOUVELLES 10.45—Orch. Heidt 11.00—Interlude 11.05—Mus. de danse 12.00—NOUVELLES 12.05—Fin des émissions
CHLP 4.55—O Canada 4.56—C.H.L.P., ce soir 4.00—Coin du sommeil	5.30—Studio 6.45—Intermède 6.00—Mélodies	6.15—Chansonnets 6.30—Studio 6.45—Mélodies	6.45—Chansonnets 6.30—Studio 6.45—Mélodies	7.30—Radio-roman 7.00—Front de guerre 8.00—Fin des émissions

WATER FOLLIES
FORUM
4-5-6-7 JUN
Directement de sensationnels engagements à New-York et Boston
VOYEZ
Buster "Tarzan" Crabbe,
Joe Peterson, les Hopkins Twins
et autres extraordinaires
merveilles aquatiques
Les champions plongeurs et nageurs de Montréal, les étoiles de la M.A.A.A., présenteront leur brillante "aquanza"
Billets maintenant en vente au contrôle
\$1.25 - \$1.50 - \$1.75. Taxes comprises
DANSE APRES LE SPECTACLE
Pas de frais supplémentaires
Concours de beauté et exhibition de modes chaque soir. \$500 en prix. Les gagnantes participeront à la fameuse parade d'Atlantic City
Réservez vos billets maintenant!
Wilbank 6131

A l'occasion de notre 10^e anniversaire
CHEZ MAURICE
MAINTENANT SOUS UNE NOUVELLE DIRECTION
UN SPECTACLE QUI ECLIPSE TOUS LES AUTRES!
MAINTENANT
Votre acteur de cinéma préféré
MISCHA AUER
Le comique le plus versatile de l'écran avec
JOYCE HUNTER
Charmante vedette à la voix d'or de la N.B.C.
HARRY GELFAND ET SON ORCHESTRE avec SONNY RAYE
Les Hollywood Co-eds
Les HARMONIACS
ROD ROGERS, M.C.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Un homme revient au célibat malgré ses deux "mariages"

La Cour d'Appel casse un jugement de la Cour supérieure qui "remariait" César-Joseph Cid et Clara-Augusta Steva, après un décret d'annulation—Cas unique dans nos annales

PAR ADOLPHE NANTEL

Une pétition en révocation de jugement est permise lorsque le jugement, faisant l'objet du litige, est susceptible d'appel ou d'opposition. Ce principe de droit a été appliqué hier, par la Cour d'Appel, dans l'affaire de César-Joseph Cid et de Mme Clara-Augusta Steva, la femme de l'appelant, du moins jusqu'à hier.

C'est tout un roman que cette cause. Le demandeur en Cour Supérieure, né le 27 octobre 1927, à Hasroun, (Syrie), épousa Clara-Augusta Steva, le 17 novembre 1938, à Outremont, à l'église presbytérienne de la rue Davar. Le 27 juillet 1939, l'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour Supérieure annula ce mariage parce que les conjoints étaient de religion différente et que l'union avait été célébrée devant un pasteur protestant.

Lors du procès en annulation de mariage, Mes Charles-Emile Bruchési, avocat du mari, avec Me L.-J. de la Durantaye, à titre de conseil, prouvent que la femme Steva, née en 1913, à Erie, (Pennsylvanie), épousa un nommé Irwin Harry Klobe, le 12 septembre 1928, et obtint un divorce en novembre 1937 devant un tribunal de Cook, (Illinois). Le demandeur alléguait que sa femme s'adonnait aux drogues et que la vie commune était devenue un enfer.

Après cette annulation de mariage, Mme Steva, redevenue fille, coula des jours heureux jusqu'au moment où elle trouva prétexte pour tenter de faire casser le jugement en annulation de son mariage, voulant redevenir à tout prix Mme Cid. Elle présenta une requête civile devant l'hon. juge en chef R. A. E. Greenshields en soutenant que son mari lui aurait proposé de faire annuler leur mariage parce qu'il n'avait pas été célébré selon la religion catholique. Après l'annulation les époux devaient convoler de nouveau devant un prêtre catholique. La Cour Supérieure, dans un décret élaboré, "remaria" les parties et c'est ce dernier jugement que Cid voulait faire infirmer. La Cour d'Appel vient de lui donner raison. Il est de nouveau célibataire. Me Bruchési, lorsqu'il plaida devant la Cour d'Appel, qualifia cette affaire de fantastique, mais vraie. Le juge en chef de la Cour Supérieure avait maintenu la requête civile en soulignant que Cid, au moyen de fausses promesses et représentations, décida sa femme à ne pas contester la demande d'annulation.

La Cour d'Appel, par un jugement de la majorité, (trois contre deux) a cassé le jugement de la Cour Supérieure et redonné à Cid son état civil. L'hon. juge Paul Saint-Jermain, dans la lecture du jugement, souligna que le motif d'annulation invoqué par l'hon. juge Louis Cousineau, celui d'un

Avis Légaux

DISTRICT DE MONTREAL
No 207882.

COUR SUPERIEURE

Dame Ida Claman alias Kleinman, de Montréal, épouse de Joseph Gherman alias Germain, a intenté une action en séparation de biens contre son époux le 20 février, 1942.

Le procureur de la demanderesse
IRWIN A. FRANKEL

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE

No 210034.

C. W. Lindsay & Company Limited, corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Demandeur.

Mrs. C. de L. Harwood, épouse de C. de L. Harwood, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes, demeurant à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

Mis-en-cause.
Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans le mois.
Montréal, 28 mai 1942.

J.-M.-G. LAMOUREUX,
Député-Protonotaire.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
M. Aimé Geoffroy, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C. Antoine Geoffroy, L.L.
Paul-B. Major

112, rue Saint-Jacques
Télé. HARBOUR 8177 — MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffroy

Téléphone: HARBOUR 0123

BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L. C.J.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE

Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

4 ouest, rue Notre-Dame — HARBOUR 7206
Chambre 501

JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Boulevard, 1555 Amherst — C.T.L. 9630

mariage mixte, avait été inclus dans un jugement rendu avant que la Cour d'Appel, en septembre dernier, eut décidé que ces mariages sont valides. Les honorables juges Saint-Jacques et Baréau ont appuyé leur collègue; les juges Bernier et Casgrain, siégeant ad hoc ont été dissidents. L'appel a été maintenu sans frais.

Albert Lavoie est condamné à 23 mois

L'hon. juge W. Lazure se montre d'une grande clémence parce que le jeune soldat a un passé sans tache

Albert Lavoie, 30 ans, accusé de meurtre de sa femme, Reina Dubuc, en la poignardant avec un long couteau à trancher les légumes et déclaré coupable d'homicide involontaire par le jury de la Cour d'Assises, devra purger une peine de prison de deux ans moins un jour. L'hon. juge Wilfrid Lazure a prononcé cette sentence hier. Lavoie, très calme, déclara en arrivant dans la boîte qu'il demandait la clémence du tribunal, pour ses enfants, et afin qu'il puisse retourner dans l'armée. Me Léonard Trépanier, son avocat, fit un nouvel appel à la grande clémence du juge Lazure, puis le tribunal prononça sa sentence en disant: "Le verdict du jury est logique et selon la preuve faite. Les actes de votre femme pouvaient faire perdre le contrôle de ses facultés à tout homme raisonnable. Mais vous n'avez pas le droit de vous faire justice à vous même. Le jury vous a recommandé à ma clémence. J'en suis très heureux parce que votre passé est intact, votre réputation sans reproche, et votre officier supérieur, le major Armstrong, m'a vu et m'a dit que vous étiez un soldat sans pareil. Je serai le plus clément possible et je vous condamne à deux ans de prison, moins un jour, voulant vous éviter le bagne. Cette peine date de votre arrestation".

"Je veux retourner dans l'armée", répète Lavoie.

"Ceci est en dehors de mes attributions", conclut le juge.

De l'or en barre dans ses goussets

Eddie Labonté se déclare coupable de possession illégale du précieux métal devant l'hon. juge Wilfrid Lazure

Eddie Labonté, 38 ans, accusé d'avoir été illégalement trouvé en possession d'or, dans les districts de Montréal, Itherville et Bedford, or présumé volé, et qui était cité à son examen volontaire, il y a quelques semaines, pour avoir violé les règlements de la Commission de contrôle du change étranger, devait subir son procès, hier, devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, président à une audience de la Cour d'Assises. Me Albert Thibierge, c.r., avocat de la défense, conseilla à son client d'engranger un aveu de culpabilité, puis Me Gérard Fauteux, c.r., avocat du ministère public, demanda au tribunal que l'or saisi sur la personne du prévenu soit confisqué conformément à l'article 424 du code pénal et serve aux besoins de Sa Majesté. Le juge Lazure acquiesça et ajourna le prononcé de la sentence au 5 juin. Me Thibierge obtint que Labonté reste en liberté provisoire d'ici là sous le cautionnement initial déjà fourni.

Lors de l'arrestation du prévenu, par la Gendarmerie canadienne, on trouva pour \$5,000 d'or, en lingots et en poudre, dans ses goussets.

Accusée d'avoir augmenté un loyer

La Commission des prix et du Commerce a fait poursuivre Mme Walter Smith

Un propriétaire de Longueuil, accusé d'avoir augmenté un loyer de \$5 par mois sans l'autorisation de la Commission des prix a subi son procès aujourd'hui devant l'hon. juge Amédée Monet. Mme Walter (Emma) Smith, rue Quinn, 269, a avoué avoir signé les baux et avoir reçu produits, qui montrent que pendant la période dite "de base", du 15 septembre au 11 octobre, le bail en vigueur pour le logement de M. et Mme John Lamb, rue Quinn, 271, mentionnait un loyer de \$30 par mois. Les reus en font foi. Ce prix a été porté à \$35 cette année.

Mme Smith, qui se défendait elle-même, a allégué qu'elle avait loué le logement en question aux Lamb pendant une grave maladie de son mari. Comme elle n'avait pas le temps de nettoyer le logement, elle consentit à abaisser le loyer, de \$35 qu'il était depuis plusieurs années, à \$30, le locataire devant faire "le ménage" lui-même. Le procureur de la commission, Me René Thibierge, se contenta de souligner que, même si l'accusée pouvait avoir des raisons de relever le prix de location, il lui était défendu de le faire sans l'autorisation du comité des loyers. Quant au prix, la loi en fixe la limite au minimum exigé pendant la période de base, et dans ce cas, s'élevait à \$30 et non \$35, celui que Mme Smith perçoit en ce moment. Le juge Monet prononcera ce jugement le 5 juin.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 29 mai 1942

Président: l'honorable juge Forest. Les jugements suivants furent rendus: Dame Thérèse Viasu contre Pierre Charton et Arthur Cuminel, défendeurs; jugement accordant motion du défendeur Pierre Charton pour examen médical de la demanderesse avant plaider, frais à suivre.

J.-D. Germain contre dame H.-P. Desrochers; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

P. J. Williams, requérant; jugement substituant registraire de l'état civil.

Dame A. Miron contre J.-W. Eugène Bisson et J.-J. Bisson, tiers-saisies; jugement accordant motion pour les frais seulement.

Dame N. Segal contre l'Etat; jugement autorisant à entrer en appel.

Mlle M. de Neiges Turcotte contre Wellington Fire Insurance Company et autre; jugement autorisant examen avant défense.

Dame C. Touchette contre P. Chénouard; motion pour l'indivision retirée, sans frais.

Dame Dubé Déry et vir contre J. Girard et autre; jugement autorisant examen médical avant défense.

G. Lacroix contre H. Gagnon; jugement autorisant examen avant défense.

Dame Dubé Déry et vir contre J. Girard et autre; jugement autorisant examen avant défense.

L. Dufour contre Penner Bros. Ltd; jugement avant défense.

D. Talario contre William Bougie; jugement pour \$109.50 avec int. et dépens, et ordonnant au défendeur de quitter le domicile de Hector Berthier contre William E. Johnson; jugement pour \$763 avec int. et dépens, etc.

George Henri Lefebvre contre Gen. Parker et Imperial Tobacco Company of Canada Ltd, tiers-saisie; jugement déclarant bon, valable et tenant l'arrêt en cette cause.

Joseph Brochette contre Wilfrid Phyllis Robillard et Canadian Neon Ray Clock Company Ltd, tiers-saisie; jugement déclarant bon, valable et tenant l'arrêt en cette cause, etc.

François d'Assise Legerrier contre R. Séquin dit Gérald Séquin; jugement pour \$160 avec int. et dépens, etc.

Colport Electric Company Limited contre Maurice Allaire; jugement pour \$121.48 avec int. et dépens.

Leontine Robert contre J.-A. Daignault; jugement pour \$178 avec int. et dépens.

Dame Clémence Robert contre Robert Lefebvre; jugement accordant requête afin d'interdire le demandeur hors de cour frais à suivre.

Joseph Théoret contre Clermont Motor Limited et autre; jugement accordant motion de défendeur pour examen du demandeur avant plaider, frais à suivre.

Daniel Duguay, requérant; jugement accordant requête pour remplacement d'exécuteur testamentaire à la succession de feu Francis Trudel.

Dame Thérèse Viasu contre Pierre Charton et Arthur Cuminel, défendeurs; jugement accordant motion du défendeur Charton pour examen de la demanderesse avant plaider, frais à suivre.

Benoit Lajoussie contre Aristide Boleau; jugement ordonnant de signifier personnellement au défendeur.

Henry contre A. Hébert; jugement autorisant examen avant défense.

R. Hébert contre L. Lavoie; jugement autorisant examen avant défense.

21 jugements rendus par la Cour d'Appel

Ce haut tribunal nettoie le rôle des sessions de février et mars au cours d'une audience de trois heures

En trois heures hier, la Cour d'Appel a disposé de 22 affaires, prises en délibéré pendant les sessions de février et mars. Sur ce total, trois appels seulement, ont été maintenus alors que 18 étaient rejetés. Dans le cas de la Corporation de la paroisse de Berthier et du maire et de ses conseillers du même endroit, les parties se sont dissidentes pendant les délibérations. Nous donnons dans d'autres colonnes un résumé des principaux jugements. Nous résumons quelques-uns de ces jugements d'ici une semaine.

Ce haut tribunal a mis fin à une rivalité existant entre les compagnies Joy et McColl Frontenac, en maintenant un décret de la Cour supérieure, renvoyant une action de \$49,932, instituée par la compagnie Joy, contre la compagnie McColl Frontenac. La demanderesse alléguait une conspiration, par la défenderesse, pour l'empêcher d'exercer son commerce d'essences et d'huiles dans la métropole. Le jugement a été unanime. Me Hugh O'Donnell, c.r., représentait la compagnie intimée.

Suit la liste des autres jugements: Thorpe & Turgeon, appel renvoyé avec dépens; Major et Rodrigue, appel maintenu avec dépens; Saint-Germain et la Banque Canadienne Nationale, appel renvoyé avec dépens; Banque Canadienne Nationale et Saint-Germain, appel maintenu avec dépens; Steel et McColl Frontenac, appels renvoyés avec dépens; Bourgeois et Sullivan, appel renvoyé avec dépens; Staruk et le ministre de la Voirie provinciale, appel renvoyé avec dépens; Lymburner et Beauieu, appel renvoyé avec dépens; Perrier et Beauieu, appel renvoyé avec dépens; Goyette et Allaire, Choquette et Rainville, Poulin et Bessette, Tétreault et Ravenelle, Benoit et Gingras et Cadieux et Daignault, appels renvoyés avec dépens. (Il s'agit de la contestation de l'élection des conseillers de la ville de Marieville. Nous y reviendrons.) Me Anatole Gaudet, c.r., représentait les intimés.) Moore et Imperial Oil, appel renvoyé avec dépens.

Pèlerinage annuel des tertiaires à l'oratoire St-Joseph demain

Dimanche prochain, 31 mai, les tertiaires de toutes les fraternités de la ville de Montréal feront leur pèlerinage annuel au sanctuaire national de Saint-Joseph au Mont-Royal.

Courte grève aux usines de Valleyfield

VALLEYFIELD, 29. (Du correspondant du Canada). — Une grève de plus de 200 employés de la Marine Industries, déclarée mardi matin s'est terminée jeudi, après que les autorités de la compagnie eurent renoncé à la grève. Les employés recevront une augmentation de salaire.

La ville de Montréal n'a pas le droit de payer le loyer de gens qui travaillent

Requête devant la Cour de pratique—Un présumé chômeur dit qu'il travaille à l'année pour Concordia, à raison de 44 cents de l'heure

PAR ADOLPHE NANTEL

L'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, n'y est pas allé par quatre chemins hier, pour expulser François Guérin du logement que lui avait loué Mme Sarah Olitsky, rue d'Argenson, 1125. La Cour, après avoir souligné que la ville de Montréal n'avait pas le droit de payer le loyer de gens qui travaillent et que la loi du chômage était une loi exceptionnelle, qui ne devait pas être encouragée par qui ce soit, pria son greffier, Me Bourdon, d'inscrire au procès verbal: "Ces règlements du chômage ne sont pas éternels. C'est ridicule et j'espère que la cité ignore le cas de Guérin. Le défendeur a payé en partie, ou plutôt la ville a payé. Il doit encore depuis décembre 1941 et janvier, février, mars et avril 1942. Son occupation de mai est illégale malgré qu'il reçoive..."

"Qu'il gagne" interromp Me Bernard Lefebvre, avocat de l'intimé Guérin.

"...malgré qu'il reçoive 48 cents de l'heure, pendant 8 heures, et six jours par semaine. La requête est accueillie avec dépens et j'ordonne à Guérin de partir d'ici le premier juin, à midi."

La requérante, Mme Olitsky, représentée par Me Alphonse Patenaude, alléguait dans sa déclaration qu'à cause de maladie elle a institué son mari, Isaac Brodsky, son agent. L'intimé occupe le logement de la rue d'Argenson depuis juin 1941 et a été requis de quitter les lieux à plusieurs reprises. Il s'est toujours moqué de sa propriétaire, est arriéré de six mois dans son loyer, menace le mari de la requérante et se vante que personne ne le fera partir.

Avant de faire entendre des témoins, Me Patenaude mit la Cour au courant des principaux faits et invoqua l'Ordonnance 108, de la Commission des loyers, pour demander l'expulsion de Guérin. Ici l'avocat explique:

"L'intimé a refusé de partir le premier mai et n'a pas renouvelé son bail. Nous l'avons sur les bras. Mon collègue, Me Lefebvre, va invoquer une saisie-gagerie renvoyée sans frais par l'hon. juge John Bumbay, de la Cour de circuit, mais le mois d'avril n'était pas compris dans cette saisie."

"Nous n'avons pas reçu d'avis écrit", répond Me Lefebvre. Il y a chose jugée."

Commerce illicite de pneus découvert par la Commission

Le prévenu fabriquait la signature de médecins pour les obtenir et les revendre

Une enquête amorcée par la Commission des Prix a mis la police fédérale sur la piste d'un chevalier d'industrie de grande classe. Celui-ci a fabriqué la signature de médecins de la région de St-Jean pour obtenir des pneus neufs et les revendre ensuite. Dieu sait où; on n'en a pas encore trouvé trace. On sait que les médecins sont dans la classe de rationnement la plus privilégiée. Sur une première plainte de Me André Demers, c.r., procureur régional de la Commission, Paul-A. Boivin a été inculpé à St-Jean par Me S. Poulin, c.r., et condamné hier, devant le magistrat Donat Lalonde, à trois mois de prison. Il s'était avoué coupable d'avoir obtenu des pneus neufs sous de fausses déclarations.

En faisant le contrôle des formules de demandes de pneus, M. Jules Lymburner, représentant de la Commission à St-Jean, constata que presque tous les médecins de la région, qu'ils vinssent ou non de d'acheter une voiture, s'étaient procurés des pneus neufs. Son enquêteur fit le tour des garages et magasins; il apprit que ceux-ci avaient chargé Paul Boivin de leur acheter des pneus. Cette coïncidence était suspecte. Il visita les docteurs intéressés, et de chacun il obtint le même affidavit: "Nous n'avons jamais autorisé Boivin à acheter des pneus pour nous".

C'est là que la police fédérale intervint, et l'histoire eut un premier écho hier, en cour de magistrat, à Saint-Jean. Les marchands victimes de ce commerce illicite ont été, pour la plupart, d'une naïveté exemplaire.

Dangereux apache en fuite



Voici la photo de Willie Samick, alias Sernuck, alias Dupuis, adoucteur malandrin, dont nous relations la sensationnelle évasion, jeudi après-midi, au nouveau palais de justice, dans notre édition d'hier matin. Le fugitif mesure 5 pieds 8 pouces de hauteur; il pèse 155 livres; il a les cheveux noirs et les yeux bruns, et il a le teint médium. Né à Montréal, le 18 mars 1914, il est âgé de 28 ans. Il porte au cou — sous l'oreille — la cicatrice d'une blessure faite par une balle. Tout renseignement au sujet de ce fugitif devra être communiqué à M. Louis Jarguic, directeur adjoint suppléant de la Sureté provinciale du Québec, H.A. 1411. Ce dernier nous déclare, hier soir, qu'il désirait mettre la population en garde contre ce présumé bandit, qui dit-il, désirait mettre la population en garde contre ce présumé bandit, qui porterait certainement une arme sur lui.

"Avez-vous des reçus? demanda le juge."

"Non, c'est la cité qui payait les acomptes, chaque mois. Le loyer était de \$9 et la ville donnait à la requérante \$7 par mois. Le locataire est secouru par la Commission du chômage."

"Croit-il l'être toute sa vie? demanda la Cour."

"Il y a eu entente entre les parties pour louer à un chômeur" explique encore Me Lefebvre.

"Travaillez-vous? demanda le juge."

"Oui. Son état de santé lui permet de travailler, mais il ne se trouve pas d'emploi, ailleurs qu'à la ville, pour payer ce qu'elle lui avance."

"Ne dites pas cela à moi."

"Je prétends qu'il n'y a pas de loyers dus."

"Etablissez que depuis mai il n'a rien donné, demanda la Cour à Me Patenaude."

Un vrai type

Isaac Brodsky, type d'Hébreu parfait, chauve comme un genou, prêté serment sur la Bible, dit qu'il a 80 ans, puis le greffier lui demanda: "Votre nom?"

"Vous le savez mieux que moi", répond le bonhomme.

Le témoin finit par se nommer et jure que Guérin n'a pas payé ses arriérés de loyer depuis décembre 1941, et qu'il doit encore le mois de mai. Ici le témoin avec des gestes "sécularisés" expose:

"Je lui dis chaque jour de partir. Il se moque de moi, me menace, dit que son avocat le protège. J'ai joué pour ma femme à M. Mainville le 16 avril."

Un géant de témoin

La Cour fait appeler Guérin, colosse de 200 livres, qui déclare avoir 69 ans et travailler pour Concordia, comme charretier. Le juge demanda: "Combien gagnez-vous?"

"Je travaille six jours par semaine, huit heures par jour et je suis payé 44 cents de l'heure. La ville me donne \$4.30 par semaine et donne \$7 par mois pour mon loyer. Je travaille à l'année."

"Vous ne voulez pas partir?" demanda Me Patenaude.

"Non".

"Vous n'avez pas cherché un autre logement?"

"Non".

"C'est alors que la Cour rend le jugement mentionné plus haut."

mais quelques-uns, ayant appris que Boivin revendait les pneus au plus offrant, loin de les livrer à ses "clients", les médecins prirent sur eux de les lui reprendre de force, en lui remettant son argent. L'un eut même la bonne idée de téléphoner à un médecin en présence de Boivin, et celui-ci détaña sans demander ni son pneu ni son reste.

On s'attend à ce qu'il y ait d'autres accusations de portées et d'autres arrestations; Boivin ne pouvait pas humainement exploiter seul un négoce clandestin de pareille envergure.

Poursuite contre un consommateur

Ce dernier s'avoue coupable; il sera condamné mardi prochain

Philippe Baril, de la "Kingsion House Tavern", angle des rues Craig et Bleury, est le premier consommateur poursuivi à Montréal pour avoir acheté plus que sa ration de sucre. Il a compagu hier, devant le juge Maurice Tétrault, s'être avoué coupable et sera condamné le 2 juin.

Les deux premiers procès intentés dans la région en vertu de la loi de répartition du sucre étaient contre des accapareurs qui avaient tout simplement omis de déclarer à la Commission des prix des réserves accumulées avant le rationnement. Il s'agit de Ben Lubin et de Wilfrid Nadeau, condamnés chacun à \$100 d'amende et les frais.

Baril, lui, a simplement acheté, depuis la répartition, plus de sucre qu'il ne lui était permis d'en acquérir pour lui et pour sa maison.

Canadiens 100%, associés votre sort à celui du pays. Souscrivez aux Certificats d'épargne de guerre, c'est travailler au but commun: la victoire.

Cinéma - Musique - Radio - Théâtre

Joseph Bonnet à Notre-Dame

Un récital d'orgue qui atteint les splendeurs du plus riche concert symphonique

PAR JEAN VALLERAND

Joseph Bonnet, titulaire des grandes orgues de Saint-Eustache de Paris, a donné hier soir, à l'église Notre-Dame, un récital d'orgue extraordinaire splendide. Ce récital a été le plus magnifique commentaire sonore qu'aient reçu cette année les fêtes du Troisième Centenaire.

Bonnet avait divisé son programme en trois parties. Dans la première il a joué des œuvres de maîtres français du 16e et du 17e siècle. Dans la seconde partie, il a joué des œuvres de compositeurs français du 19e et du 20e siècle.

Devant tant de splendeurs, l'auditeur ne peut qu'admirer sans oser marquer de préférences. Cependant, si l'on peut se baser sur une première impression, qu'il nous soit permis de mentionner d'abord le *Finale de la 1ère Symphonie de Louis Vierne*. Et ensuite: la *Pièce héroïque* de César Franck, le *Scherzo en Mi Majeur* de Charles-Marie Widor, les *Cloches de Nicolas de Bègue*, la *Chaconne en Sol Mineur* de Louis Couperin, le *Noël Languedocien* d'Alexandre Guilmant et l'*Adagio en Sol Majeur* de Charles Tournemire. Bonnet a également joué une de ses propres compositions, *Angelus du Soir*, qui est d'une catégorie aussi élevée que les autres œuvres avec lesquelles elle voisine. A vrai dire, ce palmier n'en est pas un. Toutes les pièces françaises inscrites au programme de Bonnet sont des chefs-d'œuvre qui nous écrasent par leur grandeur.

Aussi avons nous été émus et heureux de constater que les œuvres de compositeurs canadiens, jouées au cours de la troisième partie du récital, n'étaient pas reléguées dans l'ombre. C'est déjà dire toute leur valeur. Il ne m'appartient pas de classer ici ces œuvres. Toutes d'ailleurs méritaient d'être jouées par un maître tel que Bonnet et aux côtés de ce que la littérature française d'orgue compte de plus grand.

Qu'il nous soit également permis de dire que l'*Ode à Marie* du Père Alfred Bernier, S.J., dépasse de beaucoup le *Sainte Parvulus* de Ferdinand de la Tombelle. Cette *Ode* a été chantée par la Petite Maîtrise sous la direction de l'auteur.

Les auditeurs ont donc été à même de constater la force de la musique canadienne. Ce récital, à ce point de vue, fera probablement énormément plus pour la cause de notre musique que tous les commentaires et tous les discours.

En dehors de ces considérations de clocher, le récital de Bonnet constitue une des plus riches manifestations musicales d'une saison qui a été d'un bout à l'autre exceptionnel. Souhaitons que l'on prenne l'habitude d'avoir ainsi tous les ans un grand organe qui viendra nous faire connaître les chefs-d'œuvre de l'orgue, cet instrument qui, comme le dit Bonnet lui-même, sera toujours le refuge de l'art le plus pur.

Oeuvre de Jean Papineau-Couture exécutée au E.-U.

Jean Papineau-Couture, jeune musicien auquel le gouvernement de la province de Québec décernait récemment une bourse d'études de composition musicale et qui, depuis quelque temps, travaille aux Etats-Unis sous la direction de Mlle Nadia Boulanger, a eu une de ses œuvres exécutées jeudi dernier au théâtre Agassiz du Radcliffe College.

Cette oeuvre était une sonate de piano. En plus de cette oeuvre, Jean Papineau-Couture a composé, depuis le début de son séjour aux Etats-Unis, un trio, un quatuor à cordes, une sonate de violon et plusieurs oeuvres chorales.

Au Capitol

Charles Laughton, vedette du film "The Turtles of Tahiti" actuellement à l'affiche du Capitole, a atteint la célébrité par ses interprétations de rôles dramatiques. Tout le monde se souvient de ses compositions dans "Mutiny on the Bounty", "The Barretts of Wimpole Street" et "The Hunchback of Notre-Dame".

Depuis quelque temps, Charles Laughton a manifesté un côté inconu de son talent en se tournant vers la comédie, où il s'est également révélé un acteur de grande classe.

Une excellente distribution l'entoure dans "The Turtles of Tahiti". On y remarquera entre autres une jeune actrice du nom de Peggy Drake. Elle en est encore à ses débuts à l'écran mais elle a déjà le talent d'une étoile.

Quatre scouts à un diner au Junior Board of Trade au Windsor le 4 juin

Afin d'avoir l'occasion de rencontrer quelques membres des célèbres brigades de scouts anglais, qui ont fait preuve de tant de bravoure et d'esprit de décision lors des bombardements de l'Angleterre, le Junior Board of Trade de Montréal, a invité quatre de ces jeunes braves à un diner qui aura lieu au Windsor, le 4 juin à 6 h. 15. Ces quatre scouts sont venus au Canada sur l'invitation du Conseil central de l'Association des scouts canadiens, avec l'approbation des gouvernements anglais et canadien, et leur choix a été confié au haut commissaire canadien à Londres, l'hon. Vincent Massey.

Pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours, demain

La Fédération des cercles d'étude des Canadiennes françaises organise un pèlerinage à sa sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonsecours pour demain, sous la direction spirituelle de R. P. F. Bérubé, S.S. La messe, à 8 heures, sera suivie d'un petit déjeuner et la visite du vieux Montréal. Cordiale invitation aux membres des Cercles et à leurs amis.

Program



Montréal met fin à sa série de défaites en battant Rochester 5-4

LES ROYAUX REMONTENT EN 2e POSITION

Sherer sauve la situation pour Kehn — Tatum frappe trois coups sûrs

ROCHESTER, 29. (P.A.) — Les Red Wings de Rochester ont encaissé leur première défaite en trois parties...

Tommy Tatum a mené l'attaque des Montréalais avec un coup de circuit, son premier de la saison, un luxembuto et un simple en cinq apparitions au bâton...

Montréal a compté ce qui devait être le point décisif à la quatrième manche, grâce à trois simples de Vince Sherlock, Tatum et Stanley Jokel.

Les Royals et les Red Wings se disputent un programme-double demain. Jack Kraus et Ed Albrota lanceront probablement pour Montréal...

Table with columns: MONTREAL, ROCHESTER, Ab, Pts, R, A, E. Lists player statistics for both teams.

LE BIG SIX

Table with columns: J, Ab, Pts, R, A, E. Lists statistics for various players.

PARTIES DU SOIR

Table with columns: INTERNATIONALLE, AMERICAINNE. Lists game schedules and locations.

GILBEY'S GIN LONDON DRY 25 oz. \$2.30 40 oz. \$3.50

CE QU'ILS FONT

Table with columns: J, Ab, Pts, R, A, E. Lists statistics for various players.

LES LANCEURS

Table with columns: J, Ab, Pts, R, A, E. Lists statistics for pitchers.

Robert s'entraîne en vue de son match contre McCready

Le lutteur Yvon Robert, ancien champion du monde des psychydermes, a commencé hier après-midi son entraînement définitif en vue de son grand match décisif contre Earl McCready...

Robert travaille en compagnie de Manuel Cortez, de Les Ryan, Larry Moquin et Art Legrand au Stade Exchange. Ce match définitif de mercredi, la grande finale que n'espèrent plus voir les amateurs de lutte de Montréal...

McCready s'entraîne actuellement à Toronto mais il sera à Montréal en fin de semaine.

La venue ici de Sammy Smith comme arbitre de ce match de championnat mondial est une autre attraction. Elle donne satisfaction en même temps. Les deux athlètes se plaignaient des officiels locaux.

La finale de lutte de mercredi, au Forum attirera évidemment l'attention populaire plus que tout autre match au programme d'Eddie Quinn. Il est maintenant entendu que le champion reconnu par la N.W.A. Wild Bill Longson rencontrera le gagnant de cette rencontre. Ainsi en a décidé la commission athlétique de Montréal...

La commission veut faire quelque chose pour faire disparaître peu à peu ces prétendus champions. Elle ne pouvait faire un geste plus heureux que celui de faire venir ici le champion reconnu par la N.W.A. et l'opposer au gagnant de cette rencontre.

Robert et McCready se rencontreront donc mercredi prochain dans un match à finir et de deux chutes sur trois. La question de championnat devra être vidée complètement dans cette troisième rencontre entre deux des plus grands rivaux qu'on ait jamais vus aux prises.

Robert se présente toujours champion. Le deuxième match entre lui et McCready fut déclaré officiellement un non-contest et l'arbitre d'alors Sammy Mack fut blâmé par la commission pour avoir rendu un verdict en dehors des câbles.

Cette fois on verra un officiel étranger en charge de ce troisième combat entre Robert et McCready. Sammy Smith, président de la Fédération de boxe et de lutte de la Nouvelle-Angleterre sera en charge de cette importante rencontre.

Mais dans le cas de Robert et McCready, l'animosité est trop grande, les recriminations des deux camps trop nombreuses. Il fallait donner justice aux deux camps et l'on eut recours aux services d'un étranger qui n'est d'aucune façon près de l'un ou de l'autre.

BASEBALL DE LA SEMAINE

Table with columns: Internationales, Nationales, Américaines, As. Américaines. Lists game schedules and results.

Chronique de la Vieille Capitale

(Par Edouard CANTIN)

Programme des concours d'athlétisme samedi

Afin d'assurer la parfaite succession de nombreux événements qui sont au programme du tournoi athlétique inter-colonial de samedi après-midi sur les plaines d'Abraham, les organisateurs ont déterminé minutieusement l'heure à laquelle sera donné le départ de chaque épreuve...

Programme du 30 mai: Séniors: 2 h., hauteur; 2 h. 50, 100 verges; 2 h. 55, longueur; 3 h. 20, 440 verges; 4 h. 25, mille; 4 h. 50, relais.

Intermédiaires: 2 h. 15, 100 verges; 2 h. 40, hauteur; 3 h. 20, longueur; 3 h. 40, 440 verges; 4 h. 40, relais.

Juniors: 2 h. 25, 75 verges; 2 h. 35, longueur; 3 h. 10, 220 verges; 3 h. 55, relais; 4 h. 05, hauteur.

Juveniles: 2 h. 15, relais; 4 h. 15, longueur; 4 h. 50, 100 verges; 3 h. 20, hauteur; 4 h. 10, relais.

Ouverture du tournoi de quilles féminin à St-Malo dimanche. C'est dimanche soir que s'ouvrira à la salle paroissiale de St-Malo, le tournoi féminin de petites quilles pour le championnat de la ville et du district.

Celles qui sont désireuses de participer à ce tournoi sont priées de communiquer avec Mme Gingras, tél. 3-2050, ou avec Mlle Cécile Gaudmond, secrétaire du tournoi, tél. 2-4972.

Séance de boxe à l'Aréna local lundi. La séance de boxe de lundi soir, à l'Aréna local, promet de remporter un beau succès. Rien n'a été épargné pour présenter des combats qui mettront en lice des boxeurs de première valeur.

En finale, Johnny Greco croisera le fer avec Joe Echevarria, dans un engagement de dix rondes. Ces deux athlètes jouissent d'une belle réputation dans les cercles sportifs des Etats-Unis. Greco et Echevarria sont présentement placés au premier rang dans la catégorie des boxeurs poids-légers au pays de l'Oncle Sam.

Matches de golf au profit des oeuvres de guerre aux E.-U. ATLANTIC CITY, 29. (P.A.) — Considérant que les tournois de golf seront "oubliés" pour la durée de la guerre, d'ici quelque six semaines, les professionnels se préparent à lancer et mener à bien une campagne nationale organisée afin de ramasser des fonds pour les sociétés de secours de la marine et de l'armée et celles de la Croix-Rouge.

Entre les rounds de leur tournoi annuel de la P.G.A. ici, ils se sont réunis, hier soir, et ils ont décidé d'aller de l'avant. Le président Ed Dudley a annoncé que l'association contribuerait les services de son gérant de tournoi, Fred Corcoran, afin qu'il organise des matches dans toutes les villes importantes, et les joueurs eux-mêmes ont accepté de consacrer une bonne partie de leur temps à ces tournois.

EN VEDETTE DANS LES WATER FOLLIES



BUSTER CRABBE, l'ancien champion olympique, est en vedette dans les "Water Follies", qui donneront la première de leurs quatre représentations au Forum jeudi soir prochain, le 4 juin.

BASEBALL d'un COUP D'OEIL

INTERNATIONALE

Table with columns: Hier, Montreal, Buffalo, Toronto, Jersey City, Syracuse, Baltimore, Rochester. Lists game results.

NATIONALE

Table with columns: Hier, New-York, Philadelphia, Boston, Chicago, Cincinnati, Pittsburgh, St-Louis, Philadelphia. Lists game results.

AMERICAINNE

Table with columns: Hier, New-York, Detroit, Boston, Philadelphia, Chicago. Lists game results.

Le baseball à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 27. (Ducorrespondent du Canada). — Tous les amis du patronage et les fervents du baseball seront servis à souhait, dimanche, alors que les équipiers du Patro feront de nouveau face à la forte équipe Aubuchon qui l'emporta, dimanche dernier, par le score de 6 à 5 après 11 manches chaudement disputées.

Les deux clubs entendent bien s'affirmer de nouveau et le Patro se promet bien de prendre une juste revanche cette fois.

Baseball junior et juvénile

Les lignes Montréal Junior et Juvenile ouvriront leur saison demain après-midi au parc Jarry, alors que deux autres juniors et une juvénile seront disputés. La première partie qui commencera à deux heures précises, mettra aux prises les clubs Cherrier et Seven-Up juniors. A cette occasion la première balle sera lancée par le notaire C. Girard conseiller municipal, avec comme receveur Ernest Comte, président de l'association provinciale de baseball, tandis que Gaston Nolet secrétaire trésorier de l'association sera au bâton.

Le Cherrier est dirigé par Victor Fontaine et le Seven-Up par Jack Hamill. Immédiatement après cette joute, la section Juvenile se mettra en branle à son tour, le Cherrier juvénile dirigé par Jean Nolet recevant la visite du Ville Mont-Royal sous la direction de Frank Tyler. Dans la joute du crépuscule qui commencera à 7 h. 45, les clubs Longueuil et Ville Mont-Royal juniors feront à leur tour, leurs débuts dans la section junior. Ces deux équipes qui sont respectivement sous la gérance de Léopold Guay et Frank Tyler, sont des nouveaux venus dans la ligue Montréal Junior.

Immédiatement après cette joute, la section Juvenile se mettra en branle à son tour, le Cherrier juvénile dirigé par Jean Nolet recevant la visite du Ville Mont-Royal sous la direction de Frank Tyler. Dans la joute du crépuscule qui commencera à 7 h. 45, les clubs Longueuil et Ville Mont-Royal juniors feront à leur tour, leurs débuts dans la section junior.

Table with columns: Hier, Utica, Rome, Marion, Detroit, Québec, Pittsburgh, Sheds, Davis. Lists game results.

Jim Demaret élimine Wood dans le tournoi des professionnels

Snead et Nelson sont aussi vainqueurs à Atlantic City

ATLANTIC CITY, 29. (P.A.) — Jimmy Demaret, de Detroit, a vaincu le champion onniun Craig Wood dans le tournoi de la Professionnelle Golfers Association, par la forte marge de 7 et 6 à jouer, dans leur match de quart de finale au Seaview Club aujourd'hui.

N'ayant qu'un seul trou d'avance à la fin de la première ronde de ce matin, Demaret a fourni une performance extraordinaire dans l'après-midi pour triompher facilement de Wood, qui a raté plusieurs putts. Le gros Ed Dudley a été victime de l'une des plus rares malchances dans l'histoire du golf lorsque Sammy Snead, de Hot Spring, l'a éliminé par un trou au 36e velour. Après que Snead ait "drivé" dans les bois au trou final, Dudley a frappé une longue chandelle au milieu du fairway et cette dernière a frappé un spectateur sur la tête et elle a ricoché dans les bois. Apres cet accident Dudley n'a pu rien faire mieux que d'annuler le trou.

Byron Nelson s'est qualifié pour rencontrer Turnesa dans un des deux matches de demain en battant Harry Cooper au 39e trou.

Louis a besoin de \$117,000 pour payer son impôt

NEW-YORK, 29. (P.A.) — Le soldat Joe Louis a besoin de \$117,000. Le champion de boxe poids-lourd du monde a un paiement de \$117,000 à payer pour son impôt sur le revenu le 15 juin. Il a appelé aujourd'hui Joseph T. Higgins, collecteur pour le deuxième district, et il lui a demandé un délai qui lui a été accordé. "Joe n'a pas cette somme d'argent!" a expliqué Mike Jacobs, le promoteur qui a organisé la plupart des matches de Louis. "Joe veut combattre en juin afin de pouvoir gagner quelque argent. Mais il a de la difficulté à obtenir une permission de l'armée. Il lui faut combattre pour qu'il puisse payer son impôt."

Louis a défendu son titre deux fois récemment, une fois contre Buddy Baer au profit du fonds de secours de la marine auquel il a donné sa part de la bourse de \$47,100.94 et ensuite contre Abe Simon, au profit de l'armée.

Louis donne maintenant une série de matches exhibition dans les camps militaires.

Festival sportif au collège St-Laurent

Le festival athlétique du collège St-Laurent aura lieu demain après-midi à 2 heures. Les sports de toutes variétés seront en vedette pendant l'après-midi. Le concours a été organisé avec la coopération de R.P. J. A. Smith. La fête sera présidée par le R.P. Alfred Lamallice, supérieur du collège.

Les invités d'honneur sont le major St-Pierre et le major Gravel. Parmi les autres invités on compte Ernest Métivier, Adolphe Perron, Evariste Pelletier, Léo Lamontagne et Clovis Perreault.

Le baseball à St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 27. (Ducorrespondent du Canada). — Tous les amis du patronage et les fervents du baseball seront servis à souhait, dimanche, alors que les équipiers du Patro feront de nouveau face à la forte équipe Aubuchon qui l'emporta, dimanche dernier, par le score de 6 à 5 après 11 manches chaudement disputées.

Les deux clubs entendent bien s'affirmer de nouveau et le Patro se promet bien de prendre une juste revanche cette fois.

Table with columns: Hier, New-York, Detroit, Boston, Philadelphia, Chicago. Lists game results.

Immédiatement après cette joute, la section Juvenile se mettra en branle à son tour, le Cherrier juvénile dirigé par Jean Nolet recevant la visite du Ville Mont-Royal sous la direction de Frank Tyler. Dans la joute du crépuscule qui commencera à 7 h. 45, les clubs Longueuil et Ville Mont-Royal juniors feront à leur tour, leurs débuts dans la section junior.

LE DOMAINE DU TURF

CHOIX DU JOUR

A WOODBINE: 1-Depositor, Hay Knife, Isaac Walton, 2-Daggers Drawn, Traffic Light, 3-Rockden, York Miller, Stockwood, 4-Swaggell, Gallant Fox, Kenner, 5-Affirmation, Hayfield, Casino Fete, 6-Depressor, Barneys Gal, Lascar, 7-Tinted Chick, Cease Fire, Frohisher, 8-Holton, High Renova, Drayton Lead.

A BELMONT PARK: 1-First Black, Miss Sugar, Phantom Ship, 2-Level Head, Sun and Moon, Easy Lane, 3-Good Chance, Chubstock, Scout Hazard, 4-Skin Deep, Scotch Trak, Happy Lark, 5-Whirlaway, Market Wise, Sant Wall, 6-Level Best, Zaca Rosa, Light Lady, 7-Highborn, Wildebest, Tex Hygro.

A SUFFOLK DOWNS: 1-Valinda Cloud, Bit of Sugar, Flying Ned, 2-Baldinger, Aling, Air Chute, 3-Display Style, Tires, Crab Apple, 4-Toper, Blue Castle, Haste On, 5-Marion Collins, Allegro, Rough Time, 6-Historical, Shiloh, No Competition, 7-Sweet Willow, Doubt Not, Wolf Lead, 8-Redrock Canyon, Multitude, Peanut Leaf, 9-Tora, Whiteaway, Aluminio.

A LINCOLN FIELDS: 1-Paragonic, Sweeping Dream, Valinda Rex, 2-Chief Roy, Present Time, 3-Distant Isle, Pari Sacre, Commentateur, 4-Remembering, K. Rounder, Gem W, 5-Baldinger, Whiting, Polymelior, 6-Royal Crusader, Cherry, Technician, 7-Country Miss, Electric Flax, Chic Prince, 8-Alexander, Doctor Jones, Little Banner, 9-P. Lee, Jimmy Bird, Monks Memo.

A DELAWARE PARK: 1-Kings Gambit, Accord, Ship Signal, 2-Wallingford, At Hat, Milky Moon, 3-Wise Niece, Jay Jay, Monday Lunch, 4-Fit Bridesmaid, Shipmate, Jactant, 5-She Dast, Fire Broom, Tract Last, 6-Cape Cod, Ocean Blue, Madigama, 7-High Arch, Wedding Morn, Navarin, 8-Gertrude, Heens Lad, Gold Band.

A DETROIT: 1-Our Willie, Oversight, Memory Book, 2-Flying Jane, Singing Herb, Black Drummel, 3-Baker, Wise Fire, Kantaka, 4-Scrappy, Wise, Bullwhip, 5-Shiny Penny, Sea Mariner, Hammer, 6-T. M. Dorsett, Fairly Fly, Samboromban, 7-Small Player, Valinda Paul, Gold Teddy, 8-Happy Choice, Steam Wagon, Prince Sador, 9-Count Natural, Jack W. Miss Romanes.

Ralliement cycliste au parc Belmont

Le plus grand ralliement cycliste jamais vu aura lieu demain, au parc Belmont. Cette fête annuelle est organisée par le club cycliste Metro-pole et déjà tout laisse croire qu'il remportera un succès sans précédent.

Le comité a mis la dernière main aux préparatifs et le président se sent satisfait de ce travail et il ne fait aucun doute que le parc Belmont sera rempli à sa capacité dimanche prochain.

A cette occasion, les cyclistes seront admis au parc à prix réduit et pourront se procurer une série de billets donnant une réduction de 30% aux divers amusements.

Un programme court mais des plus élaborés a été préparé par les directeurs, et grâce aux arrangements faits par les compagnies de bicyclettes, de magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs des différents concours. Les cyclistes sont priés de se costumer, de décorer leurs bicyclettes et de leur parler de leurs accessoires. Tous les clubs cyclistes de Montréal seront présents à cette grande fête annuelle. Jeunes gens et invitées filles seront les bienvenus.

Invitation spéciale à tous les cyclistes de Lachine, Verdun et autres municipalités environnantes.

Le seul ralliement aura lieu à une heure p.m. au parc Lafontaine rue Calixa-Lavallée, au face du chalet, et le départ est fixé à 1.15 h. précise. Du parc Lafontaine se rendra au parc Belmont et les cyclistes seront sous la surveillance de gens sérieux et expérimentés dans ce domaine.

En cas de pluie, cet événement annuel sera remis au dimanche suivant. Pour plus amples détails, s'adresser à M. Roland Morin, secrétaire, DO. 8223.

TROT ET AMBLE

Le promoteur Emile Gauthier nous fait parvenir son programme officiel pour l'inauguration qui aura lieu demain au Parc Richelieu commençant à 2 heures précises.

Il est fort possible que d'autres entrées viennent s'ajouter à cette liste déjà fort importante comme pour les amateurs de chevaux de course.

Le programme commencera à 2 heures afin de permettre à tous de retourner dans leurs foyers à bonne heure.

WHIRLWAY EST FAVORI POUR LE SUBURBAN

Market Wise et Attention sont ses plus dangereux rivaux

NEW-YORK, 29. (P.A.) — Whirlaway portera 129 livres demain, 7 compris Eddie Arcaro, lorsqu'il tentera de capturer \$28,000 des \$65,000 qu'il lui faut pour égalier le record de bourees de tout temps d-tenu par Seabiscuit.

Ce chèque de \$28,000 sera le partage du vainqueur de la 56e et plus riche reprise du handicap Suburban, principale course de la matinée à la piste Belmont. Cette bourse sera la propriété de Whirlaway, s'il peut vaincre onze autres chevaux de handicap comprenant Market Wise, Attention et Challedon.

On s'attend à une assistance entre 30,000 et 50,000 personnes; tout dépend jusqu'à quel point le rationnement de l'essence et des pneus aura affecté les sportifs. Samedi dernier \$1,933,493 ont été parés. Cette fois, le Suburban aura comme auxiliaire le handicap Robeson, qui a attiré dix rapides sprinters, et il est possible que le record de paris de \$2,096,513 enregistré le jour du derby de Kentucky de 1926 sera abasé.

Whirlaway n'a pas paru à l'oeuvre depuis qu'il a triomphé d'un peloton de \$1,000,000 dans le handicap Dixie, le 6 mai. Cette victoire a élévée ses recettes pour un peu plus de deux ans de course à \$361,811, le laissant juste un peu en arrière du record de \$376,744 enregistré par Sun Beat en 1934 à une faible distance du record mondial de \$437,750 détenu par Seabiscuit. Le porte-couleurs Warren Wright semble devoir abaisser tous les records avant la fin de l'été.

Attention, appartenant à Mme Parker Corning, considéré par plusieurs comme le meilleur fils d'Equipoise, et Challedon à W. L. Brann, grand cheval d'Uly, une couple d'années, étaient aussi dans le peloton de Dixie, mais le Suburban compte une attraction nouvelle. Il s'agit de Market Wise de l'écurie de Lou Tufano. Ce dernier et Whirlaway n'ont pas lutté l'un contre l'autre depuis que Market Wise a vaincu l'étoile du Kentucky, l'automne dernier. De plus, dans la course d'un mille et quart de demain, Whirlaway concède cinq livres à Market Wise et à Attention.

SWING AND SWAY TRIOMPHE PAR CINQ LONGUEURS

Il gagne la bourse Paul Jones avec Arcaro à la piste Belmont

PISTE BELMONT, N. Y., 29. (P.A.) — Swing and Sway, de l'écurie Greentree a récemment réussi d'inscrire dans le handicap Suburban de cette fin de semaine, sa remportée victoire facile sur cinq rivaux dans la bourse Paul Jones de six furlongs, tel, aujourd'hui, le poulin de quatre ans, un des nombreux vainqueurs descendant d'Equipoise, a fourni la performance que l'on peut attendre d'un favori à 3 pour 5, terminant la course avec une avance de 5 longueurs sur son plus proche rival, Dancing Archie, de l'écurie Sanford, a battu Belpay par une longueur pour le deuxième argent.

Meissen, étoile péruvienne géante appartenant à A. T. Jergina, est arrivé loin en arrière après avoir couru dernier tout le long. C'était le quatrième départ de ce gros six ans aux Etats-Unis et il n'a pas encore fourni cette performance qui l'a rendu fameux dans sa terre natale.

Swing and Sway a couru les six furlongs en 1:11 2-5. Il était piloté par Eddie Arcaro.

Rotation Numérique Belmont Park

Voici les chiffres les plus significatifs depuis 30 jours. Les chiffres dans le troisième colonne indiquent le nombre de fois que les chiffres sont apparus depuis 1932. Les chiffres dans la dernière colonne indiquent le nombre de fois que d'autres combinaisons du même nombre se sont répétées.

Table with columns: Date, Number, Frequency, Repetitions. Lists race results and statistics.

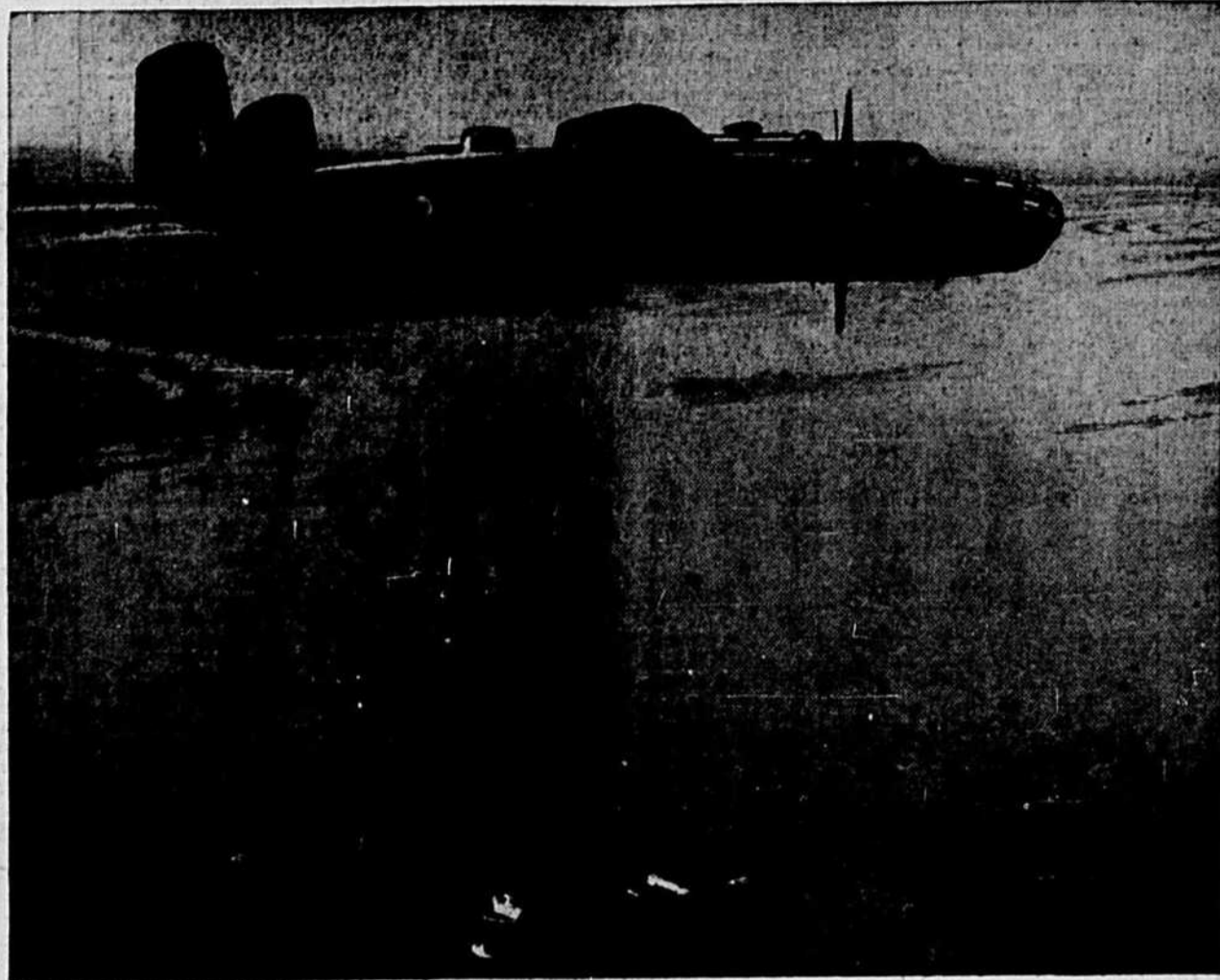
DEMAIN ROUVERTURE DU PARC RICHELIEU

POINTE-AUX-TREMBLLES Courses-trot et amble Trois classes au programme

Le documentaire "Ferry Pilot" illustre la tâche héroïque assumée par les pilotes transatlantiques qui assurent le transport des bombardiers aux fronts de guerre



Le chef du "Ferry Command" de la Royal Air Force, le maréchal en chef de l'Air sir Frederick Bowhill, G.B.E., K.C.B., C.M.G., D.S.O. Son commandement s'étend de Montréal jusqu'aux Indes



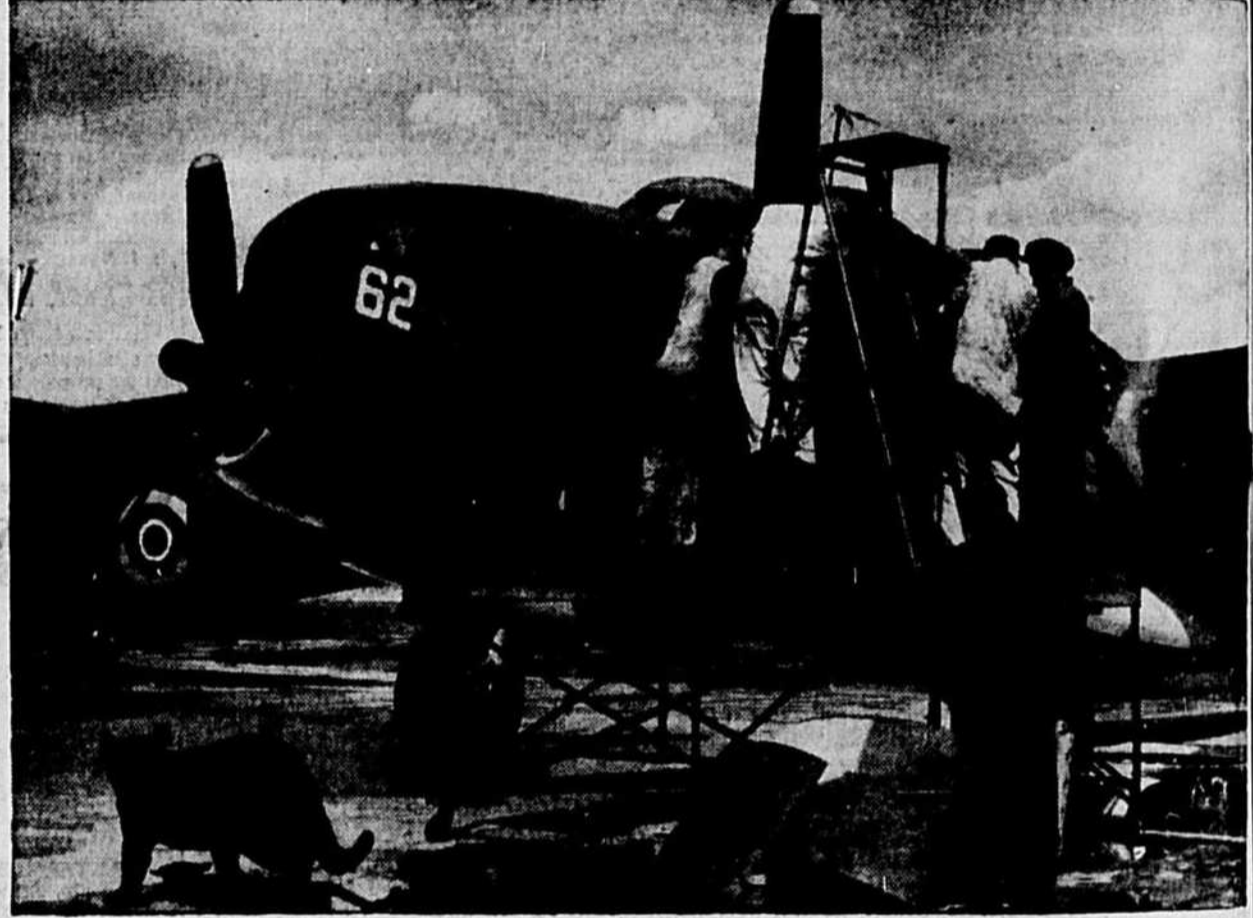
A peine sorti de l'atelier de montage d'une avionnerie américaine, ce bombardier s'envole vers la haute mer, en route pour la Grande-Bretagne. De la base du "Ferry Command" à Montréal, ces appareils traversent l'océan en nombre toujours croissant pour aller porter la guerre aux Boches.



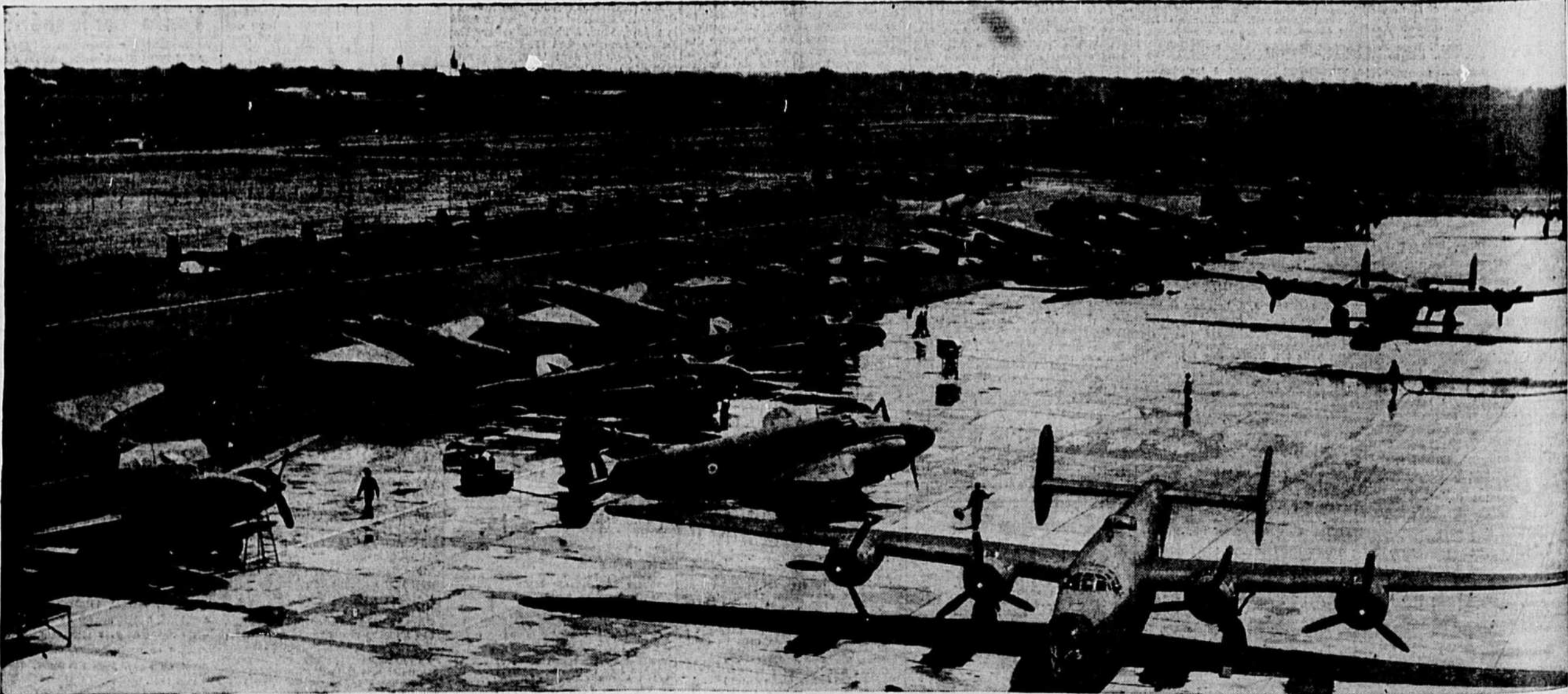
Deux vétérans de ce service de livraison d'avions de la guerre : le capitaine A. J. Leeward, un pilote civil américain, et l'officier d'aviation R. A. Jackson, de la Royal Air Force.



Une des raisons du succès du "Ferry Command" — malgré les dangers de l'envolée transatlantique, les pertes d'avions ne se chiffrent qu'à deux pour cent — est le travail soigneux et précis de son personnel rampant. Ce monteur fait ici l'inspection de l'emponnage d'un bombardier. Un nouveau film, "Ferry Pilot", porte sur les exploits du "Ferry Command".



La vie de l'équipage et un appareil de plusieurs milliers de dollars dépendent du bon fonctionnement des moteurs d'un bombardier au cours de la traversée. Des mécanos font ici l'examen minutieux des moteurs d'un Lockheed "Hudson". A la base de Montréal, on garde plusieurs chats pour faire la chasse aux rats, qui sont friands de l'entoilage des avions. Certains chats ont changé de rôle et on fait la traversée de l'Atlantique comme "rats de cale".



Cette photo, prise à la base montréalaise du "Ferry Command", donne une idée du grand nombre d'avions qui y sont escale avant de traverser l'Atlantique. C'est un flot ininterrompu d'avions qui quittent les usines d'Amérique du Nord pour porter la guerre à l'ennemi avant qu'il ne vienne ici. Aux commandes, on trouve

maintenant nombre d'aviateurs formés dans les écoles de l'Air canadiennes. Au premier plan, on remarque un bombardier quadrimoteur, du type "Liberator" qui a récemment traversé l'Atlantique en six heures et 40 minutes. Le travail du "Ferry Command" fait le sujet de la dernière réalisation "En avant, Canada!", qui sera présentée sur nos écrans, par l'Office national du film, à compter du 3 juin.

L'AÉROPORT DE MONTRÉAL



L'AVANCEMENT DE L'AVIATION ET LES SERVICES D'AIR-CANADA

DÉPUIS l'envolée d'environ 1/2 mille réussie en 1909 par J. A. D. McCurdy au-dessus de la Baie de Baddeck, en Nouvelle-Ecosse, envolée qui fut la première dans l'Empire Britannique, le Canada n'a cessé de s'intéresser à l'aviation et de lui demander la solution de nombreux problèmes de transport créés par l'étendue de son territoire et l'éparpillement de sa faible population.

Il commença par la faire servir au développement et à la protection de ses ressources naturelles: mines, forêts, pêcheries, etc.; mais comme celles-ci se trouvaient surtout dans les régions septentrionales et désertiques où règne un immense réseau lacustre et fluvial, il arriva que plusieurs lignes régulières d'hydravions furent établies entre des hauteurs et de simples points géographiques avant que les grandes

villes échelonnées au sud du pays fussent reliées entre elles par voie des airs. Si bien que jusqu'en 1937 un esquimau demeurant à Aklavik, sur le bord de l'Océan Arctique, pouvait recevoir une lettre postée à Edmonton plus vite qu'un citoyen de Vancouver.

Le Canada, pionnier de la cartographie aérienne et de la surveillance des forêts et des pêcheries par avion, qui fut pendant plusieurs années le pays transportant le plus de fret aérien et dont le record de 27,000,000 livres en

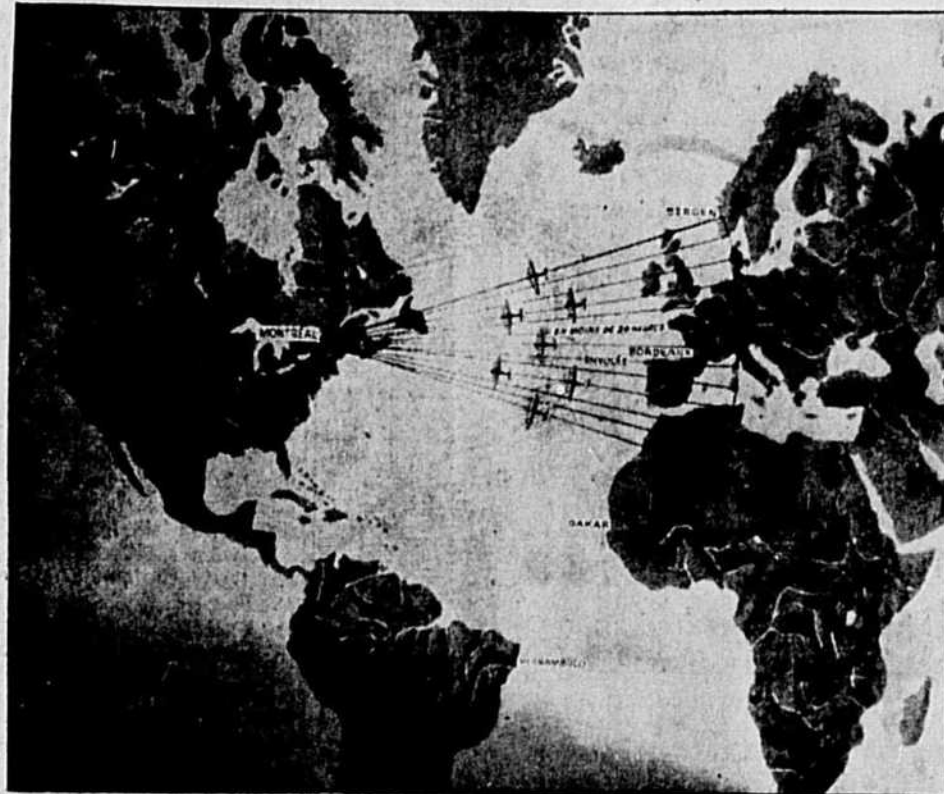
doze mois fut à peine dépassé l'an dernier par la Russie, se devait de compléter son magnifique réseau aérien en faisant porter son effort au sud et de l'Est à l'Ouest.

Déjà, en 1920, une envolée transcontinentale avait été faite de l'Atlantique au Pacifique. Entreprise par courtes étapes et à loisir elle dura 49 jours et marqua surtout la carence des installations nécessaires à une grande ligne aérienne. Huit ans plus tard l'Etat canadien, par l'entremise du Ministère de la défense nationale commençait à divers endroits du pays la construction d'aérodromes pouvant servir à une double fin militaire et commerciale. Grâce à ces travaux, a pu être inauguré, en 1930, un service de voyageurs, messageries et courrier entre Winnipeg, Calgary et Edmonton. Ce service fut interrompu en 1932 par raisons d'économie.

Il restait beaucoup à faire quand l'Etat canadien reprit son projet transcontinental avec l'intention de servir les intérêts du commerce et d'ajouter, par la liaison avec le service transatlantique des Imperial Airways, un nouveau chaînon à la chaîne des communications inter-impériales. Mais une fois le principe adopté les choses marchèrent rondement. Le 10 avril 1937 le Parlement canadien votait la loi constituant les Lignes aériennes Air-Canada (Trans Canada Air Lines) et deux ans plus tard existait un service régulier de voyageurs, messageries et courrier entre Montréal et Vancouver et Vancouver et Seattle, via Ottawa, Toronto, North Bay, Winnipeg, Regina et Lethbridge (où se fait la correspondance avec Calgary et Edmonton).

Le service Vancouver-Seattle

Montréal, capitale aérienne de l'Empire



Une des attractions éducatives en même temps que réalistes est sans contredit l'aéroport de Montréal, qui avec le nouveau service Montréal-Terre-Neuve deviendra le plus grand aéroport du Commonwealth Britannique, étant la liaison directe avec les Etats-Unis et le plus sûr chemin pour l'Orient, et aussi à l'abri des attaques aériennes de l'ennemi.

fut discontinué en 1941 et on établit cette même année un service Toronto-New-York.

Ce tour de force a été rendu possible par l'étroite coopération de l'Etat avec le petit groupe de techniciens chargés de la réalisation de l'entreprise, l'enthousiasme du personnel et l'expérience acquise par les lignes aériennes aux Etats-Unis dont on sut pro-

fitier largement. C'est le ministère du transport, indépendamment des villes sur le parcours ou de concert avec elles, qui construit, équipe et administre les aérodromes. Ceux-ci sont conçus de façon à répondre, non seulement aux besoins présents, mais à ceux de l'avenir. Ils sont assez grands ou peuvent être agrandis de façon à offrir des pistes d'un mille de long et leurs installations sont les plus modernes. De plus, à tous les 100 milles environ se trouvent des terrains de secours, déjà pourvus ou en voie de l'être de pistes de béton. Ces terrains sont éclairés la nuit.

Du même ministère relèvent les radio-phares et les postes de guidage, ainsi que le service météorologique de 24 heures. Les phares sont échelonnés en plaine à tous les 100 milles environ et sont plus rapprochés en montagne. Ils guident les avions d'Air-Canada sur tout leur parcours.

Le service météorologique dont peuvent profiter tous les pilotes canadiens, commerciaux ou militaires, comprend six bureaux qui recueillent l'information météorologique de tous les points du Canada et de plusieurs endroits des Etats-Unis, puis la relaient par télétype aux divers aérodromes. Ceux-ci sont en communication constante avec les avions d'Air-Canada qui sont munis de téléphones. Grâce à ce service Air-Canada a pu effectuer, pendant les trois plus mauvais mois de l'année, soit janvier, février et mars, 95% de ses envolées régulières.

Tous ces services sont fournis gratuitement à la Société, mais l'Etat fixe les tarifs qui sont établis sur une base de concurrence avec les services similaires aux Etats-Unis et se réserve le droit de lui imposer plus tard des charges équivalentes à celles exigées ailleurs pour les mêmes services. La loi autorise aussi le Ministère des postes à conclure un contrat avec la Société pour le transport du courrier. Le tarif doit être arrêté chaque année de façon à compenser le déficit de la Société s'il y en a, mais même s'il y a un surplus il ne doit pas être inférieur au tarif courant en Amérique du Nord.

Tout en étant administrée séparément la Société reçoit une aide précieuse du Réseau de l'Etat (Canadian National Railways) qui détient tout son capital-actions, soit \$5,000,000, et ne peut vendre ou aliéner plus de 24,900 des 50,000 actions sans l'autorisation du Parlement. Elle profite à bon compte des services de comptabilité, contentieux, publicité et propagande, médicaux, achats, trésorerie et secrétariat du chemin de fer.

La vie de la Société étant ainsi assurée restait son organisation matérielle. Le Conseil tint sa première séance le 11 mai 1937. On y discuta la nomination du directeur de l'exploitation. Les conseillers se rendirent compte que malgré les progrès de l'aviation au Canada, l'inauguration d'un service transcontinental régulier of-

frait des problèmes nouveaux et importants. Des avions plus gros et plus rapides que tous ceux en usage au Canada seraient mis en service, le vol à l'aide d'instruments remplacerait le vol à vue, etc.

Comme de vastes organisations utilisant tous ces perfectionnements existaient déjà aux Etats-Unis il fut décidé de choisir un directeur ayant l'expérience des lignes américaines. M. Philip G. Johnson, ancien directeur général de la Compagnie Boeing et des United Air Lines fut nommé. Il prit pour adjoint un ancien as de guerre canadien, le commandant D. R. MacLaren, directeur adjoint des Canadian Airways Limited.

Le personnel navigant, 43 chefs de bord et seconds, et 19 hôtesses (toutes infirmières diplômées) fut choisi parmi des centaines de candidats. Agés en moyenne de 28 ans tous avaient de nombreuses heures de vol à leur crédit, mais comme les avions Lockheed et la navigation aérienne étaient pour la plupart choses nouvelles une école de pilotes fut ouverte à Winnipeg où les aspirants furent soumis à un entraînement sévère de six mois. Chacun dut faire 300 heures de vol d'entraînement avant de piloter un avion de ligne.

Dans l'intervalle étaient construits des hangars pour les quinze avions commandés, dont cinq Lockheed 10 et dix Lockheed 14 et l'on procédait à la mise au point des radio-phares et des terrains d'atterrissage. En mars 1938 commencèrent les vols d'essai entre Winnipeg et Vancouver. Quatre mois plus tard fut essayé le vol de nuit qui, peu après, fut prolongé jusqu'à Toronto et Montréal, dans l'Est. A la même date l'on commença à transporter du courrier et des colis-express de Montréal à Vancouver, la moitié du trajet, soit de Montréal à Winnipeg, s'effectuant de jour, et la seconde moitié de nuit.

Le 1er mars 1939 l'on commença le transport régulier du courrier, de nuit, entre Montréal et Vancouver, dans les deux sens. Le 1er avril suivant fut inauguré le service des voyageurs sur le même parcours. Le triple service: postes, express et voyageurs s'étend jusqu'à Seattle. Cette ville américaine figure à l'itinéraire parce que lors du lancement de la Société celle-ci, pour se procurer les deux premiers avions du type désiré, dut acheter la compagnie exploitant le service Vancouver-Seattle. Elle transporte des voyageurs sur cette ligne, longue de 117 milles, depuis septembre 1937.

Hiver comme été, les avions Lockheed 14 H d'Air-Canada, sont montés sur un train de roues éclipable. En hiver, ils atterrissent sur des pistes nettoyées à l'aide de souffleurs Sicard, comme à Montréal, balayées sur certains aéroports de l'Ouest ou roulées comme dans le nord d'Ontario où les chutes de neige sont particulièrement fortes.

Dans le sens de l'Ouest les avions volent à une altitude im-

paire et dans le sens de l'Est à une altitude paire, la moyenne étant de 6,000 pieds en plaine et de 12,000 pieds au-dessus des Rocheuses.

Chaque envolée est projetée d'abord sur la carte et la course arrêtée avant le départ de l'aérodrome. Aucun pilote ne peut changer sa course sans l'autorisation d'un chef d'aérogare, mais en cas de brusque changement atmosphérique, il peut faire des suggestions qui sont agréées. Les ateliers de réparation sont à Winnipeg et les bureaux-chefs à Montréal. Le haut personnel se compose de 7 personnes et les subalternes de 460.

Parlant de l'organisation du transport devant un groupe de spécialistes en aviation M. O. T. Larson, vice-président d'Air-Canada disait tout dernièrement :

Déclaration de M. O. T. Larson, vice-président d'Air-Canada

Le rôle des compagnies de navigation aérienne dans la défense nationale est reconnu aux Etats-Unis où le président a le pouvoir de s'en emparer et, si nécessaire, de les joindre aux forces militaires. Au Canada, nous n'avons pas besoin de tels règlements parce qu'il n'y a qu'une compagnie de navigation aérienne transcontinentale et qu'elle appartient au peuple.

A l'extérieur, ce changement de politique a été à peine perceptible. Il n'y a eu aucune diminution de nos services pour le public. Nous bénéficions d'un trafic dense et soutenu. Les listes de passagers, cependant, contiennent les noms de plusieurs experts civils et gouvernementaux, ainsi que d'un grand nombre de militaires qui voyagent en service commandé. Nous sollicitons maintenant les seules firmes qui ont des contrats de guerre. Nous avons établi des priorités depuis un certain temps et les travailleurs de guerre ont la préférence en ce qui concerne les sièges.

A l'heure actuelle nous, de l'industrie aérienne, faisons face à une disette. Si nous pouvions nous procurer des avions, nous pourrions en utiliser le double dans nos flottes. Dans les conditions actuelles, nous ne nous procurerons de nouveaux appareils que s'ils sont nécessaires au maintien de nos opérations en tant que partie du système de communications du temps de guerre au Canada, et seulement si on n'en a pas un besoin plus urgent pour le transport des troupes et du matériel. C'est ce qui doit être. Ceci nous a mis dans l'obligation de maintenir notre flotte aérienne en parfaite condition. Nous avons commencé notre service avec de bons appareils, que nous avons perfectionnés depuis. Je puis affirmer avec confiance qu'aucune compagnie aérienne au monde n'a d'aussi bons états de service que la compagnie Air-Canada. Nous n'avons peut-être pas beaucoup d'avions, mais ceux que nous avons rendent d'immenses services. La Compagnie Air-Canada n'existe aujourd'hui que parce qu'elle est essentielle à l'effort de guerre. Il serait peut-être intéressant de vous dire que nous participons à cet effort de guerre non seulement comme compagnie de transport, mais encore comme contracteurs pour le compte du ministère des munitions et des approvisionnements. Nous avons réparé des centaines d'instruments de vol pour le C.A.R.C. et pour l'armée. Notre usine de Toronto a été agrandie pour permettre la réparation de certains modèles d'avions militaires.

Dans ces derniers mois nous avons organisé une équipe d'ouvriers qui ont pour seule mission de voir à l'entretien des avions qui patrouillent l'Atlantique.

Notre personnel a considérablement augmenté et nous avons 600 employés à Winnipeg, par exemple. Une bonne proportion de notre nouveau personnel est du sexe féminin. Ces femmes ont su se faire apprécier dans les services où il faut du doigté et de la patience. Maintenant elles s'occupent autrement à la réparation des moteurs, entre autres choses. Un employé sur cinq est du sexe féminin.

La guerre a amené beaucoup de changements dans la compagnie Air-Canada. Nous leur avons fait bon accueil, en dépit des problèmes qu'ils ont créés, parce qu'il nous a été donné de faire notre part, si petite soit-elle, dans la crise que traverse la civilisation.

ÉPARGNEZ du TEMPS

VOLEZ à QUÉBEC

Service Aérien Quotidien* (80 MINUTES)
Montréal - Trois-Rivières - Québec
Beechcraft Bi-Moteur, Tout en Métal
Pour Vitesse et Confort — Volez
POSTE AÉRIENNE, Passagers, Expresse
CÉDULE QUOTIDIENNE (dimanches exceptés*)
Junction à Montréal avec toutes les compagnies d'aviation

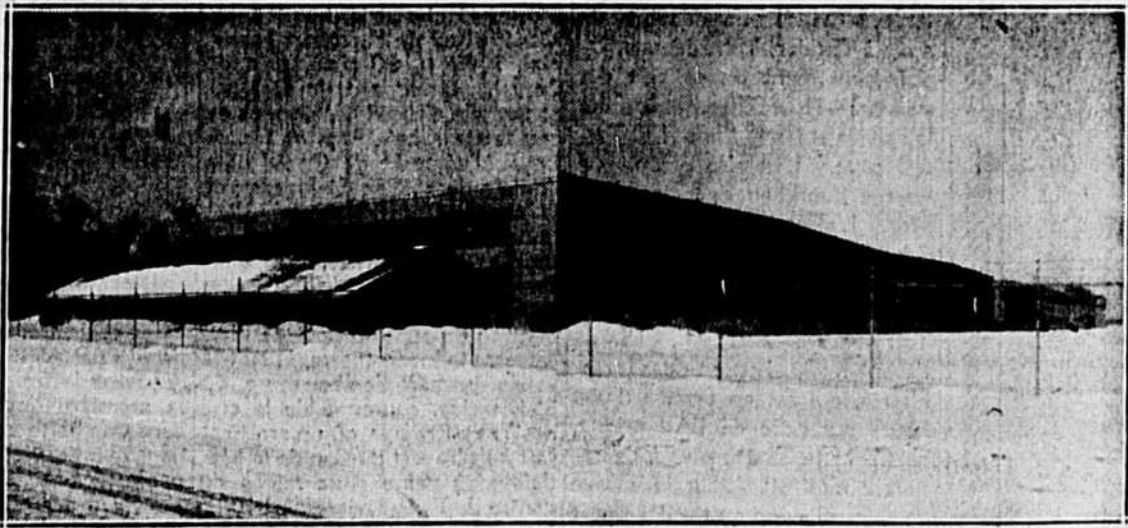
De Haut en Bas	De Bas en Haut
12.30 P.M. Dép. Montréal (Dorval) Arr. 7.50 P.M.	
1.10 P.M. Arr. Trois-Rivières	
(Cap de la Madeleine) Dép. 7.10 P.M.	
1.20 P.M. Dép. Cap de la Madeleine Arr. 7.00 P.M.	
1.50 P.M. Arr. Québec (Ancienne Lorette) Dép. 6.30 P.M.	

Taxis Spéciaux aller-retour des Aéroports
Pour renseignements et réservations, s'adresser à
QUEBEC AIRWAYS
1010 Ed. Confédération - Montréal
Marquette 4231, ou
au bureau de voyage le plus rapproché ou au C.P.R.



Un Succès Record

AIDE LE PROGRAMME DE
CONSTRUCTIONS DE GUERRE DU CANADA

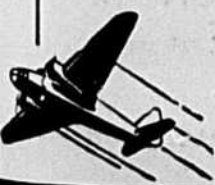


John Schofield, architecte
Ce projet gigantesque a été terminé avec beaucoup de diligence et d'habileté en moins de six mois par la Compagnie J.-A.-A. Leclair, Dupuis Ltée.

Depuis que le Canada a entrepris l'exécution de son programme de constructions en temps de guerre la Compagnie J.-A.-A. Leclair, Dupuis Limitée a joué un rôle de plus en plus important en aidant à accélérer la construction de tous les genres de projets industriels et militaires. Le grand nombre de hangars concentrés à l'aéroport de Dorval et construits par notre compagnie sont parmi les plus vastes et les plus nouveaux érigés sur ce continent.

Nous considérons comme un privilège d'avoir rendu service en érigeant ces hangars, à Dorval, pour le Ferry Command de l'Aviation royale.

J. A. A. LECLAIR, DUPUIS
LIMITÉE
Constructeurs — Ingénieurs
Montréal





L'AÉROPORT DE MONTRÉAL



AUJOURD'HUI les lignes aériennes épargnent au pays des milliers de précieuses heures de voyage. La flotte de luxueux aérobus de la Canadian Colonial Airways, grâce à des correspondances, relie les capitales de deux grandes nations.

8 envolées par jour

ENTRE Montréal et New-York, par Burlington et Albany... correspondances pour Washington et toutes les principales villes des Etats-Unis.

Pour location, téléphonez à votre agence de voyage

CANADIAN COLONIAL Airways

MONTREAL, P.Q., CANADA

La flotte d'aérobuses des Canadian Colonial Airways relie les capitales de deux grandes nations

PAR RENÉ BENOÎT

La métropole canadienne est desservie par les avions de la Canadian Colonial Airways sur le circuit Montréal-New-York. Le voyage de Montréal à New-York se fait en deux heures et couvre une distance de trois cent cinquante milles. C'est un voyage d'un intérêt insurpassable, la région survolée durant le trajet comptant parmi les plus pittoresques de l'est du continent.

Le départ a lieu de l'aéroport Montréal, situé à environ douze milles à l'ouest du centre de la ville, sur le chemin de la Côte de Liesse, lequel est reconnu par son fameux autostrade formant une route avec chaussées divisées de vingt-huit pieds de chaque côté. En partant, le voyageur contemple d'abord, de loin, la cité de Montréal, avec ses hauts édifices, sa montagne couronnée de verdure et son port débordant d'activité, le fleuve Saint-Laurent et ses nombreuses îles, et les villes de la rive sud. L'avion survole ensuite la rivière Richelieu, traverse la frontière internationale à la hauteur du lac Champlain, et suit

la vallée de la rivière Hudson jusqu'à Albany, où un arrêt est fait à l'aéroport municipal. D'Albany, l'avion, s'élance vers New-York en suivant toujours la vallée de la rivière Hudson et va atterrir à l'aéroport Laguardia, terminus du circuit Montréal-New-York.

Les paysages que l'on aperçoit pendant cette course de l'avion au-dessus de la rivière Hudson sont de toute beauté. Le territoire qui entoure le lac Champlain garde de nombreuses traces des violents combats que se livrèrent les troupes Françaises et anglaises durant la guerre de Sept Ans, qui se termina par la conquête du Canada par les troupes anglaises. Un peu plus loin, le voyageur peut apercevoir, vers l'est, les Montagnes Vertes de l'Etat du Vermont, et, vers l'ouest, les Adirondacks. Plus loin encore, l'avion survole le lac George, dépasse la vallée de la rivière Mohawk, au point où celles-ci se jette dans la rivière Hudson, passe au-dessus des terres plantureuses bordées par les Catskills, survole West Point, où se dressent de nombreux édifices



JAMES E. MIDDLETON gérant de la Canadian Colonial Airways Ltd. Ses activités comportent celles de gérant du trafic canadien de cette compagnie. Membre du Montreal Board of Trade, du Montreal Traffic Club, M. Middleton est depuis quelques années en contact avec les problèmes du transport aérien ayant commencé sa carrière comme agent de billets pour cette dernière compagnie, il y a quatre ans.

de la principale école militaire des Etats-Unis, et, suivant la rivière Hudson jusqu'à son embouchure, survole les fameux champs de course de Jamaïque et d'Empire, enfin la ville de New-York avant d'aller terminer sa course à l'aéroport Laguardia.

Les avions de la Canadian Colonial Airways, de confortables aérobus de luxe Douglas à cabine pourvus de tous les derniers perfectionnements, maintiennent un service quotidien de deux heures avec huit envolées par jour, entre Montréal et New-York. De Montréal, le départ a lieu à 8 h. a. m., et l'arrivée à l'aéroport de Laguardia à 10 h. 40 a. m. Les départs l'après-midi sont à 1 h. p. m., 5 h. p. m., 8 h. p. m., avec arrivée à New-York à 3 h. 10 p. m., 7 h. 30 p. m., 10 h. 45 p. m.

Ce service de la compagnie Canadian Colonial Airways est fait en coopération avec les compagnies American Airlines Inc., et United Airlines afin de faire les raccordements directs pour Washington et toutes les principales villes des Etats-Unis.

Le nouveau service Montréal - St-Jean - Terre-Neuve

Une autre page de l'histoire épique de la plus ancienne colonie de la Grande-Bretagne s'est écrite le premier mai dernier quand un service aérien quotidien a été établi pour les passagers entre le Canada et Terre-Neuve. L'inauguration de ce nouveau ser-

vice aérien, qui aura une utilité commerciale et militaire, rapproche Terre-Neuve du Canada et mettra fin à cet isolement plus ou moins prononcé qui a fait obstacle à une collaboration plus étroite de deux pays. Un voyage qui prenait autrefois des jours, entre Moncton, Nouveau-Brunswick et St-Jean, Terre-Neuve, peut maintenant se faire en quelques heures.

Cette nouvelle route aérienne donne en Nouvelle-Ecosse, à Sydney, au Cap Breton, ses premières communications aériennes régulières, permettant ainsi aux industries de guerre de cette partie de la Nouvelle-Ecosse de se servir des moyens de transport plus rapides et de mieux collaborer avec l'Ouest dans les travaux de défense. On fait également un arrêt à Gander, Terre-Neuve.

Présentement on se sert des avions 14-H Lockheed pour faire le service entre le Canada et Terre-Neuve. L'horaire prévoit un voyage quotidien dans les deux sens. L'avion quitte Moncton à 6 h. du matin, heure de l'Atlantique, arrive à Sydney à 7 h. 20, repart à 7 h. 30, arrive à Gander, Terre-Neuve à 11 h. 15 de l'avant-midi, heure de Terre-Neuve, qui est en avance d'une heure sur celle de l'Atlantique, part à 11 h. 25 et arrive à l'aéroport à midi 30. Pour le voyage de retour l'avion quitte l'aéroport de St-Jean à 1 h. 45 de l'après-midi, arrive à Gander à 2 h. 40, repart à 2 h. 50, arrive à Sydney à 3 h. 40, heure de l'Atlantique, part de cet endroit à 3 h. 50, arrive à Moncton à 5 h. 15. A Moncton, des avions d'Air-Canada font le service régulier entre Halifax, Montréal, Ottawa, Moncton et Toronto. Une hôtesse voit au confort des passagers au cours de l'envolée et un déjeuner froid est servi au départ de Moncton et de St-Jean.

Avec ce nouveau service d'Air-Canada, Terre-Neuve est plus à portée des touristes et des sportifs. Il y a plusieurs endroits où l'on peut se loger confortablement à bon compte et en plus des attractions naturels du pays, on y pratique le golf, le tennis, la natation, le canotage, etc.

Ceci cependant intéresse plutôt l'avenir. Actuellement, dans le nouveau service d'Air-Canada, l'effort de guerre tient la première place et il rend d'inestimables services, non seulement en permettant le transport de soldats canadiens et américains, les Etats-Unis ayant d'importantes bases à Terre-Neuve, mais encore en accélérant le transport de la maille et des matériaux nécessaires.

Le circuit Montréal-Trois-Rivières-Québec

Le service aérien Montréal-Trois-Rivières-Québec qui réunit la métropole du Canada à la capitale de la Province de Québec est desservi par les avions de la compagnie QUEBEC AIRWAYS LIMITED, contrôlée par le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le voyage de Montréal à Québec se fait en une heure et vingt minutes et couvre une distance de cent quatre-vingts milles. C'est un voyage agréable qui attire le voyageur par le charme de ses paysages, la beauté sauvage de certaines de ses régions de tourisme. Ils éprouvent un plaisir très vif à parcourir du haut des airs nos belles campagnes, à regarder ici et là, les vergers aux arbres chargés de fruits, ou encore par le charme de ce tableau que forme toute une famille travaillant aux champs.

Le départ se fait de l'Hôtel Mont-Royal avec le service des Murray Hill Taxis Limited de Montréal ou de l'aéroport Montréal, à 12 h. 30 p. m., près de Dorval. En partant, le passager contemple d'abord, les champs de course de King's Park et Mont-Royal, l'aéroport de Cartierville, de loin l'Oratoire St-Joseph, et l'Université de Montréal dans toute sa beauté, le fleuve St-Laurent, et les villes de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est. L'avion survole ensuite l'autostrade de l'entrée du pont du Bout de l'Île, traverse le lac St-Pierre, et suit la vallée jusqu'à l'embouchure du St-Maurice, couronné de la cité des Trois-Rivières, où un arrêt est fait à l'aéroport du Cap de la Madeleine à peine deux milles du centre de Trois-Rivières, à 1 h. 10 p. m. Du Cap-de-la-Madeleine, l'avion s'élance vers Québec à 1 h. 20 p. m., en suivant toujours le magnifique fleuve Saint-Laurent, laissant à l'homme d'affaires, le temps d'apercevoir le vaste territoire montagneux qui s'étend

au nord du fleuve, et va atterrir à l'aéroport de l'Ancienne Lorette, à 1 h. 50 p. m. Des taxis desservent ce dernier endroit vers Québec, à peine trois milles de distance pour déposer ses passagers au Château Frontenac.

Service aéropostal-Québec-Trois-Rivières-Montréal

Les extensions et améliorations récentes du service aéropostal ont fait de Montréal le centre des communications et du transport par la voie de l'air. La dernière extension est le service Montréal-Trois-Rivières-Cap de la Madeleine-Québec, tous les jours, sauf le dimanche. Il n'y a jamais eu d'occasion aussi favorable pour économiser du temps, et jamais le besoin ne s'est fait plus sentir d'épargner chaque heure possible dans la conduite des affaires.

Les heures de fermeture des dépêches-avion pour le nouveau service est de 10 h. 45 a. m., de la station Place d'Armes, Montréal ou du bureau principal rue Saint-Jacques à 11 h. a. m.

Les lettres-avion seront distribuées le jour même de leur mise à la poste, par la livraison de l'après-midi à Québec, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine et Lévis.

Il est facile d'utiliser la poste aérienne: servez-vous d'une enveloppe ordinaire, portez-y la mention "PAR AVION". Affranchissez votre lettre de six cents pour la première once et déposez-la dans une boîte à lettre. Le tarif transatlantique est de trente cents par demi-once et les Etats-Unis, six cents par once et cinq cents par once au-delà.

Pour l'envolée de retour, l'avion quitte Québec à 6 h. 30 p. m., arrive au Cap de la Madeleine à 7 h. p. m., repart à 7 h. 10 p. m., et atterrit à Montréal à 7 h. 50 p. m.



"Des parachutes pour la victoire"

Le parachute, appareil de sauvetage de l'aviation et arme offensive des commandos et des troupes de parachutistes, est fabriqué de toutes pièces par une compagnie exclusivement canadienne, la Switlik Canadian Parachutes Limited. Quatre-vingts petits morceaux différents entrent dans la fabrication de ces "parachutes pour la victoire". En vue d'aider le Canada dans sa guerre aérienne nous coopérons avec le service trans-Atlantique de la R.A.F. en lui fournissant ses parachutes. Nos souhaits de bonne chance accompagnent les armées du ciel dans leur grande attaque contre les ennemis de la civilisation

SWITLIK CANADIAN PARACHUTES LIMITED

MONTREAL

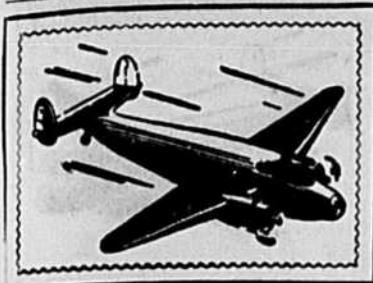
Nous faisons notre part pour assurer le succès du plan d'entraînement aérien du Commonwealth Britannique

CURTISS-REID FLYING SERVICE LIMITED

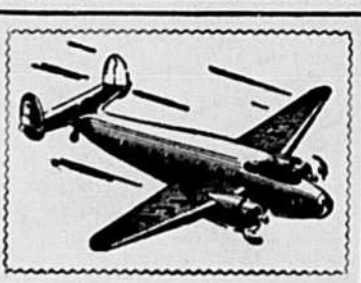
met à profit cette occasion d'offrir au Ferry Command et à l'aérodrome de Montréal ses meilleurs vœux de succès.

ÉCOLE D'AVIATION COMMERCIALE

AÉROPORT CURTISS-REID, CARTIERVILLE - MONTREAL



L'AÉROPORT DE MONTRÉAL



Le moderne édifice administratif du terminus aérien de Montréal



(Photos ALLARD)

L'centre d'intérêt de l'Aéroport de Montréal est constitué par le nouvel édifice administratif. Les lignes modernes de cet édifice en béton armé conviennent aux fonctions d'un vaste aéroport. A l'intérieur se trouvent les bureaux de direction de l'aéroport, les bureaux de l'immigration, des douanes et des lignes aériennes, les départements de la poste et de l'express, les chambres de météorologie et de radio ainsi que les bureaux de l'express aérien. Une élégante salle d'attente est à la disposition des voyageurs ainsi qu'une terrasse d'observation.

L'édifice a 249 pieds de longueur et 52 pieds de profondeur; Il comprend trois sections. La section du centre a trois étages et contient le hall d'entrée au-dessus duquel se trouve la tour de contrôle de trafic de l'aéroport. Le phare de l'aéroport est sur le toit de cette section. Les deux ailes ont un étage et sont disposées en angle par rapport à la section centrale de façon à ce qu'on en ait une vision générale de tout l'aéroport. On a prévu un agrandissement futur qui se fera par l'allongement des ailes.

L'édifice est en béton renforcé de monolithe. Un soin extrême a été apporté à la construction de la structure; en particulier, les formes extérieures ont été recouvertes d'un plaqué fait avec du bois de la Colombie Britannique. Tous les joints ont été soigneusement emplis et sablés de façon à produire une surface douce. Après que les cadres eurent été enlevés les murs furent grattés afin d'en enlever toutes les rugosités.

Les conditions de fondations furent les mêmes pour cet édifice que celles que l'on avait rencontrées lors de la construction des hangars; on dut construire des piliers de béton pour soutenir le solage. Cent quatre-vingt dix-neuf piliers furent placés dans le sol jusqu'à une profondeur de 38 à 40 pieds.

L'intérieur a été entièrement construit en béton y compris les poutres des planchers, les colonnes, les escaliers et le plafond. Les divisions intérieures sont en briques et en tuiles de terra-cotta. Plusieurs types de planchers ont été employés: on y voit du terrazzo, de la tuile, du linoléum et du caoutchouc. Le plancher des bureaux est en linoléum, celui de la salle à diner est en tuiles de caoutchouc et celui des salles publiques, en terrazzo. Les planchers de terrazzo sont généralement recouverts d'une matière abrasive qui prévient les glis-

sades et les chûtes. Tous les escaliers intérieurs sont recouverts de terrazzo dans lequel on a inséré des tiges d'oxyde d'aluminium.

On a utilisé du marbre noir canadien pour les panneaux et l'ornementation des salles publiques. Le seuil et les escaliers de l'édifice sont en granit gris canadien. L'entrée principale est de granit rouge canadien.

On a employé une quantité considérable de verre pour fins architecturales et pour accentuer la bonne visibilité. Les fenêtres de la salle d'attente de l'aéroport sont munies de vitres d'une épaisseur d'un quart de pouce, encadrées de bronze. Toutes les fenêtres de la tour de contrôle sont munies, d'autre part, d'une double vitre. Cette double vitre est hermétiquement fermée par un cadre de métal fourni par la Robert Mitchell Co. Ltd, de Montréal.

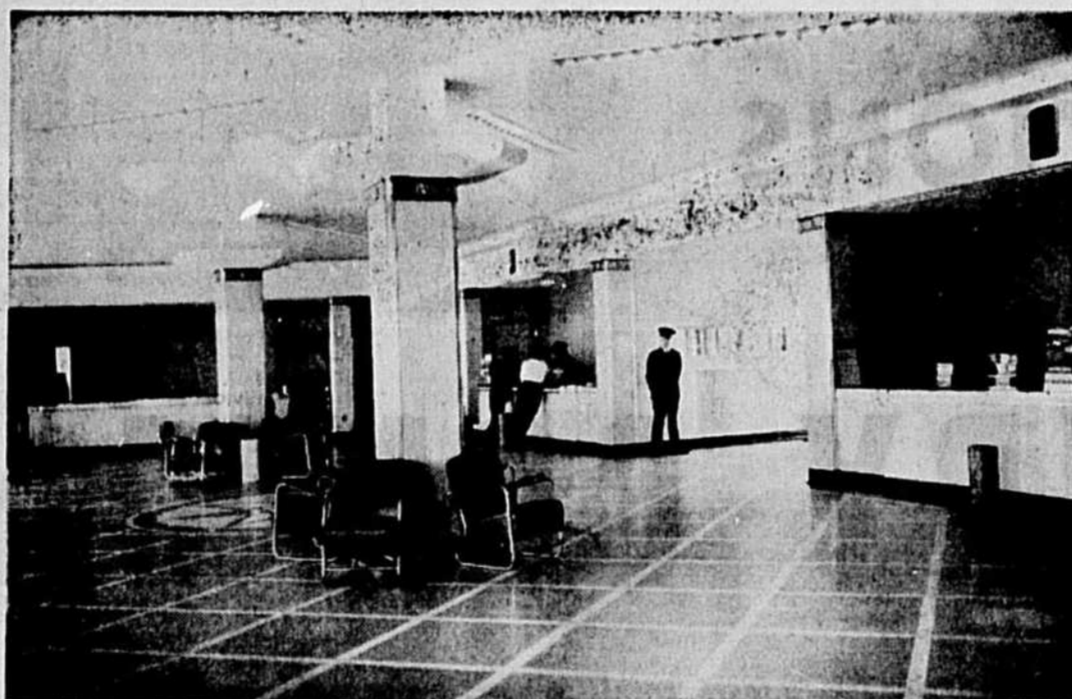
Un matériel d'une épaisseur de deux pouces isole les toits de ciment et de bois. Le toit est recouvert de quatre rangs de goudron et de gravier. Il y a, par ailleurs, cinq rangs du même enduit sur les galeries.

Le toit a été construit par Delphis Côté Limitée, de Montréal.

Un système de tubes pneumatiques est installé pour l'envoi des dépêches dans les divers bureaux de l'édifice. Le système comprend un double tube et huit points de réception et d'envoi.

Le chauffage et la ventilation se font au moyen d'un système de chauffage à vapeur; le chauffage est indirect dans la salle d'attente, le restaurant et la tour de contrôle. Un système de climatisation est aussi installé. On a pris les mesures nécessaires pour aérer facilement les cuisines et les toilettes. La bouilloire est équipée d'un souffleur fourni par la Cie de Chauffage Dragon Limitée, de Montréal. Ce souffleur a une capacité de trois cents livres de charbon par heure. Une chauffeferre installée dans la bouilloire et liée à un réservoir de deux cents gallons permet de disposer d'eau chaude en tout temps.

L'édifice administratif a été dessiné et construit sous la surveillance de M. R. H. Swingler, assistant-ingénieur sénior d'aéronautique, au ministère des Transports; M. J.-E. Brazeau, de la maison J.-E. Brazeau Limitée de Montréal, était le contracteur général.



Vue des bureaux des Canadian Colonial Airways, d'Air-Canada et de Quebec Airways, ainsi que la salle d'attente des passagers faisant face à la terrasse d'observation.

Publiée par

J. E. Brazeau Limitée — Entrepreneur général

Sous-Contracteurs

CANADA FLUSHWOOD DOOR LIMITED
Terrebonne, P. Q.

CASSIDY & MAILLARD LIMITEE
1575 est, rue Craig, Montréal

LA CIE DE CHAUFFAGE DRAGON LIMITEE
274, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

DAIGLE & PAUL LIMITEE
1962, rue Galt, Montréal

DELPHIS COTE LIMITEE
2354 De Villiers, Montréal

METROPOLITAN PLUMBING & HEATING CO. LTD
1196, rue Union, Montréal

THE ROBERT MITCHELL COMPANY LIMITED
750, rue Bélair, Montréal

MONTREAL TERRA COTTA LIMITED
Edifice Dominion Square, Montréal

WARDEN KING LIMITED
2104, rue Bennett, Montréal

MONTREAL ARCHITECTURAL IRON WORKS, LIMITED
279, rue Prince, Montréal



L'AÉROPORT DE MONTRÉAL




FÉLICITATIONS
au

“FERRY COMMAND”

- Notre participation totale à la guerre totale n'aurait pas été possible sans la compétence, et le dévouement des ingénieurs et des pilotes de toutes les nations qui sont entrés au service du FERRY COMMAND durant les périodes critiques de cette guerre.
- Ils ont porté allègrement le poids très lourd qui leur était confié.
- Ils peuvent se glorifier d'avoir vite bien accompli leur devoir.
- A tous, nos sincères félicitations, et nos souhaits de bonne chance accompagnent les escadrilles dans leur grande envolée au-dessus de l'Atlantique.

Le service transatlantique livre le matériel volant, selon sa devise, "maintenons-les dans les airs"

Publiée en coopération des compagnies ci-dessous

Canadian Power Boat Co., Limited
Fairchild Aircraft Company, Limited

Marine Industries Limited

Engineering Products of Canada, Limited
Montreal Suspenders & Umbrellas Limited

L'AÉROPORT DE MONTRÉAL

Le Canada est le centre d'entraînement aérien du Commonwealth britannique

PAR PAUL CIMON

Le président Roosevelt disait récemment que notre pays était devenu "l'aéroport de la démocratie." En vertu du plan d'entraînement aérien du Commonwealth, des milliers d'aviateurs des Nations Unies viennent ici acquiescer la formation aéronautique qui leur permettra de vaincre les puissances de l'axe. Ce sont là des faits connus par presque tous les Canadiens. Mais combien savent que le quartier général du service transatlantique de la R.A.F. (Ferry Command) est situé à Dorval, près de Montréal?

On sait jusqu'à quel point l'aide américaine à la Grande-Bretagne et aux Nations Unies en général est nécessaire dans la guerre qui se poursuit. Avec le Commonwealth britannique, l'Angleterre produit énormément, mais il faut encore plus pour déclasser un ennemi qui se

vous pour les Nations-Unies. On rencontre des hommes du Corps d'aviation royal canadien, des aviateurs néo-zélandais et des Australiens, des Anglais et des membres de l'aviation de l'armée américaine qui se mélangent au personnel du R.A.F. "Ferry Command" qui comprend des hommes de l'empire britannique, des Américains, des Péruviens, des Chiliens, des Mexicains et des Egyptiens et nous en oublions probablement.

A Dorval, comme dans tous les centres importants d'aviation, les hommes reçoivent l'aide des membres de la section féminine de l'aviation; ces femmes-aviatrices sont sous la direction de Lady Bowhill, officier de section. Elles travaillent à chiffrer et à déchiffrer les messages secrets.

L'aéroport de Montréal n'est pas seulement le siège d'une école d'entraînement pour les pilotes et les équipages du service transatlantique, c'est aussi un point de réception pour les bimoteurs Lockheed-Hudson et les bombardiers géants Liberators, venant des Etats-Unis. C'est l'une des nombreuses bases où la R.A.F. accepte la livraison des avions. Le nombre des avions reçus et conduits ensuite outre-mer est évidemment secret. Nous aimerions cependant pouvoir le révéler car monsieur Hitler en aurait sûrement des maux de têtes et peut-être une sainte crainte. Ces petits oiseaux de fer peuvent certes faire beaucoup de dommages et le Boche, quoiqu'il ait toujours crié que les Alliés ne pouvaient pas lui faire peur, a appris à ses dépens que nous avions ce qu'il fallait pour aller le visiter brutalement chez-lui.

Le chef de la Luftwaffe nazie, le gros Hermann Goering, disait à ses compatriotes, au début de la guerre qu'un bombardement de Berlin par les Britanniques était impossible, que jamais Berlin n'aurait à souffrir des bombes britanniques. Il savait que, dans le temps, la Grande-Bretagne ne possédait pas encore un nombre suffisant de bombardiers capables de se rendre à Berlin et d'en revenir sans faire leur plein d'essence. Et le brave Hermann croyait que les canons de la D.C.A. allemande suffiraient pour arrêter les avions alliés en chemin. Mais il ne comptait pas avec le service transatlantique de la R.A.F. ni le courage intrépide de nos aviateurs. Aujourd'hui les Berlinois se rendent compte du gonflement du chef de leur aviation, ils se rendent compte que

plus rapide de jour en jour. Les avions de la victoire doivent atteindre les îles britanniques et on prend les moyens pour arriver au but.

Il y a plusieurs points très intéressants dans l'entraînement des pilotes du "Ferry Command". Les Montréalais sont maintenant familiers avec le vrombissement des bimoteurs et des quadrimoteurs qui survolent la ville. Ces vols d'essai au cours desquels les pilotes s'accoutument à leur nouveau genre de travail sont maintenant passés dans le domaine de la routine. Tout le monde connaît ces choses-là. Même si nous le voulions, il serait pratiquement impossible de donner ici tout le programme que doivent suivre les hommes à l'entraînement.

Cependant, nous nous en voudrions de passer sous silence une des phases que l'on subit en plein Montréal. Il s'agit d'un essai dans la chambre à basse pression à l'Université McGill.

Cette chambre qui possède et fait fonctionner le Corps d'aviation royal canadien, permet aux équipages d'expérimenter l'anoxémie, ce qui est le manque d'oxygène, et le moyen d'y remédier en aspirant une certaine quantité d'oxygène, plus ou moins grande selon l'altitude.

Les hommes équipés de masques et d'appareils qui leur permettent d'aspirer l'oxygène entrent dans la chambre que l'on ferme hermétiquement avec des portes d'acier. On retire graduellement l'air de la chambre de façon à produire la même atmosphère que l'on trouve à différentes altitudes.

Les hommes qui subissent l'épreuve sont sous les soins d'un officier médical. Un sergent du corps d'aviation royal canadien est assis à l'extérieur et, au moyen d'un système de communications, lit plusieurs séries de chiffres, tels que 5-9-2-3-4-1-8 et ceux qui sont à l'intérieur doivent les écrire. Bien que ce ne soit pas la nécessairement une épreuve, cela montre à quelle altitude un individu commence à perdre le contrôle de ses sens et doit se servir de son masque.

A 10,000 pieds, l'officier médical met son masque et, comme l'oxygène se raréfie, il observe les réactions des hommes qui sont avec lui dans la chambre. Si le manque d'oxygène affecte les hommes on leur donne l'ordre de mettre leur masque et ils reviennent vite à la normale. L'approvisionnement d'oxygène est amené à la chambre au moyen de tuyaux et on relie le tube du masque à ligne d'approvisionnement à l'intérieur. Les réactions de chacun à l'anoxémie ne sont pas identiques: certains réagissent tout à fait différemment des autres.

Cette expérience des plus intéressantes permet de savoir les capacités de résistance de chacun et d'établir une moyenne qui ne peut être que très utile à la continuation du travail des pilotes transatlantiques. Lorsqu'il s'agit de piloter au-dessus de l'océan des avions de l'importance de ces bombardiers américains, il n'y a pas de chances à prendre. Aussi, on ne confie ces précieux appareils qu'à des équipages parfaitement entraînés et qui ne sont pas susceptibles de faire la moindre erreur. Un bombardier perdu serait un outil de moins pour la victoire et retarderait d'autant l'écrasement de la machine de guerre germanique. Lorsque l'on donne le signal du départ, que ce soit à Terre-Neuve ou ailleurs, on est pressé certain que le tout arrivera à bon port, tant on a soigné jusqu'au moindre détail.

Comme nous le soulignons plus haut, la R.A.F. ne peut pas attendre la livraison de ces précieux appareils et le "Ferry Command" voit à ce qu'elle n'ait pas à attendre. Peu de temps après leur arrivée au Canada des manufactures américaines, ces oiseaux géants prennent la route de la Grande-Bretagne d'où ils partiront pour aller semer la ruine et dévastation en Allemagne, en dépit des protestations et des vantardises du gros Goering.

Les hommes qui les conduisent en Angleterre jouent un grand rôle dans cette guerre, aussi grand peut-être que celui des équipages des bombardiers qui vont rencontrer l'ennemi chez-lui, et une grande part de mérite revient au personnel administratif qui, sous la direction du maréchal de l'air Sir Frederick Bowhill, voit à ce que rien ne cloche et fixe jusqu'au moindre détail de l'organisation.

A son retour de Grande-Bretagne, le 25 juillet 1941, le ministre de l'air, l'hon. C. G. Power, disait: "Quiconque est allé outre-mer sait que nos "gars" sont là. Ils ne sont pas là en paroles; ils ne sont pas là dans les journaux, mais ils sont dans des bombardiers, ils sont à leurs stations, et ils sont au-dessus de l'Allemagne tous les soirs. Ils sont là en Libye et en Russie... et partout. Où que soit la Royal Air Force, nous les trouvons!"

Lorsque le ministre de l'air prononçait ces paroles, le service transatlantique de la R.A.F. était loin d'être organisé comme aujourd'hui. Il commençait à peine à fonctionner régulièrement et déjà il rendait d'innombrables services. Si nos "gars" se trouvaient ainsi partout, c'est qu'ils avaient des avions pour attaquer l'ennemi et le repousser, c'est qu'en plus de la production britannique, les Alliés bénéficiaient de la production américaine et que des pilotes étaient là pour les conduire de l'autre côté de la grande mer.

Aujourd'hui, l'activité de ces pilotes transatlantiques a redoublé et nos "gars" y vont d'autant plus avec ardeur qu'ils savent que le "Ferry Command" ne leur faillira pas et que ses hommes ont à cœur de "les garder dans l'air".



CAMIONS RÉGULIERS ET À TRACTION SUR 4 ROUES — CHASSE-NEIGE
AUTOBUS — CAMIONS VIDANGEURS — MOTEURS BUDA, À GAZ ET DIESEL

Quatre chasse-neige en opération sur l'aéroport de Montréal

SICARD LIMITÉE

2055 Bennett

Montréal, P. Q.



L'HON. C. G. POWER

préparait depuis des années à semer la ruine et la mort pour anéantir la démocratie au profit de l'Allemagne totalitaire. Churchill a dit de donner des outils et qu'ils finiront la tâche. Parmi les plus importants de ces outils il faut compter ces fortresses volantes dont on se sert pour aller semer la ruine et la dévastation sur le continent. La plupart des bombardiers géants sont fabriqués aux Etats-Unis et au Canada. Même avant son entrée dans la guerre la république voisine fournissait ces appareils si nécessaires aux alliés, en vertu de la loi de prêt-location. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes: on fabriquait des avions et on voulait bien les vendre, mais, il y a toujours un mais, une ombre vint s'ajouter au tableau, un problème: la livraison: il était bien beau d'avoir des avions, mais il fallait les avoir en temps et lieux voulus, il fallait pouvoir s'en servir en Europe.

Pour résoudre cette difficulté on a immédiatement organisé une compagnie commerciale chargée de faire la livraison des avions de fabrication américaine en Grande-Bretagne. Plus tard, on décida que la livraison des bombardiers serait faite par la Royal Air Force et on créa le service transatlantique de la R.A.F., qui aujourd'hui fonctionne à pleine capacité. Comme ce nouveau service militaire prenait tous les jours une importance plus grande et pour assurer qu'il produirait le plus grand effort possible, on a nommé le maréchal en chef de l'air sir Frederick Bowhill, G.B.E., K.C.B., C.M.G., D.S.O., à sa direction; ce dernier était autrefois commandant de la région côtière. Le nouveau commandant en chef du "Ferry Command" entra en fonctions le 20 juillet, 1941. Et il a établi son quartier général à l'aéroport de Montréal, près de Dorval.

En plus de conduire outre-mer des bombardiers qui serviront à aller pillonner les objectifs militaires en Allemagne, le service transatlantique de la R.A.F. sert en quelque sorte de ligne de communications entre le Canada et l'Angleterre. C'est ainsi que des personnages comme le premier ministre du Canada, le très hon. William Lyon Mackenzie King; le ministre de la défense nationale, l'hon. J. L. Ralston; le ministre de l'air, l'hon. C. G. Power, et plusieurs autres membres du cabinet se sont rendus en Grande-Bretagne et en sont revenus.

C'est à l'aéroport de Montréal que s'entraînent les hommes nécessaires au maintien du "Ferry Command". Peu importe combien d'heures de vol un pilote commercial a à son crédit, il lui faut encore de l'entraînement et de l'étude avant de pouvoir piloter au-dessus de l'Atlantique un quadrimoteur géant "Liberator".



Sir FREDERICK BOWHILL, G.B.E., K.C.B., C.M.G., D.S.O.

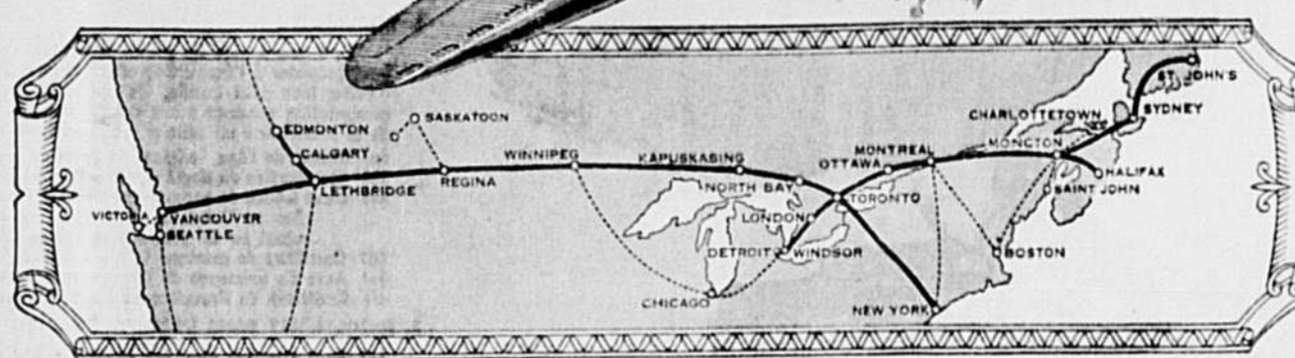
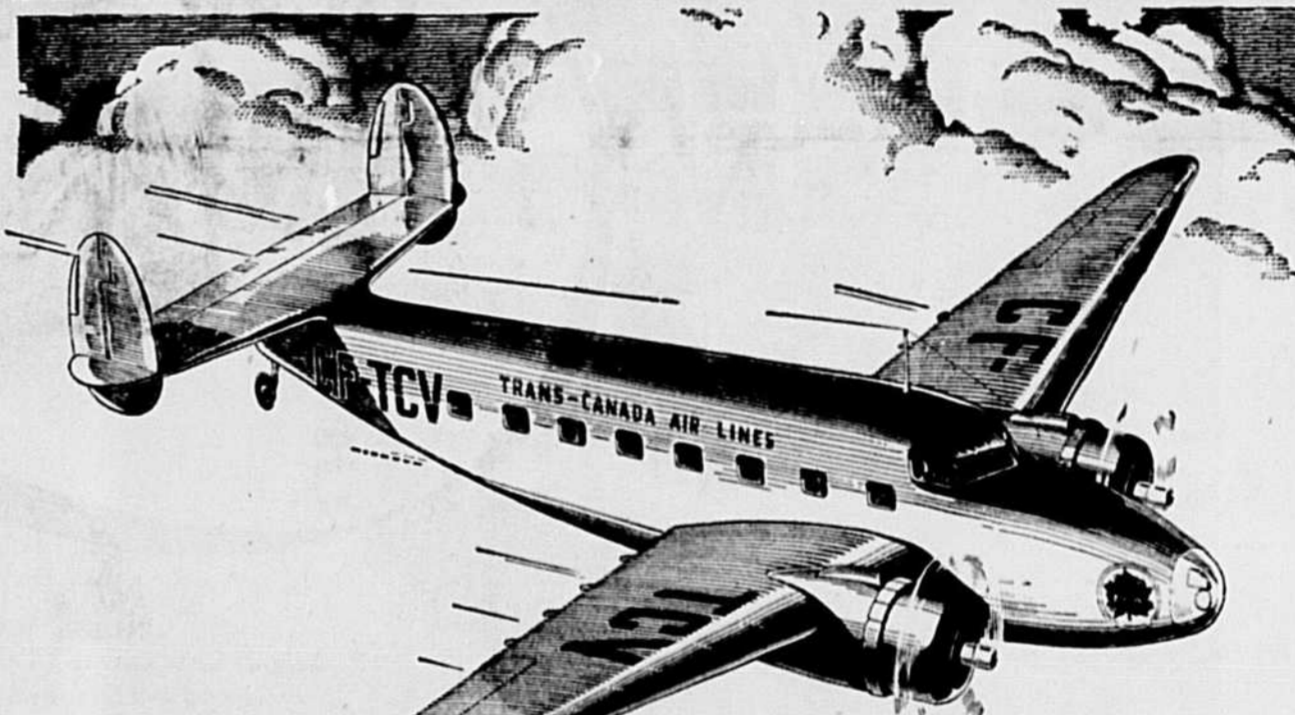
leur capitale n'est pas invulnérable et que les bombardiers américains atteignent l'Angleterre toujours plus nombreux. Les raids continuent que la R.A.F. fait subir aux villes de l'Allemagne et particulièrement à l'industrie de guerre nazie ont un effet démoralisant sur les populations qui en étaient arrivées à croire, grâce à la propagande infecte du docteur Goebbel, que leur fœcher était presque un demi-dieu et que ses promesses, comme celles de ses employés, devaient être prises comme des paroles de l'Évangile.

Mais si, aujourd'hui, le gros Goering, Hitler, Goebbel et comparses doivent ravaler leurs paroles, c'est dû en grande partie au service transatlantique de la R.A.F. Si ce n'eût été de l'excellent travail des pilotes de ce service, leurs confrères des escadrons de bombardement seraient à peu près dans la même position que tous ces braves gens de bonne volonté qui voudraient bien faire la guerre mais qui n'ont pas de fusils pour aller rencontrer l'ennemi.

Le "Ferry Command" qui fonctionne depuis quelque temps déjà est appelé à rendre d'autres précieux services à la cause alliée d'ici la fin des hostilités. Un grand nombre de bombardiers géants sont rendus en Angleterre et vont tous les jours à l'aéroport de Montréal. Leur activité sans cesse croissante affaiblit la machine de guerre allemande en détruisant ses sources d'approvisionnement.

Tous les jours nous entendons dire que telle usine ou manufacture travaillant pour le compte des Nazis a été rasée au sol, que tel port est presque entièrement détruit ou que l'on a fait sauter un embranchement de chemin de fer très important. Mais cela ne va pas sans perte et il faut remplacer ceux qui tombent et augmenter la force aérienne britannique pour le jour où il faudra donner le grand coup, celui qui déterminera la victoire de la démocratie et la défaite de la barbarie allemande. C'est pourquoi le "Ferry Command" redouble d'activité, afin de pouvoir suivre le rythme de la production américaine qui, comme on le sait, devient

LE CANADA SE TRAVERSE EN UN JOUR



Air-Canada stimule les affaires du pays

Service quotidien d'Air-Canada

Deux voyages, aller retour, d'un océan à l'autre

Trois voyages, aller retour, Toronto - New-York

Service fréquent Montréal - Ottawa - Toronto

Deux voyages, aller retour, Halifax - Toronto

Deux voyages, aller retour, Montréal - Windsor

Deux voyages, aller retour, Lethbridge - Calgary - Edmonton

Un voyage, aller retour, Moncton - Sydney - St-Jean-Terre-neuve



Aujourd'hui, le temps et les distances ne sont plus des obstacles au commerce du Dominion. De nos jours, Air-Canada réunit l'Atlantique au Pacifique en une journée.

Jour et nuit, des avions ultra-rapides, renommés pour leur sécurité, sillonnent l'horizon d'un océan à l'autre. Ils couvrent plus de 20,000 milles par jour sur une étendue de 4,850 milles. Ils stimulent le commerce du pays et le gigantesque effort de guerre du Canada. En quelques

heures, ils font le transport des hommes, du courrier et des matériaux essentiels là où il fallait attendre des jours. Ils permettent une économie de temps qui ajoute grandement à l'efficacité de notre production de guerre.

Faisant la navette dans les cieux, Air-Canada donne au commerce et à la production, cet élément dont on a toujours besoin — le temps. Ces états de service en temps de guerre augurent beaucoup pour le Canada de demain.

AIR-CANADA (TRANS-CANADA AIR LINES)

AÉRO-POSTE

PASSAGERS

AIR-EXPRESS



SI vous désirez servir votre pays ENROLEZ-VOUS DANS L'AVIATION

Renseignements relatifs à l'admission dans le Corps d'aviation royal canadien

1. DOCUMENTS

Tant que toutes les pièces prescrites n'ont pas été présentées, on ne peut procéder à l'instruction d'une demande d'admission. Aussi bien, afin d'éviter tout délai inutile, les candidats devraient se munir de la documentation suivante avant de se rendre à un Centre de recrutement ou de se présenter à un officier recruteur itinérant.

- (a) Preuve de l'âge (original de l'acte ou preuve satisfaisante).
- (b) Justification du degré d'instruction original de la preuve documentaire.
- (c) Deux lettres de recommandation de date récente, au minimum, adressées au C.A.R.C., dont l'une, si possible, signée par le patron actuel ou un récent employeur.
- (d) Certificat de mariage (s'il y a lieu).
- (e) Acte de naissance de chaque enfant (le cas échéant).
- (f) Certificat de licenciement ou de libération (le cas échéant).

2. ENROLEMENT DANS L'EQUIPAGE AERIEN

- (a) Pour s'enrôler dans les équipages aériens, les candidats doivent être de pure descendance européenne et justifier d'une instruction convenable.
- (b) Les équipages aériens comprennent des pilotes, des observateurs et des radiotélégraphistes (mitrailleurs).
- (c) Les postulants sont tenus de subir un examen médical spécial, examen présidé par un médecin du C.A.R.C.
- (d) Limite d'âge et instruction: Pilote: Doit avoir 18 ans révolus, mais n'avoir pas atteint son 31^e anniversaire.
Observateur: Doit avoir 18 ans révolus, mais n'avoir pas atteint son 33^e anniversaire.
Radiotélégraphiste (mitrailleur): Doit avoir 18 ans révolus, mais n'avoir pas atteint son 33^e anniversaire.

Centres de recrutement:

**Edifice des Postes,
1254, rue Bishop Montréal
53, rue Buade, Québec,**

L'échelle des soldes des membres de l'équipage aérien du C.A.R.C.

Voici l'échelle des soldes des membres de l'équipage aérien du C.A.R.C. à différents stades de l'entraînement:

(depuis l'enrôlement)	\$1.30 par jour.
Pilote, observateur, radiotélégraphiste-mitrailleur (commençant peu après le début d'entraînement)	\$1.50 par jour.

Si vous êtes choisi pour suivre l'entraînement comme pilote ou observateur, après avoir terminé les cours de l'Ecole préparatoire, vous avez droit à une allocation spéciale de 75 cents par jour, en plus de la solde et des allocations que vous receviez auparavant. Cette allocation spéciale vous est versée durant toute la période de votre entraînement comme pilote ou observateur.

En plus de la solde quotidienne, vous recevez aussi le logement et les repas. Vous êtes aussi vêtu aux frais du gouvernement.

Lorsque vous êtes classé sergent, à la fin de votre entraînement, d'après le plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, votre solde quotidienne, y compris la prime de vol, sera comme suit:

Pilote	\$3.70
Observateur	\$3.70
Radiotélégraphiste (mitrailleur)	\$3.20
Mitrailleur	\$2.95

Les repas, le logement et les vêtements vous sont également fournis.

A compter de l'embarquement pour service outre-mer, avec la Royal Air Force ou de concert avec cette arme, votre solde sera conforme aux tarifs des soldes et des allocations de la Royal Air Force. L'écart en moins, s'il en existe, entre ce tarif et celui en vigueur dans le Corps d'aviation royal canadien sera comblé par le Gouvernement canadien sous forme d'arriéré de solde payable lors de votre libération, ou autrement, dans des circonstances spéciales.

Voici l'échelle des soldes quotidiennes, y compris la prime de vol, pour ceux qui ont été choisis comme officiers:

Officier pilote	\$6.25
Officier d'aviation	\$7.00
Lieutenant de section	\$8.50
Chef d'escadrille	\$9.85

Les officiers ont droit à une somme de \$150.00 pour l'achat de leurs uniformes et ont en plus le logement et les repas gratuitement.



● Nous attirons l'attention du public sur les nouveaux règlements en vertu desquels les recrues ne peuvent permuter à l'aviation après s'être rapportées à un centre d'entraînement de l'armée.

● Tous les jeunes gens d'âge militaire, sujets à être appelés en vertu de la loi de mobilisation des ressources nationales, aux cours académiques préparatoires de pilotes ou d'observateurs du C.A.R.C., aux cours de technique aéronautique, ou qui croient pouvoir être plus utiles à l'aviation qu'à l'armée, en raison de leurs aptitudes, devraient faire leur demande au centre de recrutement du Corps d'aviation royal canadien le plus rapproché immédiatement après avoir reçu leur lettre de mobilisation sans au préalable subir d'examen médical.

● Si on ne peut accepter les candidats immédiatement dans le C.A.R.C., ceux qui se qualifient dans certaines catégories pourront s'enrôler et on leur accordera un congé sans solde jusqu'à ce qu'on leur demande de se rapporter.

Publiée par

CANADIAN VICKERS LIMITED

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY LIMITED

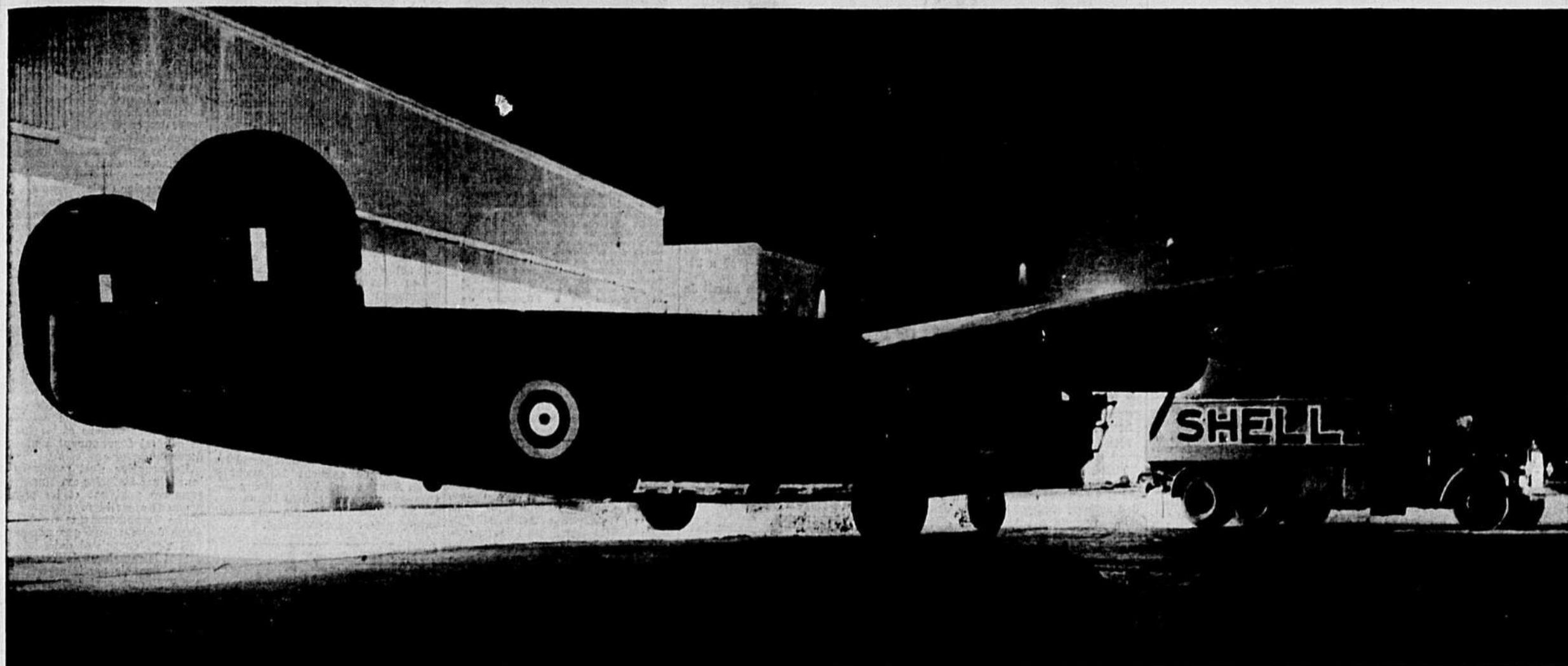
INTERNATIONAL PAINTS (Canada) LIMITED



L'AÉROPORT DE MONTRÉAL



SHELL RAVITAILLE L'AVIATION



Voici un bombardier Liberator Consolidated photographié devant le hangar à Dorval. On dirait qu'il vient de se poser là avant de continuer son envolée vers le front de guerre. On a une idée de ses dimensions en le comparant au camion-citerne de la Shell, qui vient justement de pomper de l'essence dans les réservoirs de l'avion.

Personnel de l'aéroport de Montréal

Gérant: F. I. BANGHART — Assistant-gérant: E. O. (FIZZ) CHAMPAGNE

Radio: W. L. Nelson, officier en charge de la division de la radio — Centre de contrôle du trafic aérien: Maurice Gauthier — Météorologie et télétypes: F. G. Mahaffy — Contrôle du trafic aérien dans la tour d'observation: Roy Mattern — Assistants du gérant et de l'assistant-gérant de l'aéroport: Rosaire St-Germain, Jacques Baillargeon, R. McGrath, E. Tomilty. Ces assistants ont pour fonction de remplacer le gérant et son assistant la nuit

comme le jour — Surintendant de l'aéroport: Roméo Parent — Douanes: Hector Fortier, officier en charge des douanes à l'aéroport, relevant directement de M. Arthur Laing de Montréal — Assistant: Roméo Beaudoin, officier de douanes — Immigration: G. Good, inspecteur de l'immigration, relevant de M. G. M. Langlais, officier en charge à Montréal à 1162, rue St-Antoine — Postes: J. Renaud, commis en charge du bureau de poste de l'aéroport — Assistants: Georges David, Georges Faille, et M. Beaupré.



Photos du Haut: Tous les avions du réseau aérien national du Canada, sont l'objet de la plus minutieuse inspection après chaque envolée. (2) Les météorologistes étudient la direction et la vélocité des vents. (3) La préparation d'une carte météorologique dans les bureaux de l'aéroport de Montréal. Photos du Bas: Tout le confort moderne dans les avions d'Air-Canada. (2) Les troupes canadiennes et américaines de Terre-Neuve ont célébré avec grand éclat l'arrivée du premier avion d'Air-Canada qui relie cette île avec le continent. (3) Avions affectés au transport des passagers du courrier et des messageries. (Photos Air-Canada.)

CONCERT
au bénéfice du
FONDS DE SECOURS
de la
R.C.A.F.
sous les auspices de
THE FAIRCHILD
CHORAL SOCIETY
AND BRASS BAND

- Attractions invitées...
- La fameuse fanfare Central Silver de la R.C.A.F., Ottawa
 - Fanfare de la R.C.A.F. de Montréal
 - Jean Caval
Fameux chanteur français de New-York
 - Jane Pickens
 - Jos. Brault
Louvrier d'aviation chanteur
 - C. Longtin
Autrefois de l'Opéra Comique de Paris.

Au FORUM, 30 MAI
à 8 h. 30 p.m.
Prix: 50c et \$1.10
Billets en vente chez C. W. Lindsay,
Archambault, Au Forum

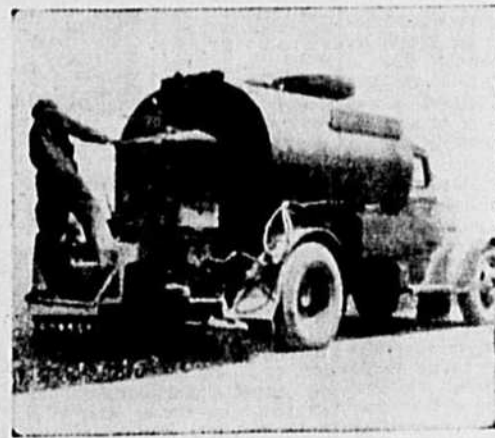
L'ASPHALTE À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL

Un travail d'équipe bien organisé est entré en jeu pour poser l'asphalte des routes. Comme on doit poser l'asphalte liquide pour pénétrer la base pierre, afin de relier ces dernières et de créer l'imperméabilité, ce procédé doit marcher de pair avec les autres opérations. D'abord, on a posé de l'asphalte sur la première couche de 4 pouces de pierres de 2 pouces. Par la suite on a étendu un manteau de roches de trois quarts de pouce et

d'un demi-pouce. Il fallait ensuite faire une autre application d'asphalte. On a dû procéder ensuite à l'asphaltage de surface dont l'épaisseur est d'un pouce. Les hommes en charge des différentes opérations devaient suivre un programme défini qui permettait un travail continu. Aucune section du chantier ne pouvait subir de retard. La South Shore Construction Co., de Montréal, à qui la Dibble Construction Co., Limited, les contracteurs généraux, avaient confié l'asphaltage, a posé 560,000 gallons d'asphalte 160-

180 du 19 juin à la fin d'août. Le matériel devait être surchauffé à 325 degrés Fahrenheit afin d'assurer la pénétration parfaite et pour cette opération deux bouilloires à vapeur ont été aménagées et communiquées avec deux wagons réservoirs. On tenait continuellement une de ces bouilloires à une pression de 100 degrés, pendant que l'on gardait l'autre en réserve pour alterner. On a dépensé 3 ou 4 tonnes de charbon par jour seulement pour le chauffage et les hommes qui travaillaient continuellement se logeaient sous des tentes. Chaque jour

on avait besoin de deux wagons réservoirs d'asphalte liquide, ou 16,000 gallons, ce qui était livré chaque matin au hangar du Canadien Pacifique, à l'aéroport. Même si la South Shore Construction Co. avait trois camions de distribution au travail à l'aéroport, elle en avait toujours deux en réserve en cas d'urgence. On procède au refroidissement et à la solidification finale en maintenant constamment la température. Au moment de l'application le liquide a la densité d'une huile raffinée.



SATURATION DE LA PIERRE A L'ASPHALTE A L'AEROPORT DE MONTRÉAL

Cette difficile opération, exigeant l'application d'asphalte liquide à haute température sur la base de pierre de plusieurs milles de pistes à l'aéroport de Montréal, dut être soigneusement réglée pour qu'il soit possible de la coordonner avec d'autres réservoirs-distributeur, chacun d'une capacité de 1,000 gallons, fut mise à contribution et le travail fut exécuté dans le temps prescrit. Nous sommes munis pour une distribution efficace d'asphalte en coopération avec les contracteurs des chemins et des aéroports.

SOUTH SHORE CONSTRUCTION INC.
1822, rue des Carrières
Montréal, Qué.

Prorogation de la 3e session de la législature de Québec

Sir Eugène Fiset sanctionne la loi accordant au gouvernement les fonds nécessaires à l'administration de la province — 70 bills publics et 50 bills privés ont été adoptés au cours de la session

QUEBEC, 29. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La 3e session de la 21e législature de Québec a été prorogée à 1 h. cet après-midi, par le lieutenant-gouverneur de la province, S. Exc. le major-général sir Eugène Fiset.

Au cours des trois mois et cinq jours qu'a duré cette session l'Assemblée législative et le Conseil législatif ont adopté 120 bills, dont 70 bills publics et 50 bills privés. Tous sont devenus lois lorsque le lieutenant-gouverneur leur a accordé la sanction royale.

La cérémonie de la prorogation, qui s'est déroulée au Conseil législatif, a duré un quart d'heure.

A 1 heure, les deux chambres ayant terminé leurs travaux, le représentant du Roi est entré au Conseil législatif avec ses deux aides-de-camp, le col. D.-B. Papineau et le col. J.-D. Brouseau.

L'hon. Adélaïde Godbout, premier ministre, et les membres du Conseil exécutif avaient pris place près du lieutenant-gouverneur.

L'hon. Hector Laferté, président de la Haute chambre, a prié le gentilhomme-huissier à la Verge Noire (M. Arthur St-Jacques) d'aller informer l'Assemblée législative que sa présence était requise.

Immédiatement après, précédés du sergent-d'armes (M. C.-E. Thériault) portant la Masse, l'hon. Valmore Bienvenue, président, et les membres de l'Assemblée législative, accompagnés de M. Antoine Lemieux, greffier-adjoint, se sont rendus dans la salle du Conseil.

M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Chambre des députés, a donné lecture de la liste des bills qui n'avaient pas encore été sanctionnés.

M. R.-A. Benoît, greffier au conseil législatif, s'est approché de la table où tous les bills avaient été déposés et la main droite sur les documents officiels, il a déclaré: "Au nom de Sa Majesté, l'hon. lieutenant-gouverneur sanctionne ces bills."

L'hon. Valmore Bienvenue a pris la parole.

Le président Bienvenue — "M. le lieutenant-gouverneur, au nom de l'Assemblée législative, j'ai l'honneur de vous présenter un bill intitulé "Loi accordant à Sa Majesté les deniers nécessaires au gouvernement pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1943, auquel je vous prie d'accorder la sanction royale."

M. le greffier R.-A. Benoît s'est rendu auprès du président Bienvenue qui lui a remis le bill. Après l'avoir déposé sur la table, le greffier du Conseil législatif a dit: "Au nom de Sa Majesté, l'hon. lieutenant-gouverneur remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

S. Exc. le lieutenant-gouverneur a alors donné lecture du discours du Trône qui suit: Honorables messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative,

Il m'a été particulièrement agréable de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux lois que vous avez adoptées au cours de la session qui se termine aujourd'hui.

Messieurs de l'Assemblée législative, Je vous remercie de la générosité avec laquelle vous avez voté les crédits qui vous ont été demandés pour les besoins du service public.

Honorables messieurs du Conseil législatif; Messieurs de l'Assemblée législative,

Vous avez mis beaucoup de soin à étudier les problèmes que suscitent les temps graves et difficiles que nous traversons. Je prie la Providence de rendre vos travaux parlementaires fructueux, et je forme des vœux pour que la paix et la justice règnent de nouveau dans le monde.

La lecture terminée, l'hon. Hector Laferté, président de la Haute chambre, a pris à son tour la parole.

Le président Laferté: C'est la volonté et le désir de l'hon. lieutenant-gouverneur que cette législature soit prorogée sine die et cette législature est en conséquence prorogée sine die.

Le rideau est tombé sur la session.

Le juge Desmarais à la commission des liqueurs

Il est nommé gérant général — Le lieutenant-gouverneur sanctionne la nomination

QUEBEC, 29. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le juge Jules Desmarais, de la Cour des Sessions de la Paix, de Montréal, a été nommé gérant-général de la Commission des Liqueurs. La nomination a



M. Jules DESMARAIS

été faite cet après-midi à une séance du Conseil exécutif présidé par l'hon. Adélaïde Godbout, premier ministre, et elle a reçu ce soir la sanction royale de S. Exc. le major-général sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province.

Né à St-Hyacinthe le 16 mars 1883, M. Desmarais est le fils de l'hon. juge Odilon Desmarais et d'Hermine Gélinas. Son père, qui était l'associé professionnel de l'hon. Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec, représenta Montréal-St-Jacques à la Chambre des Communes de 1896 à 1904 et fut nommé juge de la Cour Supérieure à Trois-Rivières.

Le juge Jules Desmarais a été admis au Barreau de Montréal en 1904. Il a fait tour à tour partie des études Lavallée, Delaunoy & Desmarais et Desmarais & DesSerres.

En 1934, il a été nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix à Montréal et il a honoré pendant huit ans la magistrature après avoir été durant trente ans une des personnalités les plus sympathiques du Barreau.

De 1923 à 1934, le juge Desmarais a été avocat-conseil sénior de la Commission des Liqueurs. Il a donc une connaissance de la loi dont il sera l'administrateur en chef.

Le nouveau gérant-général a épousé Mlle Gabrielle Lefavre, de Montréal. Le juge et Mme Desmarais ont trois enfants, Mme Creelman (Gilberte), épouse du lieutenant J.-A. Creelman, de l'artillerie royale canadienne, en service outre-mer depuis deux ans, M. Jean Desmarais et Mlle Madeleine Desmarais.

Le juge Desmarais, qui cesse automatiquement de faire partie de la Cour des Sessions de la Paix, entrera dans ses nouvelles fonctions dès demain.

Le lieutenant A.-A. Robert, du poste No 10 (rue St-Luc), se rendit sur les lieux et il fit les constatations d'usage en collaboration avec les agents Maurice Coupal et Horace Poitras, de Radio-Police, et le sergent-détective Laurent Valois, de la Sûreté municipale.

Noyé dans une carrière — Robert Lambert, 14 ans, fils de M. et Mme Eugène Lambert, qui habitent rue Cartier, 6024, a perdu la vie, peu après 8 h., hier soir, dans une tragédie de l'onde. Accompagné de deux jeunes amis, il s'était rendu à la carrière Labelle, à l'angle des rues Chambord et Bellechasse, pour se baigner. Après avoir enlevé ses vêtements, il plongea dans les eaux profondes de la carrière, où il fut englouti. Ses compagnons — dont on ignore l'identité — prirent la fuite en voyant disparaître le jeune Lambert.

L'alerte amena sur les lieux, le capitaine Victor Julien, le lieutenant René Lavallée et les agents Stanislas Locas et Jean Delisle, du poste No 21 (rue St-Dominique), qui tentèrent vainement de rattraper le corps de la victime. On alerta aussi le service des incendies et les pompiers de la caserne No 47 (à l'angle de l'avenue De Lorimier et de la rue St-Zotique). Se rendirent sur place pour prêter main forte aux policiers. On fit des recherches avec l'aide d'une chaloupe et de grappins jusqu'à très tard dans la nuit, mais elles demeurèrent infructueuses. En certains endroits, l'eau a une profondeur d'une quarantaine de pieds.

Fillette grièvement blessée — Carmelle Clément, 5 ans, enfant de M. et Mme Hector Clément, qui habitent rue De Gaspé, 6530, s'est fracturée le crâne, peu après 1 h., hier après-midi, en tombant sur le pavé d'une rue, du haut d'un deuxième étage, d'une fenêtre d'un hangar situé à l'arrière de sa demeure. On la transporta d'urgence à Ste-Justine, où les autorités médica-

les nous déclarèrent, hier soir, que l'état de la petite victime était plutôt médiocre.

Sur des débris de verre — Claude Lavoie, 5 ans, avenue du parc, 6597, a été grièvement blessé, peu avant 2 h., hier après-midi, lors d'un accident survenu dans une cour à l'arrière du domicile de ses parents. Il était grimpé sur une clôture et perdit l'équilibre, s'écrasant sur des débris de verre. On le transporta à Ste-Justine, où les autorités médicales de cette institution nous déclarèrent, hier soir, qu'il souffrait de traumatisme cranien ainsi que de plaies contuses au cuir chevelu.

En tombant de sa berceuse — Hugueute Dutrisc, enfant de 18 mois, dont les parents habitent rue Panet, 2010, fut transportée à l'hôpital Ste-Justine, hier après-midi, où on constata qu'elle avait la cuisse gauche fracturée. On apprit que cette enfant s'était blessée, la veille, en tombant sur le parquet du haut de la berceuse dans laquelle elle était assise.

Blessé dans une collision — M. André Chartrand, 20 ans, rue Chapleau, 4512, messager à l'emploi de la pharmacie Montréal, a été blessé, aux petites heures, hier, dans une collision entre une bicyclette et sa motocyclette. L'accident se produisit boulevard St-Laurent, près de la rue Villeneuve. Le motocycliste blessé fut transporté à l'hôtel-Dieu. Il souffre de contusions au cuir chevelu ainsi que de plaies au poignet droit, mais son état général ne semble pas alarmant.

Morte subitement — Mme Lucienne Marcell, 42 ans, qui habitait rue Rachel est, 375, s'affaissa et mourut subitement, à 8 heures 24 hier soir, en son domicile. Le décès fut constaté par le Dr Marcoux, de l'hôpital Saint-Luc, puis le corps fut transporté à l'annexe du Cour du coroner. Le lieutenant Darius Grignon, du poste No 20 (avenue Laurier), fit les constatations d'usage avec les agents Albani Brizard et Wilfrid Tremblay, de Radio-Police, et le sergent-détective Alfred Dupuis de la Sûreté municipale.

Victime d'un chauffeur — Un homme dont l'identité n'avait pas encore été déterminée, tard hier soir, a été très grièvement blessé, peu avant 5 heures, hier après-midi, dans un accident survenu à l'angle des rues Centre et Wellington. En traversant la chaussée, il fut renversé par un camion, dont le conducteur prit la fuite. Le piéton, qui gisait inconscient sur la chaussée, fut transporté d'urgence à l'hôpital Général de Montréal, où on nous déclara, plus tard, qu'il n'avait pas encore repris connaissance et que son état était des plus alarmants. Le sergent George Reid, de la circulation municipale, fit les premières constatations, puis l'affaire fut confiée à la brigade préposée aux homicides, pour fins d'enquête judiciaire.

L'hon. T.-D. Bouchard sera à Montréal mardi prochain

Tous les travaux de voirie commencés l'an dernier seront terminés au cours de l'été — Malgré sa convalescence, M. Bouchard se préoccupe de la solution des principaux problèmes de ses deux ministères

L'hon. T.-Damien Bouchard, ministre des Travaux publics et de la Voirie dans le cabinet Godbout, nous déclarait hier, que son état de santé est de plus en plus satisfaisant et qu'il se propose de venir, dès mardi matin, à ses bureaux du nouveau Palais de Justice de Montréal, à moins que des circonstances imprévisibles ne l'en empêchent.

M. Bouchard n'est pas venu à ses bureaux de la métropole depuis la veille du Jour de l'An. On se souvient en effet qu'il a été admis le deux janvier dernier, à l'hôpital Général de Montréal. Il est ensuite parti de Montréal, le 28 janvier, pour un repos en Floride où il a été admis, à la fin de février, à l'hôpital St-François de Miami pour y subir, quelques jours plus tard, une première intervention chirurgicale. Revenu à Montréal, il a subi une deuxième intervention chirurgicale de premier ordre, à l'hôtel-Dieu qu'il a quitté le 2 mai dernier pour poursuivre sa convalescence à Saint-Hyacinthe.

Bien que convalescent, M. Bouchard continue d'être à la besogne. Il se préoccupe de la solution des principaux problèmes de ses deux ministères. Incidemment, il a participé aux débats de la session provinciale, la semaine dernière. Il a lui-même déposé à l'Assemblée législative le rapport du ministre de la voirie pour

l'année 1941. Il a souvent des entretiens avec ses collaborateurs immédiats. Il a ainsi reçu la visite, hier, de M. Ernest Gobier, ingénieur en chef du ministère de la Voirie, et de M. Alphonse Racicot, ingénieur de division.

M. Bouchard nous a, entre autres choses, déclaré qu'il a décidé de terminer au cours de l'été tous les travaux de voirie commencés l'an dernier. Il mènera à bien la construction de la route Montréal-Ste-Anne-Bellevue. On demandera bientôt des soumissions pour le revêtement normalement en béton et en asphalte du terrassement effectué entre Ville Lasalle et l'avenue Western.

De concert avec ses ingénieurs, M. Bouchard est aussi en train d'étudier les plans de la route qui reliera, sur une distance de neuf milles, St-Jérôme à Ste-Adèle. Par ailleurs, les travaux vont déjà bien train sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier. Trois équipes sont à l'oeuvre entre Drummondville et St-Hyacinthe, et trois autres le sont aussi entre Manseau et le Pont de Québec.

M. Bouchard étudie enfin deux autres importants projets. L'un a trait à la construction d'une route qui relierait la voie Sir-Wilfrid-Laurier au boulevard de la Gaspésie. L'autre a trait aux travaux à effectuer sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier, avant d'atteindre Spencerwood.

Une jeune femme est trouvée asphyxiée en son domicile

La macabre découverte est faite de nombreuses heures après la tragédie survenue dans une conciergerie de la rue Crescent — Un adolescent se noie dans une carrière — Autres faits divers

PAR ROBERT LEMAYRE — Mlle Roberte Boutillier, 34 ans, qui habitait rue Crescent, 1229, (appartement 9), a été trouvée morte, peu après 4 heures, hier après-midi, en son domicile. Les deux robinets d'un petit poêle à gaz d'éclairage, étaient ouverts, et la jeune femme était couchée dans son lit, revêtue de pyjamas bleu et blanc. Le Dr Peter Westhuyzen, de l'édifice de l'ouest de l'hôpital Général de Montréal, exprima l'opinion que le décès remontait déjà à de nombreuses heures, au moment de la macabre découverte.

Le cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, par le coroner adjoint du district de Montréal, le Dr Pierre Hébert.

La découverte fut faite, à 4 h. 10 hier après-midi. Mlle Boutillier était employée comme fille de table dans un grand restaurant de l'ouest, mais comme elle n'était pas revenue à son service, hier matin, une compagnie de travail alla lui rendre visite. Celle-ci, ne recevant pas de réponse après avoir frappé à la porte de l'appartement de son amie, alerta le concierger qui dépêcha sur place le plombier de la conciergerie, car on sentait à ce moment une odeur de gaz d'éclairage. Avec l'aide d'un passe-partout, on ouvrit alors la porte, puis on trouva Mlle Boutillier inanimée sur son lit, asphyxiée par le gaz d'éclairage. On croit qu'elle est morte au cours de la soirée de jeudi.

Le lieutenant A.-A. Robert, du poste No 10 (rue St-Luc), se rendit sur les lieux et il fit les constatations d'usage en collaboration avec les agents Maurice Coupal et Horace Poitras, de Radio-Police, et le sergent-détective Laurent Valois, de la Sûreté municipale.

Noyé dans une carrière — Robert Lambert, 14 ans, fils de M. et Mme Eugène Lambert, qui habitent rue Cartier, 6024, a perdu la vie, peu après 8 h., hier soir, dans une tragédie de l'onde. Accompagné de deux jeunes amis, il s'était rendu à la carrière Labelle, à l'angle des rues Chambord et Bellechasse, pour se baigner. Après avoir enlevé ses vêtements, il plongea dans les eaux profondes de la carrière, où il fut englouti. Ses compagnons — dont on ignore l'identité — prirent la fuite en voyant disparaître le jeune Lambert.

L'alerte amena sur les lieux, le capitaine Victor Julien, le lieutenant René Lavallée et les agents Stanislas Locas et Jean Delisle, du poste No 21 (rue St-Dominique), qui tentèrent vainement de rattraper le corps de la victime. On alerta aussi le service des incendies et les pompiers de la caserne No 47 (à l'angle de l'avenue De Lorimier et de la rue St-Zotique). Se rendirent sur place pour prêter main forte aux policiers. On fit des recherches avec l'aide d'une chaloupe et de grappins jusqu'à très tard dans la nuit, mais elles demeurèrent infructueuses. En certains endroits, l'eau a une profondeur d'une quarantaine de pieds.

Fillette grièvement blessée — Carmelle Clément, 5 ans, enfant de M. et Mme Hector Clément, qui habitent rue De Gaspé, 6530, s'est fracturée le crâne, peu après 1 h., hier après-midi, en tombant sur le pavé d'une rue, du haut d'un deuxième étage, d'une fenêtre d'un hangar situé à l'arrière de sa demeure. On la transporta d'urgence à Ste-Justine, où les autorités médica-

les nous déclarèrent, hier soir, que l'état de la petite victime était plutôt médiocre.

Sur des débris de verre — Claude Lavoie, 5 ans, avenue du parc, 6597, a été grièvement blessé, peu avant 2 h., hier après-midi, lors d'un accident survenu dans une cour à l'arrière du domicile de ses parents. Il était grimpé sur une clôture et perdit l'équilibre, s'écrasant sur des débris de verre. On le transporta à Ste-Justine, où les autorités médicales de cette institution nous déclarèrent, hier soir, qu'il souffrait de traumatisme cranien ainsi que de plaies contuses au cuir chevelu.

En tombant de sa berceuse — Hugueute Dutrisc, enfant de 18 mois, dont les parents habitent rue Panet, 2010, fut transportée à l'hôpital Ste-Justine, hier après-midi, où on constata qu'elle avait la cuisse gauche fracturée. On apprit que cette enfant s'était blessée, la veille, en tombant sur le parquet du haut de la berceuse dans laquelle elle était assise.

Blessé dans une collision — M. André Chartrand, 20 ans, rue Chapleau, 4512, messager à l'emploi de la pharmacie Montréal, a été blessé, aux petites heures, hier, dans une collision entre une bicyclette et sa motocyclette. L'accident se produisit boulevard St-Laurent, près de la rue Villeneuve. Le motocycliste blessé fut transporté à l'hôtel-Dieu. Il souffre de contusions au cuir chevelu ainsi que de plaies au poignet droit, mais son état général ne semble pas alarmant.

Morte subitement — Mme Lucienne Marcell, 42 ans, qui habitait rue Rachel est, 375, s'affaissa et mourut subitement, à 8 heures 24 hier soir, en son domicile. Le décès fut constaté par le Dr Marcoux, de l'hôpital Saint-Luc, puis le corps fut transporté à l'annexe du Cour du coroner. Le lieutenant Darius Grignon, du poste No 20 (avenue Laurier), fit les constatations d'usage avec les agents Albani Brizard et Wilfrid Tremblay, de Radio-Police, et le sergent-détective Alfred Dupuis de la Sûreté municipale.

Le conseil lève séance sans adopter le budget

Parce qu'on ne l'avait pas voté à minuit hier le maire met fin aux délibérations — La loi ayant prévu cette défection des conseillers l'administration n'est dérangée en rien

PAR MAURICE NANTEL — Le budget de \$52,302,728 de l'année fiscale 1942-1943, tel qu'approuvé par le comité exécutif, a été automatiquement adopté à minuit hier soir, comme l'exigeait la loi, en dépit du fait que le conseil municipal ne se soit pas entendu pour l'accepter dans la limite de temps qu'on lui avait accordée pour cela.

A minuit, M. Adhémar Raynault leva la séance et chacun retourna chez soi.

Depuis deux jours les conseillers pour l'ont étudié spécialement réunis pour étudier cet important document n'ont voté que sur trois des huit chapitres qu'il contient, c'est-à-dire qu'ils n'ont approuvé que pour environ \$15,000,000 des dépenses prévues pour l'année commencée le 1er mai dernier. Cette défection du conseil ne dérange rien toutefois à l'administration de la ville. Dès lundi en effet la Commission des affaires municipales de Québec approuvera définitivement le budget qu'elle pourra même modifier si elle le désire.

La séance d'hier soir, le conseil l'a entièrement consacrée à la discussion de rapports du comité exécutif qui l'invitaient à autoriser la ville à percevoir les taxes qui créent son revenu. En dépit de l'avertissement que leur avait donné, dès le début des délibérations, M. Georges C. Marler, vice-président de l'exécutif, qu'ils devaient se hâter de modifier et d'approuver le budget, s'ils désiraient éviter que celui-ci ne soit automatiquement adopté, plusieurs membres du conseil se sont plu à faire traîner les choses en longueur.

Pieurs fois au cours de la soirée, M. A.-E. Goyette qui présidait la séance, eut beaucoup de mal à rétablir un silence relatif, tout le monde voulant parler à la fois et de sujets aussi différents que le jour l'est de la nuit. A certains moments le vacarme était tel qu'on n'y entendait absolument rien.

Des femmes à la police — M. Allen reproche ensuite à l'administration de ne pas fournir assez d'hommes au service de la police et recommande que l'on emploie des femmes comme constables et même comme agents spéciaux, si l'on a de la peine à trouver, à cause de la guerre, des recrues masculines. Le conseiller est d'opinion que dans bien des cas, même à la police, les femmes peuvent avantageusement remplacer les hommes et il ne voit pas pourquoi Montréal hésiterait à innover dans ce domaine. Aux Etats-Unis, à Détroit, en particulier, la police emploie beaucoup de femmes et elle s'en trouve fort bien. M. Allen se cache pas qu'il a vu l'administration ne devrait pas hésiter à élever un peu son budget pour donner à Montréal un meilleur service de police.

Le regrette aussi de constater dans le budget que le service du bien-être social envisage des dépenses moins élevées pour 1942-1943 que celles qu'il fit en 1941-1942. Il dit que l'on ne devrait pas chercher à rogner les écus dans le domaine du bien-être social et il espère que le comité exécutif donnera au directeur de ce service des instructions lui ordonnant de ne pas lésiner quand il s'agira de secourir des misères qui n'ont pas raison d'exister à Montréal.

Le bureau des réclamations — M. Paul Marchand a toujours été beaucoup d'intérêt pour l'enquête que M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a instruite sur les affaires, au cours des quatre ou cinq dernières années, du bureau municipal des réclamations, où il se serait passé des choses qui ne doivent pas passer. Il profite du débat sur le budget pour redemander au président de l'exécutif de rendre public les résultats de son enquête. Ce dernier fournit quelques précisions et, à la demande de M. Joseph Benoît, le conseil accepte de s'occuper de quelques chefs de service.

La crise du logement — M. Michael Rubinstein protesta contre le fait qu'il n'a rien découvert dans le budget qui serait de nature à faire disparaître la crise du logement à Montréal, où de l'avis de la Commission municipale d'urbanisme, M. Manqueurait 50,000 habitations. M. Rubinstein ne dissimule pas que c'est une honte pour Montréal que d'être obligé de loger de ses citoyens et leur

(Suite page cinq)

Le conseil lève séance sans adopter le budget

Parce qu'on ne l'avait pas voté à minuit hier le maire met fin aux délibérations — La loi ayant prévu cette défection des conseillers l'administration n'est dérangée en rien

PAR MAURICE NANTEL — Le budget de \$52,302,728 de l'année fiscale 1942-1943, tel qu'approuvé par le comité exécutif, a été automatiquement adopté à minuit hier soir, comme l'exigeait la loi, en dépit du fait que le conseil municipal ne se soit pas entendu pour l'accepter dans la limite de temps qu'on lui avait accordée pour cela.

A minuit, M. Adhémar Raynault leva la séance et chacun retourna chez soi.

Depuis deux jours les conseillers pour l'ont étudié spécialement réunis pour étudier cet important document n'ont voté que sur trois des huit chapitres qu'il contient, c'est-à-dire qu'ils n'ont approuvé que pour environ \$15,000,000 des dépenses prévues pour l'année commencée le 1er mai dernier. Cette défection du conseil ne dérange rien toutefois à l'administration de la ville. Dès lundi en effet la Commission des affaires municipales de Québec approuvera définitivement le budget qu'elle pourra même modifier si elle le désire.

La séance d'hier soir, le conseil l'a entièrement consacrée à la discussion de rapports du comité exécutif qui l'invitaient à autoriser la ville à percevoir les taxes qui créent son revenu. En dépit de l'avertissement que leur avait donné, dès le début des délibérations, M. Georges C. Marler, vice-président de l'exécutif, qu'ils devaient se hâter de modifier et d'approuver le budget, s'ils désiraient éviter que celui-ci ne soit automatiquement adopté, plusieurs membres du conseil se sont plu à faire traîner les choses en longueur.

Pieurs fois au cours de la soirée, M. A.-E. Goyette qui présidait la séance, eut beaucoup de mal à rétablir un silence relatif, tout le monde voulant parler à la fois et de sujets aussi différents que le jour l'est de la nuit. A certains moments le vacarme était tel qu'on n'y entendait absolument rien.

Des femmes à la police — M. Allen reproche ensuite à l'administration de ne pas fournir assez d'hommes au service de la police et recommande que l'on emploie des femmes comme constables et même comme agents spéciaux, si l'on a de la peine à trouver, à cause de la guerre, des recrues masculines. Le conseiller est d'opinion que dans bien des cas, même à la police, les femmes peuvent avantageusement remplacer les hommes et il ne voit pas pourquoi Montréal hésiterait à innover dans ce domaine. Aux Etats-Unis, à Détroit, en particulier, la police emploie beaucoup de femmes et elle s'en trouve fort bien. M. Allen se cache pas qu'il a vu l'administration ne devrait pas hésiter à élever un peu son budget pour donner à Montréal un meilleur service de police.

Le regrette aussi de constater dans le budget que le service du bien-être social envisage des dépenses moins élevées pour 1942-1943 que celles qu'il fit en 1941-1942. Il dit que l'on ne devrait pas chercher à rogner les écus dans le domaine du bien-être social et il espère que le comité exécutif donnera au directeur de ce service des instructions lui ordonnant de ne pas lésiner quand il s'agira de secourir des misères qui n'ont pas raison d'exister à Montréal.

Le bureau des réclamations — M. Paul Marchand a toujours été beaucoup d'intérêt pour l'enquête que M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a instruite sur les affaires, au cours des quatre ou cinq dernières années, du bureau municipal des réclamations, où il se serait passé des choses qui ne doivent pas passer. Il profite du débat sur le budget pour redemander au président de l'exécutif de rendre public les résultats de son enquête. Ce dernier fournit quelques précisions et, à la demande de M. Joseph Benoît, le conseil accepte de s'occuper de quelques chefs de service.

La crise du logement — M. Michael Rubinstein protesta contre le fait qu'il n'a rien découvert dans le budget qui serait de nature à faire disparaître la crise du logement à Montréal, où de l'avis de la Commission municipale d'urbanisme, M. Manqueurait 50,000 habitations. M. Rubinstein ne dissimule pas que c'est une honte pour Montréal que d'être obligé de loger de ses citoyens et leur

(Suite page cinq)

Un incendie menace de détruire un ancien édifice du vieux Montréal

Un ancien immeuble de la métropole — la propriété des Soeurs Grises, rue Guy, 1190 — a été menacé de destruction, hier soir, par un violent incendie dont la cause est inconnue. Vers 9 h., le feu prit dans des boîtes vides de fromage et autres marchandises dans un entrepôt à l'arrière de l'établissement de la compagnie "De Laval Company, Limited", rue St-Pierre, 135. Les flammes furent maîtrisées une quinzaine de minutes après l'arrivée des pompiers, qui durent utiliser trois puissantes lances (mais on dut toutefois combattre l'incendie jusque vers 11 heures, hier soir).

Des dégâts, surtout par la fumée, furent causés à l'établissement de la maison "Blacklock Brothers, Limited", courtiers en douane, dont les bureaux sont situés rue de la Comédie, 307. Les pompiers étaient commandés par le directeur Raymond-E. Paré, le chef de district intérimaire, le chef de district intérimaire, Hervé Deveault et le mécanicien, chef adjoint Aristide Séguin. Personne ne fut blessé au cours des manoeuvres. Les dégâts sont évalués à environ \$1,500.

Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie du CANADA

Nous gagnons la guerre. Il faut aussi gagner la paix. Sauvegarder vos économies en les plaçant dans les Certificats d'épargne de guerre.

POUR TELEPHONER AU "CANADA" Dans le jour HArbour 5131 SOIR, DIMANCHE ET FÊTES: Police incendies, accidents HA 5131 Sport HA 5132 Directeur de l'Information HA 1361 Atelier de composition HA 1432 Service d'information HA 1501 Circulation et extradition HA 5124 Rédacteur en chef HA 1454

M. Raynault invite les citoyens à collaborer à la récupération du caoutchouc

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, invite toute la population à collaborer avec ceux qui dirigent la récupération du caoutchouc dans la métropole, afin que le plus tôt possible les autorités compétentes s'occupent en possession des rebuts de caoutchouc que possèdent chaque maison et chaque industrie.

Ville Lasalle et Verdun contribuent au défilé du 24 juin

A l'occasion des fêtes du tricentenaire, Verdun et Ville Lasalle offrent deux chars allégoriques pour le défilé de la Société St-Jean-Baptiste qui aura lieu le 24 juin. Les deux municipalités seront aussi représentées dans le défilé.

GLASGOW, 29. (P.C.) — Des murs de pierres mégalithiques édifiés à la romaine avec des billes mortuaires, à la manière de nos cabanes de bois rond, ruines du fort de Balmuddy, ont été découverts près d'ici.

Après le bureau Venez faire vos achats chez DUPUIS Dupuis Frères 28e FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS ATTENTION! — Lundi commencera la 28e FÊTE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS